



(Téléphoto PA)

M. RICHARD MILHOUS NIXON a été assermenté, hier, à titre de 37e président des Etats-Unis. Il succède ainsi à M. Lyndon B. Johnson qui a décidé de prendre sa retraite. Avec une solennité devenue traditionnelle depuis l'accession du pays à l'indépendance, le nouveau président âgé de 56 ans a prononcé le serment et reçu le

pouvoir dont il avait été frustré il y a huit ans, par John F. Kennedy. C'est le juge en chef, M. Earl Warren qui a procédé à l'assermentation de M. Nixon, pendant que l'épouse de ce dernier, Pat, tenait la bible familiale. Le prédécesseur de M. Nixon, M. Lyndon Johnson se tient près de M. Warren.

Le nouveau président des Etats-Unis prête serment

M. Nixon dédie son administration à la paix dans le monde

WASHINGTON (AFP) — M. Richard Milhous Nixon a succédé lundi midi à M. Lyndon Johnson à la présidence des Etats-Unis, après avoir solennellement prêté serment à la constitution et dédié son administration et ses efforts à la cause de la paix intérieure et entre les nations du monde.

Le 37e président des Etats-Unis a été investi au pied du dôme du Capitole qui domine la capitale fédérale des Etats-Unis sous la protection de près de 20.000 agents de police, gardes nationaux et soldats de la garnison.

L'ancien président Johnson, souriant mais tendu,

et l'ancien vice-président Hubert Humphrey étaient présents au moment où le nouveau chef du pouvoir exécutif américain a lancé l'appel solennel à ses compatriotes "ensemble, en avant" pour le retour à la paix sociale et extérieure.

Les cérémonies avaient débuté tôt dans la matinée lorsque M. Nixon et son épouse avaient assisté à un petit déjeuner et à une prière dans le vaste auditorium du département d'Etat. Peu après, ils étaient accueillis sur le perron de la Maison-Blanche par le président et Mme Johnson avec qui, entourés de leurs familles, ils ont eu une conversation intime.

Dans la même voiture que M. Johnson, le président élu s'est alors rendu au Capitole par cette avenue des présidents, Pennsylvania Avenue, qu'il parcourut avant lui en des circonstances semblables 36 chefs de l'Etat américain.

Tandis que le cérémonial se déroulait sur la vaste esplanade située à l'est du Capitole, des groupes de manifestants rassemblés à Washington depuis 24 heures pour participer à la contre-investiture circulaient dans les rues du centre de la ville, brandissant des pancartes contre la guerre et hurlant des slogans pour la justice sociale.

Prestation de serment

Marches militaires, chants patriotiques invocations dites par les représentants de tous les cultes se sont succédés jusqu'au moment où, la main sur les deux bibles familiales tenues par Mme Nixon, le nouveau président a juré fidélité à la constitution des Etats-Unis Vingt et un coups de canon ont alors salué M. Nixon, tandis qu'à ses côtés, assis mélancoliquement, M. Johnson devenait l'ex-prési-

dent et se préparait à quitter une ville où, depuis plus de 30 ans, il avait mené une vie politique d'une intense activité.

D'une voix calme, bien timbrée, le président Nixon a alors prononcé son discours d'investiture sur lequel il s'était penché depuis plusieurs semaines. Sans provoquer aucune surprise ni révéler le détail de ses projets gouvernementaux, le nouveau chef de l'Etat américain a souligné que "les temps militent en faveur de la paix".

M. Nixon n'a pas promis à ses compatriotes une vie d'aisance, pas plus qu'il ne leur a demandé de vivre dans le sacrifice. Mais il les a conviés à s'unir, quelle que soit leur race, en une seule nation pour bénéficier des richesses que promet une ère passionnante. Rassurant pour l'étranger, M. Nixon a promis la coopération internationale de son gouvernement, éloignant les craintes d'isolationnisme nées avant son investiture.

La musique des Marines, le célèbre chœur des Mormons de Salt Lake City, ont mis le point final à la cérémonie de prestation de serment en exécutant

l'hymne national américain entonné par tous les assistants. En un peu plus d'une heure, l'Amérique avait changé de président.

Cession du pouvoir

Les nouveaux dirigeants américains, MM. Nixon et son vice-président Spiro Agnew et leurs épouses se sont alors soumis aux exigences des photographes en saluant la foule. La poignée

de mains de M. Johnson à son successeur signifiait alors la fin d'une ère, l'abandon du pouvoir exécutif par le parti démocrate au profit du chef du Grand Old Party républicain.

Dix minutes plus tard, déjà sur la voie de sa retraite texane, M. Johnson et M. Humphrey ont roué vers le Minnesota, maintenant citoyens privés, quittant le Capitole par une entrée dérobée.

Les résultats de l'enquête seront connus aujourd'hui ou demain

La jeune Bergeron aurait succombé à une hémorragie

par Daniel BROUSSEAU

SHAWINIGAN — L'enquête du coroner dans le cas de la mort de la jeune Lyne Bergeron, 2 ans et demi, ne connaîtra de dénouement que dans 24 ou 48 heures.

C'est ce qu'a révélé, hier soir, le docteur André Poisson, coroner, à l'issue de l'enquête qu'il présidait au Palais de Justice local devant une salle remplie à pleine capacité. Cette enquête, qui s'est déroulée en deux parties, soit dans l'après-midi pendant environ deux heures, et dans la soirée durant une période de temps semblable, a permis de faire la lumière sur au moins deux aspects de cette troublante affaire.

Lyne Bergeron, enfant d'une mère célibataire de Trois-Rivières qui avait récemment signé un acte d'abandon d'enfant au profit du Service de Bien-Être de la Mauricie, a été trouvée sans vie, le 10 janvier, 1969, au foyer nourricier où elle avait été confiée par cet organisme.

Principaux témoignages

Parmi les onze témoins entendus lors de cette enquête, cinq ont davantage attiré l'attention, soit ceux des docteurs Baillargeon et Valcourt, de M. et Mme Louis Bouffard et celui de Mlle Nancy Brodeur.

Ces personnes ont entre autres constaté des faits dont l'importance ne fait aucun doute quant au verdict que doit rendre le docteur Poisson.

Le docteur Thomas Baillargeon

Le docteur Baillargeon, un

médecin de Shawinigan, fut appelé dans l'après-midi du 10 janvier dernier à examiner la petite Lyne à la salle d'urgence de l'hôpital Sainte-Thérèse.

Bien qu'il ait admis ne pas savoir les causes de la mort, le Dr Thomas Baillargeon a déclaré avoir examiné la petite Lyne, le 10 janvier et qu'il avait constaté de nombreuses ecchymoses sur ses membres, des brûlures au troisième degré sur la paume des deux mains et des blessures à la tête.

Mlle Nancy Brodeur

Conseiller en service social à l'emploi du Centre de service social de la Mauricie, Mlle Nancy Brodeur a déclaré qu'elle avait effectué les formalités d'usage, soit deux entrevues, après que Mme Hélène Bouffard eut demandé de garder un enfant chez elle au cours de l'année 1968.

Précisant que l'enfant était pâle et délicate et qu'elle avait déjà été hospitalisée, Mlle Brodeur a réconté que la petite Lyne avait été confiée par le Centre de service social de la Mauricie au foyer des époux Bouffard, le 18 septembre dernier.

Au fure et à mesure que le procureur de la Couronne, Me Raymond Grenier, posait des questions à la jeune fille, cette dernière devait peu à peu dévoiler de quelle façon cet organisme prend soin des jeunes enfants qui sont confiés à des foyers nourriciers.

Mlle Brodeur a révélé qu'elle était seule pour s'occuper des 134 enfants ainsi placés dans la région et qu'elle n'avait pas eu de contact avec la victime depuis la dernière semaine du mois de septembre 1968.

Dr Jean-Paul Valcourt

Le docteur Jean-Paul Valcourt, du laboratoire médico-légal de la province s'est ensuite prêté aux questions du procureur Me Grenier, soit à la deuxième partie de l'enquête, hier soir.

Il a relaté les constatations qu'il avait faites au moment de l'autopsie pratiquée sur le corps de la fillette, le 13 janvier dernier. Selon l'examen externe, les deux mains portaient des brûlures au troisième degré; à ce sujet, le médecin a déclaré que ces brûlures auraient du nécessiter des soins médicaux pour les trois raisons suivantes: Premièrement: pour calmer la douleur, deuxièmement: pour empêcher l'infection et troisièmement: pour préserver l'usage normal des mains.

Quant aux autres marques apparaissant sur le corps, le Dr

Valcourt a mentionné une lésion à l'oreille gauche, laquelle aurait dû être traitée contre l'infection.

C'est à l'issue de l'examen interne que le Dr Valcourt a mentionné les causes de la mort, soit de complications consécutives à une hémorragie méningée causée par un impact à la tête.

Les époux Bouffard

Les deux principaux témoins dans cette affaire, les époux Bouffard, déjà parents de deux enfants de cinq et sept ans n'ont toutefois pas apporté beaucoup d'éclaircissement sur les circonstances qui ont entouré le drame.

Louis Bouffard, mécanicien-soudure, a déclaré pour sa part que c'est sa femme qui avait demandé de prendre un enfant supplémentaire chez eux, et que c'est elle uniquement qui s'occupait d'eux.

Quant à Mme Bouffard, elle a répondu que l'enfant se cognait partout en tombant. Au sujet de la plaie que l'enfant avait à l'oreille, elle a déclaré que c'était une petite égratignure.

Mme Bouffard a également déclaré que les brûlures aux mains ne devaient pas nécessiter de soins médicaux puisque la petite jouait avec ses mains après qu'elle se soit brûlée et qu'elle n'avait pas crié. Elle a d'autre part souligné qu'elle craignait les représailles de la part du Centre de Bien-être social, si, en faisant subir des soins médicaux à la petite Lyne, on découvrait des "bleus" sur son corps.

En guise de représentation, le procureur de la Couronne, Me Raymond Grenier, s'est contenté de dire que les photos du cadavre de la petite Lyne parlaient par elles-mêmes.

Quant à Me Pierre Deschênes, qui représentait les époux Bouffard, il a déclaré qu'il n'avait été établi d'aucune façon qu'une personne avait provoqué la mort de Lyne Bergeron.

Le docteur Poisson a alors pris le verdict en délibéré, et ce n'est que plus tard qu'il sera permis de connaître le résultat de cette enquête du coroner, soit aujourd'hui même ou demain.

Sur l'autoroute Macdonald-Cartier

Un accident impliquant 32 voitures fait cinq morts

CORNWALL, Ont. (PC) — Les deux voies en direction est de l'autoroute Macdonald - Cartier sur une distance de trois quarts de mille étaient toujours fermées lundi soir à la suite de cinq accidents à la chaîne survenus dans la matinée et qui ont fait cinq victimes.

Les accidents impliquant 32 voitures par suite d'un épais brouillard, ont également fait 15 blessés dont six qui reposaient dans un état satisfaisant lundi soir.

Harold Willis Mercier, 45 ans, de Brockville, chauffeur de ca-

min, son passager Gerald Thomas Graham, 25 ans, de Prescott et Bernard Wilhelm Bethe, 58 ans, de Cornwall, qui conduisait son automobile, ont perdu la vie dans un des accidents.

La quatrième victime, brûlée vive dans un autre accident, n'avait pas encore été identifiée.

La circulation dans cette direction a été détournée sur la route 2 à Cornwall, Ont. Les deux voies en direction ouest ont été ouvertes à la circulation à environ 2h00 p.m., six heures après les accidents.

A Shawinigan

Réjean Houle perd la vie dans un accident d'autos

SHAWINIGAN

(J.-André Dionne) — Un jeune homme de Shawinigan, Réjean Houle, 20 ans, domicilié au 553, rue Ridgeway a connu une fin tragique, vers 19h30 hier soir, dans un accident de la circulation survenu sur la route 19, à la hauteur de l'île Melville à Shawinigan.

Le jeune homme prenait place dans une automobile de marque Austin. Il serait venu en collision avec une automobile conduite par M. Albert Isabelle, 58 ans, du 68 rue Mance à Shawinigan.

M. Isabelle, de même que les passagers qui voyageaient avec lui, ont été conduits à l'hôpital Sainte-Thérèse de Shawinigan, par les ambulanciers des maisons Germain, Carbonneau et Fils Inc., de même que Bouvett et Frère L'Éve, de Shawinigan.

Ce sont Michelle Isabelle, 15 ans, Jean-Pierre Isabelle 12 ans et Louise Lavergne, 14 ans. Ces

quatre personnes souffraient de blessures diverses et elles ont été placées sous les soins du docteur Yvon Lajoie, de Shawinigan.

Le sergent Martin Demontigny, le constable Marc Pagé et le détective Guy Deschênes, de la Sûreté municipale de Shawinigan ont été mandés sur les lieux de l'accident, afin d'effectuer les constatations d'usage.

Il nous a été impossible de connaître tous les faits qui entourèrent ce tragique accident, qui est le premier à survenir dans les limites de la cité de Shawinigan en 1969. Selon certaines informations fragmentaires, la victime se trouvait dans une voiture qui était remorquée par un autre véhicule lui appartenant également.

La Sûreté municipale de Shawinigan poursuit son enquête dans cette affaire.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Un nouveau contrat de travail serait approuvé par les 22,000 cheminots

MONTREAL (PC) — On a annoncé qu'une entente était intervenue sur les termes d'un contrat de travail de deux ans entre les deux grands chemins de fer du Canada et sept syndicats représentant 22,000 employés d'usine.

La signature de l'accord de principe a été annoncée conjointement par les chefs syndicaux J. H. Clark et Paul Raymond, et M. J. C. Anderson, vice-président des relations ouvrières du Canadien Pacifique, et W. Wilson, vice-président du Canadien National, chargé du personnel et des relations ouvrières.

Le nouveau contrat prévoit des augmentations de salaire, une augmentation des bénéfices marginaux et des primes de compétence disant le communiqué.

Le ministre Tremblay tracera les prémices d'une promotion théâtrale et artistique

QUEBEC (PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, élaborera la politique que son ministère entend suivre pour promouvoir la cause du théâtre et des arts dans la ville de Québec au cours d'une conférence de presse prévue pour mardi après-midi.

Le mécontentement grandit dans le monde du théâtre de la vieille capitale et les artistes amateurs ont formé le groupe Mouvement d'action pour le théâtre à Québec. Le Mouvement reproche principalement au ministère des Affaires culturelles de ne posséder aucune politique d'ensemble en vue de favoriser l'épanouissement du théâtre à Québec.

Le nombre de bateaux de pêche au homard dans les Maritimes sera plafonné

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Pêcheries, M. Jack Davis, a annoncé lundi qu'on plafonnerait le nombre de bateaux de pêche au homard dans les Maritimes à compter de cette année.

Cette limite a été annoncée dans un communiqué du ministère concerné dans le but de majorer les profits des pêcheurs de homard.

Des licences seront émises seulement aux bateaux enregistrés l'année dernière au ministère fédéral des Pêcheries pour pêcher le homard dans les eaux des Maritimes.



(Téléphoto PC)

Le premier livre écrit en langue esquimaude

LE MINISTRE DU GRAND-NORD, M. Jean Chrétien a remis, au cours de la journée d'hier, à des jeunes Esquimaux, le premier livre écrit dans la langue esquimaude. C'est un Esquimau, John Ayaruaq de Rankin Inlet dans

les Territoires du Nord-Ouest, qui a écrit ce livre. Une cérémonie spéciale a marqué, hier, la présentation de ce premier livre à la Librairie nationale à Ottawa.

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 19
- Bourses 15
- Classées 18 - 19
- Convocations 18
- Courrier de Mamie 19
- Mots croisés 14
- Plume et plumeau 14
- Polichinelle 3
- Radio-T.V. Cinéma 10
- Sports 16 - 17

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Une aubaine est un objet auquel il faut trouver un usage une fois qu'on l'a acheté.

CREMERIE DES TROIS-RIVIÈRES
1111
TÉL. 374-6222 - 374-6221
La crème qui se fait par ailleurs.

La Commission scolaire s'oppose à un stage d'un an en France de cinquante jeunes professeurs québécois

par Jean-Marc BEAUDOIN franco-québécois de développement pédagogique visant à un échange de cinquante jeunes

maîtres québécois pour cinquante jeunes maîtres français, pour la période d'une année, n'a pas reçu l'assentiment des membres de la Commission scolaire de Trois-Rivières

Ceux-ci ont unanimement voté contre le projet et feront part de leur décision au Centre franco-québécois de développement pédagogique par lettre dans laquelle ils formulèrent les principales raisons de leur refus.

Comprise dans une politique générale d'échanges pédagogiques et culturels, l'opération visait essentiellement trois buts: une meilleure connaissance des deux pays par un contact étroit et prolongé des enseignants avec un milieu de vie différent de celui avec lequel ils sont familiarisés; un approfondissement des expériences pédagogiques par le contact avec un milieu professoral et une meilleure connaissance de la langue française.

Le Centre expliquait que de ces trois objectifs, on pouvait déduire les orientations suivantes: (1e) si l'on souhaite que l'expérience pédagogique soit réelle, il faut confier au maître étranger la responsabilité entière d'une classe pendant un temps assez long; (2e) si l'on veut que l'opération permette une meilleure connaissance des deux pays, il est souhaitable que le maître étranger prépare soigneusement son voyage et surtout ait à sa disposition une documentation aussi suggestive que possible sur son propre pays pour pouvoir la présenter dans le milieu où il sera; (3e) si l'on souhaite qu'une amélioration du français parlé déborde le cadre étroit de la classe et de l'école, il est souhaitable qu'une concentration des maîtres français envoyés au Québec se fasse dans un secteur géographique limité. Ce secteur pourrait ainsi

bénéficier d'un apport plus massif, dont l'impact serait plus grand sur toute la population (4e) si l'on souhaite enfin que cette expérience limitée à 50 personnes débouche sur des opérations plus vastes, il faut qu'elle apparaisse aux yeux de ceux qui l'auront tentée comme une réussite. La condition première de ce succès est dans l'immédiat une information et une sensibilisation du milieu aussi rapides et aussi précises que possible.

Dans le projet d'échange, on exprimait aussi le souhait qu'une opération complète trouve son prolongement dans un échange d'élèves. Les élèves (ou une partie d'entre eux) qui auraient eu un maître étranger passeraient un mois de vacances dans le pays de ce dernier et de préférence sous son égide.

Selon le Centre franco-québécois cette expérience aurait un triple avantage. Elle plongerait l'enfant au cœur même du contexte dont on l'a entrete nu l'année durant elle présenterait pour les familles l'assurance que leur enfant a trouvé un accueil convenable et garantirait le choix du maître et l'accueil qu'elles accorderont elles-mêmes à leur jeune hôte étranger, et enfin ce système annule les frais de séjour et de pension.

De toute façon, pour plusieurs raisons, les commissaires de Trois-Rivières ont préféré ne pas endosser ce projet.

Ce soir à 8 hrs

Concélébration bilingue à la Cathédrale

TROIS-RIVIÈRES — Dans le cadre de la semaine de prières pour l'Unité des chrétiens, une concélébration bilingue sera présidée par Mgr Georges-Léon Pelletier, à la Cathédrale, ce soir, à 8 heures.

Le Chanoine R. L. Gourley, pasteur de l'église anglicane St-James ainsi que le Révérend Charles Pelletier, pasteur de l'église Unie St-Andrews, de Trois-Rivières assisteront à cette célébration œcuménique.

Toute la population trifluvienne, anglaise et française, est cordialement invitée à participer à cette célébration communautaire et fraternelle.



(Photo Roland Lemire)

Les employés de la cité débouchent les puisards

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE TROIS-RIVIÈRES ont eu à déboucher plusieurs puisards pour permettre l'évacuation des eaux de surface qui s'étaient accumulées dans

les rues de la cité. Le soleil printanier que nous avons connu au cours des derniers jours a causé ce dégel prématuré.

Par suite d'une saisie de films pornographiques

Poulin est condamné à \$75 d'amende

TROIS-RIVIÈRES (JPA) — Richard Poulin, de St-Gabriel-de-Brandon a dû payer une amende de \$75.00 pour avoir projeté à un groupe d'amis, une série de films pornographiques. La séance de projection avait lieu à St-Edouard dans le comité de Maskinongé devant 17 personnes. En appliquant la sentence mentionnée le juge Léon Girard a ordonné la confiscation des films, en accordant toutefois au prévenu le privilège de recouvrer son projecteur... "un appareil qui peut certainement servir à autre chose que ce genre de films", a conclu le magistrat.

La "soirée récréative" organisée à St-Edouard n'avait certes pas pour but de faire connaître le zoo. Il s'agissait bien plus de faire étalage de "joues", celles de starlettes dont les noms n'apparaissent pas au générique de l'union des artistes. Pour se rassasier de ces "petites vues" comme on les appelle dans le milieu "cinématographique", dix-sept amateurs d'art s'étaient réunis chez un copain. Tout tournait rondement, c'était d'ailleurs la forme

générale des images projetées sur l'écran. Puis l'arrivée inattendue des agents de la Sûreté provinciale mit un terme brutal à la "dégustation" des invités. On s'explique en Cour Me Marcel Chartier, le procureur du cinéaste éducateur, a demandé la clémence de la Cour en faveur de son client, en invoquant plusieurs raisons notamment: l'absence de dossier judiciaire antérieur, le fait que l'auditoire se composait uniquement d'adultes et aussi que la modique somme de dix dollars

avait été amassée parmi les intéressés pour participer au spectacle d'avant-garde pour ce qui est des objets qui avaient servi à la projection des autres "objets". Me Roland Paquin de la Couronne en demandait la confiscation. Toutefois le juge Girard devait décider de faire remettre le projecteur et l'écran au propriétaire. Ce dernier s'en est donc tiré avec une amende de \$75.00. Les autres, les spectateurs, n'avaient payé que la somme d'un dollar pour parfaire leur éducation par la forme "dynamique".

Votre compétence professionnelle l'ordonne...

Le cours "Dala Carnegie" peut signifier une meilleure position, un meilleur revenu, et de meilleures affaires. Plus de 1,000,000 d'"anciens" en ont déjà fait la preuve.

Inscrivez-vous maintenant pour les cours de janvier pour de plus amples informations, appelez 376-6115

Présenté par l'Institut de Direction et de Vente de la Province de Québec.

2445, Place de Vandreville Trois-Rivières, Qué.



Surveillez Bien!

DUPUIS

Journal

14 pages d'aubaines! dans le Journal de demain

Futurs Mariés

Achetez directement de l'entrepôt Les plus bas prix en ville

SPECIAL

Ameublements

3 \$ **595** pièces



Mme GASTON TRODECBEAU

3961, Des Érables Trois-Rivières

LA OÙ VOUS ACHÉTEZ VOS MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES AU PLUS BAS PRIX.

Sur rendez-vous seulement **374-6649**

MAURICE ST-LOUIS & CIE

comptable agréé

EDIFICE PLACE ROYALE

1350, rue Royale Trois-Rivières

Tel.: 376-4435

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DU SOIR

Obtention du diplôme d'études collégiales (remplaçant le B.A.) donnant accès aux universités. Perfectionnement par crédits. Complément de culture. Cours terminal menant au marché du travail.

ADMISSIBILITÉ

Etre présentement sur le marché du travail

Etre détenteur d'un certificat d'études secondaires.

FRAIS DE SCOLARITÉ

\$5.00 inscription

\$15.00 du crédit comprenant 15 heures de cours

Le recyclage des études professionnelles peut être fait à \$5.00 le crédit si l'étudiant travaille actuellement dans son métier.

COURS OFFERTS

Administration: distribution

finance (6 sessions)

personnel

production

Animateur en loisirs et sports

Arts plastiques: Sculpture, peinture, modelage

Assistance sociale

Électronique

Histoire

Informatique

Littérature

Mathématiques

Nursing: recyclage donnant accès aux universités

Sciences (chimie, physique)

Sexologie (10 semaines)

Soudure

DÉBUT DES COURS: Lundi le 3 février 1969

Pour tout renseignement, il faut s'adresser à:

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES

Service de l'éducation permanente

Pavillon des Humanités

3175, Boul. Lavolette

Trois-Rivières - Tel.: 376-4406, Ext. 70

LIQUIDATION! de **TAPIS**

Profitez-en

APRES INVENTAIRE

100 caisses

TUILES VINYLE AMIANTE

12" x 12"

Épaisseur régulière très pratique pour poser sur plancher de béton.

RÉGULIER: 28c la tuile

SPECIAL 19c La tuile

TUILES MARBOLEUM

25 caisses

9" x 9"

1/2 épaisseur très pratique pour endroit où il y a beaucoup de va-et-vient. Une seule couleur, beige marbré bleu.

SPECIAL 9c La tuile

75 caisses

TUILES CAOUTCHOUC

12" x 12"

1/2 épaisseur légèrement second - très pratique pour endroit public facile d'entretien.

SPECIAL 39c La tuile

CUSHION vinyle

6', 9' et 12' largeur

Ce fameux prélat tout vinyle avec coussin-mousse, qui donne de la souplesse et qui ne marque pas; nécessite très peu d'entretien.

Régulier de \$3.59 v.c.

SPECIAL: \$2.79 v.c.

VINYLE AMIANTE

Prélat fini vinyle choix de modèles les plus récents, très pratiques pour toutes les pièces de votre maison.

Régulier \$1.89 v.c.

SPECIAL \$1.59 v.c.

NYLON 501 DUPONT	140.98
14'3" x 12'	Coul. vert Avocado
NYLON 501 DUPONT	172.32
17' x 12'	Coul. Gold
NYLON 501 DUPONT	143.49
12' x 12'4"	Coul. Gold
NYLON 501 DUPONT	82.90
11' x 12'	Coul. Champagne
NYLON 501 DUPONT	111.54
9'9" x 12'	Coul. Ambre
NYLON 501 DUPONT	95.68
12' x 12'	Coul. Créole beige
NYLON 501 DUPONT	107.83
15'9" x 12'	Coul. Vert pomme
NYLON 501 DUPONT	75.27
11' x 12'	Coul. Vert pomme
NYLON 501 DUPONT	103.35
11'3" x 12'	Coul. Bleu Royal
NYLON 501 DUPONT	58.83
7'9" x 12'	Coul. Gold
NYLON 501 DUPONT	84.42
7'9" x 12'	Coul. Vert Avocado
NYLON 501 DUPONT	96.46
10'6" x 12'	Coul. Turquoise
FINI VELOURS	132.08
12' x 12'	Coul. Avocado
FINI VELOURS	124.80
15' x 12'	Coul. Gold
PLAIN	85.17
17'9" x 12'	Coul. Turquoise

Lamy 120, Des Forges Trois-Rivières

375-4991

Par suite de l'intégration des écoles de métiers et l'augmentation des étudiants au Secondaire V

La Régionale étudie un budget de 13 millions de dollars

par Jacques EBACHER

TROIS-RIVIERES — Un budget de \$13,091,000 est présenté par les commissaires de la Régionale des Vieilles Forges, a révélé hier, le secrétaire-trésorier-administrateur de cet organisme, M. Fernand Duchaine.

Il s'agit d'une augmentation de plus de \$4,000,000 sur le budget adopté l'an dernier. Cette augmentation provient de l'intégration des écoles de métiers et de l'augmentation du nombre d'élèves sous la juridiction de la régionale.

Pour l'année scolaire 1968-69, on prévoit \$11,391,658, en

comparaison de \$9,000,000 l'an dernier, et un budget de \$1,700,000 pour les écoles de métiers. L'intégration à la régionale des écoles de métiers augmentera donc le budget de \$1,700,000. La régionale accuse également une augmentation de 1,000 élèves, dont la plus grande partie vient du Secondaire V, le groupe de plus dépendants.

Il s'agit d'une première étude du budget et l'analyse complète n'est pas encore terminée.

Toutefois, on sait déjà que la plus importante partie du budget soit 65 pour cent, sera consacrée aux salaires et aux bénéfices marginaux, tout comme l'an dernier. En 1967-68, la

régionale avait prévu en salaires \$6,812,000 et pour les bénéfices marginaux, \$219,700.

Cette année, les commissaires de la régionale escomptent une dépense de \$700,000 uniquement pour le transport des élèves.

Financement

Lors de leur dernière réunion, les commissaires ont également discuté du financement de la régionale. Cet organisme devait faire face à deux importantes échéances le 2 février,

soit des billets de \$750,000 et de \$225,000.

Les commissaires ont adopté une résolution pour retarder de 3 à 4 mois la date d'échéance et pour consolider la marge de crédit qui était de \$1,000,000. Grâce à l'adoption de cette résolution, la marge de crédit a été portée à \$2,000,000.

La régionale des Vieilles Forges doit emprunter pour financer ses opérations. Les commissions scolaires locales et le gouvernement provincial doivent de l'argent à la régionale qui attend toujours d'être payée. Elle doit donc avoir recours à des emprunts sur lesquels elle paie de l'intérêt pour financer ses opérations.

Le deuxième pont sur le Saint-Maurice

Les appels d'offres se feront au cours du mois de février (Gabias)

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — De son domicile où il se remet d'une attaque de grippe, l'hon. Yves Gabias, ministre des Institutions financières et de l'Immigration, a déclaré que les plus récents renseignements qu'il possède en provenance du ministère provincial de la Voirie sont à l'effet que les appels d'offres et l'octroi du contrat pour la construction du 2^{ème} pont intercity, entre Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine, à quel- que 300 pieds au nord du pont ferroviaire du boulevard St-Louis, se feront au cours du mois de février afin d'assurer la mise en marche des travaux d'ici la fin de l'hiver et au plus tard au début du printemps.

Certaines difficultés techniques imprévues ont empêché le lancement de cet important projet de voirie en décembre.

Le député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative a ajouté, que pour sa part, il favorise l'aménagement du carrefour Boulevard St-Louis et Lavolette, selon les plans soumis par les ingénieurs-conseils et les experts du ministère de la Voirie du Québec, en collaboration avec les autorités municipales de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine.

On veut profiter des dernières semaines de l'hiver pour entreprendre la construction des piliers du nouveau pont sur la rivière St-Maurice.



LE BRISE-GLACE MCLEAN naviguait fièrement hier après-midi en direction de Trois-Rivières. Aidé de quatre "confères", il venait de briser la résistance d'un tenace embâcle qui s'était formé sur le lac St-Pierre à la hauteur

(Photo Aérienne Roland Lemire) de Sorel. La navigation d'hiver a repris ses activités après une paralysie de près de dix jours et les cargos affluent nombreux sur le St-Laurent.

Le projet d'annexion de la ville de Trois-Rivières-Ouest

Le dossier au ministère des Affaires municipales

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES-OUEST — Le greffier de la municipalité de Trois-Rivières-Ouest, M. Réal Fleury, a reçu de l'honorable Yves Gabias une lettre accusant réception de la résolution concernant l'étude de l'annexion de la cité de Trois-Rivières-Ouest à celle de Trois-Rivières.

Le même dossier, préparé par les édiles de Trois-Rivières-Ouest, a de plus été soumis au ministère des Affaires municipales de la province de Québec. Le document est présenté entre les mains du sous-ministre de ce ministère, Me Richard Beaulieu, qui en fera lui aussi l'étude.

On se souvient que la dite résolution demande aux autorités concernées, d'étudier l'éventuel projet de l'annexion globale des deux villes mentionnées avec en plus la suggestion au ministère d'envoyer des délégués gouvernementaux pour des réunions ou les membres des deux conseils envisageraient cette solution, en compagnie de ces envoyés spéciaux. Dans sa réponse, l'honorable Yves Gabias assure les conseillers de Trois-Rivières-Ouest, qu'il fera diligence dans cette affaire.

Il s'agit dans ce deuxième cas d'un changement de site, qui d'industriel est devenu "commerce de grande route". La location exacte du territoire compris dans l'amendement au règlement initial, se situe sur la terre du M. Gilles Gagnon, sur le boulevard Jean XXIII. M. Gagnon est actuellement en marche de vendre une lisière de 500 pieds par 500 à des intérêts en provenance de Drummondville.

Ces intéressés de cette ville de la rive sud, sont les actionnaires du motel Le Dauphin, situé à cet endroit. On prévoit pour le boulevard Jean XXIII, la construction d'un motel d'une centaine d'unités dont le coût s'approcherait du million et demi de dollars.

Les propriétaires du motel Le Dauphin, ont d'abord attendu l'acceptation de l'amendement du règlement de zonage pour pouvoir procéder aux étapes subséquentes de ce gigantesque projet. Présentement, ces mêmes financiers détiennent une option sur le terrain mentionné et il semble que la transaction de l'achat de cette portion de 500 pieds par 500 se déroulerait cette semaine même.

C'est du moins ce qui ressort des informations que nous a fournies le propriétaire de la terre en question M. Gilles Gagnon.

Les électeurs acceptent deux règlements

Le règlement 200-G, concernant la permission à être accordée au commerce La Cantine mobile pour la construction d'un garage attaché à la bâtisse principale, a été accepté par les électeurs de la rue de Sienne. Personne n'est en effet venu contester l'adoption du dit règlement, à l'assemblée qui avait lieu à l'hôtel de ville de Trois-Rivières-Ouest. Ce règlement fait suite à une proposition du conseiller Elzéar St-Arnaud, à une assemblée régulière antérieure.

Dans la même veine, mais concernant d'éventuels investissements à un niveau supérieur, le règlement No. 200-H, a aussi été accepté, cette fois par les électeurs du boulevard Jean-XXIII de Trois-Rivières-Ouest.

Capturé dans la Métropole

Lapointe avoue un vol de \$2,500 au "Cordon bleu"

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Michel Lapointe, de Shawinigan, a été ramené de Montréal vendredi dernier pour comparaître en Cour des Sessions de la Paix de notre ville. Des sa comparution il s'est reconnu coupable du vol de \$2,500.00 commis au club Cordon bleu de la rue St-Maurice à Trois-Rivières. Lapointe avait commis son forfait le 12 décembre dernier.

L'enquête amorcée à cette date pour retrouver l'auteur de ce vol, a finalement porté fruit avec l'arrestation de l'accusé dans la Métropole. Les recherches étaient sous la direction du détective Clément Massicotte, de la Sûreté municipale de Trois-Rivières, qui travaillait de concert avec le lieutenant-détective Jean-Marie Hubert.

Un véritable aller-retour entre Trois-Rivières et Montréal d'où ils revinrent vendredi, avec l'auteur du vol cher "Foxy" comme les gens l'appelle. Parce qu'il faut dire que ce prénom pittoresque est connu de la majorité des Trifluviens adultes, comme étant celui qui porte depuis d'innombrables années, M. Armand Géligny, le propriétaire de l'établissement vole.

Côté judiciaire, l'affaire sera définitivement close le 30 janvier lors du prononcé de la sentence contre l'auteur du vol, Michel Lapointe.

Deux individus sont accusés de vols dans des boîtes à lettres

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — La Sûreté municipale de Trois-Rivières a capturé deux individus soupçonnés d'avoir commis une série de vols dans des boîtes aux lettres de la rue Ste-Ursule, ces derniers jours.

Des vols ont été commis dans cinq boîtes aux lettres.

Les limiers de la Sûreté municipale ont été vite mis sur la

piste après avoir commencé leur enquête.

Le capitaine Georges Gagnon en charge de la Sûreté municipale, a préféré faire les noms de ces deux hommes.

Le limier a dit qu'ils allaient être traduits devant les tribunaux à nouveau. Ils ont en effet comparu hier matin. Les deux individus ont plaidé non-coupables et la cause a été remise.



Le président de la commission scolaire Chavigny, M. Roland Lemieux gérant du personnel à la Westinghouse, n'a pu s'empêcher de sourire, en entendant un commissaire faire la remarque suivante: "Les néons fonctionnent mal dans une classe de Ste-Etienne-des-Grès... ce sont des General Electric". "Je vous comprends", a répondu M. Lemieux en riant.

"La route Montréal-Québec est une route modèle qui n'a pas de supérieure dans aucun pays et dont on peut s'enorgueillir. Ceux qui passent sont enchantés de trouver une route parfaite des ornements de jadis et les habitants des municipalités qu'elle traverse ne regrette aucunement les dépenses qu'ils ont encourues pour contribuer à la confection de cette route qui ne fait pas seulement que passer le progrès à leur porte, mais qui le fait aussi pénétrer chez eux" (L'Almanach de Trois-Rivières 1919). Comme les temps ont changé, comme le progrès a vite modifié l'état de nos routes! Il y a cinquante ans à peine, on vantait notre route nationale No 2, mais aujourd'hui peut-on en dire autant?

Aujourd'hui marque le 54^{ème} anniversaire de fondation du Kiwanis international. Le Kiwanis international groupe des milliers de clubs répartis dans près d'une trentaine de pays à travers le monde.

Il est rumeur dans les milieux du trot et amble que la piste de courses sous harnais de Trois-Rivières ouvre ses portes au cours du mois d'avril. Les parieurs ont encore le temps de se préparer cependant.

L'électricité, confort total à la portée de tous DE L'EAU CHAUDE EN ABONDANCE... FINANCEMENT À 44.92 PAR MOIS Consultez votre dépositaire de confiance



L'effort combiné de cinq brise-glaces s'avère fructueux

L'EMBACLE de Sorel cède

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — Le travail tenace et constant de cinq brise-glaces du gouvernement fédéral aidé d'une température vraiment clémente, a permis de rétablir la navigation d'hiver sur le fleuve St-Laurent entre Trois-Rivières et Montréal, quand le tenace embâcle qui s'échelonnait sur plusieurs milles sur le lac St-Pierre à la hauteur de Sorel a été vaincu, vers 18 hres, dimanche.

Les quatre cargos prisonniers des glaces depuis plus de huit jours se sont immédiatement libérés à la grande joie des équipages et plusieurs bâtiments qui attendaient patiemment dans le havre montréalais ont bravé la noirceur pour mettre le cap en

direction de Trois-Rivières. Mais la plupart des 29 cargos amarrés dans la Métropole canadienne ont préféré attendre l'aube de lundi avant de prendre le départ.

Travail colossal

Il a fallu les efforts combinés des brise-glaces Wolfe, Esneest-Lapointe, McLean, d'Iberville et Montcalm pour vaincre la résistance de l'embâcle de Sorel. Quotidiennement, depuis plus d'une semaine, deux et parfois quatre brise-glaces se sont rendus vers l'immense et épais champ de glace, mais le travail s'effectuait très lentement. Cependant, à la faveur d'une température plus clémente, le ministère fédéral des Transports a

décidé de déléguer cinq brise-glaces et finalement l'embâcle céda. Le chenal quoique jonché de très nombreux morceaux de glace qui s'écoulaient régulièrement est maintenant ouvert à la navigation à la plus grande satisfaction des compagnies maritimes, des armateurs et des débardeurs du port du St-Laurent.

Une armada

Le port de Trois-Rivières a accueilli, hier après-midi, une véritable armada de cargos. Les nombreux cargos qui arpentent les quais ont vu les bâtiments Varya Koti, Varla Dan Costa Flora, Manchester Shipper, Egon Wesh, Beryusa,

le Mormac Saga, le Navarin, le Leonid Leonidov et le Northern Eagle chercher refuge dans le havre de la cité Lavolette. La plupart de ces bâtiments quitteront le cap en direction de la mer, ce matin, mais les cargos Egon Wesh, Beryusa, le Mormac Saga et le Navarin assureront la poursuite de la navigation d'hiver au port local. Le mois de janvier a débuté sous d'heureux auspices et malgré l'embâcle de Sorel, une nouvelle page sera sans doute écrite dans l'histoire de la navigation en ce qui regarde le premier mois de l'année à Trois-Rivières. Les autorités du port attendent aujourd'hui l'arrivée du navire-citerne Maplebranch et du cargo Grunant.

Condamné à verser la somme de \$41,566 à M. McCormick

Le Dr Gaston Marcotte obtient gain de cause en Cour d'Appel

par Claude HEROUX

TROIS-RIVIERES — La Cour d'Appel du Québec vient de renverser un jugement de la Cour supérieure de la Cour supérieure de Trois-Rivières rendu le 28 mai 1965 et par lequel le Dr Gaston Marcotte, chirurgien du Cap-de-la-Madeleine avait été condamné à verser la somme de \$41,566.72 à M. Donald McCormick.

La cause se rapportait à un accident d'automobile survenu le 7 août 1960 au cours duquel M. Donald McCormick eut une jambe fracturée. Il fut hospitalisé sous les soins du Dr Marcotte qui appela le Dr Normand, un orthopéde de comme consultant. Ce dernier conseilla une traction suivie par l'insertion d'un clou intra-médullaire.

McCormick fut gardé sous observation jusqu'au 22 août alors qu'il fut opéré par le Dr Marcotte. L'intervention chirurgicale ne fut cependant pas celle conseillée par le Dr Normand. Le Dr Marcotte appliqua plutôt

une plaque de métal aux deux parties de l'os et mit la jambe du patient dans le plâtre.

Le 3 septembre, McCormick quitta l'hôpital, mais quelques jours plus tard, le Dr Marcotte découvrit qu'une infection s'était développée. McCormick fut réadmis à l'hôpital et un examen aux rayons-X laissa voir que la plaque s'était déplacée.

Il appela alors le Dr Normand qui l'admit à un autre hôpital où il demeura jusqu'au 22 février 1961. Il fut alors transféré à Montréal.

M. McCormick avait intenté une action pour dommages en alléguant en substance que le Dr Marcotte n'était pas qualifié et était inexérimenté et qu'il avait mal exercé son jugement. Il soutenait également que le chirurgien n'avait pas pratiqué l'opération adéquate et qu'il n'avait pas donné des traitements post-opératoires adéquats.

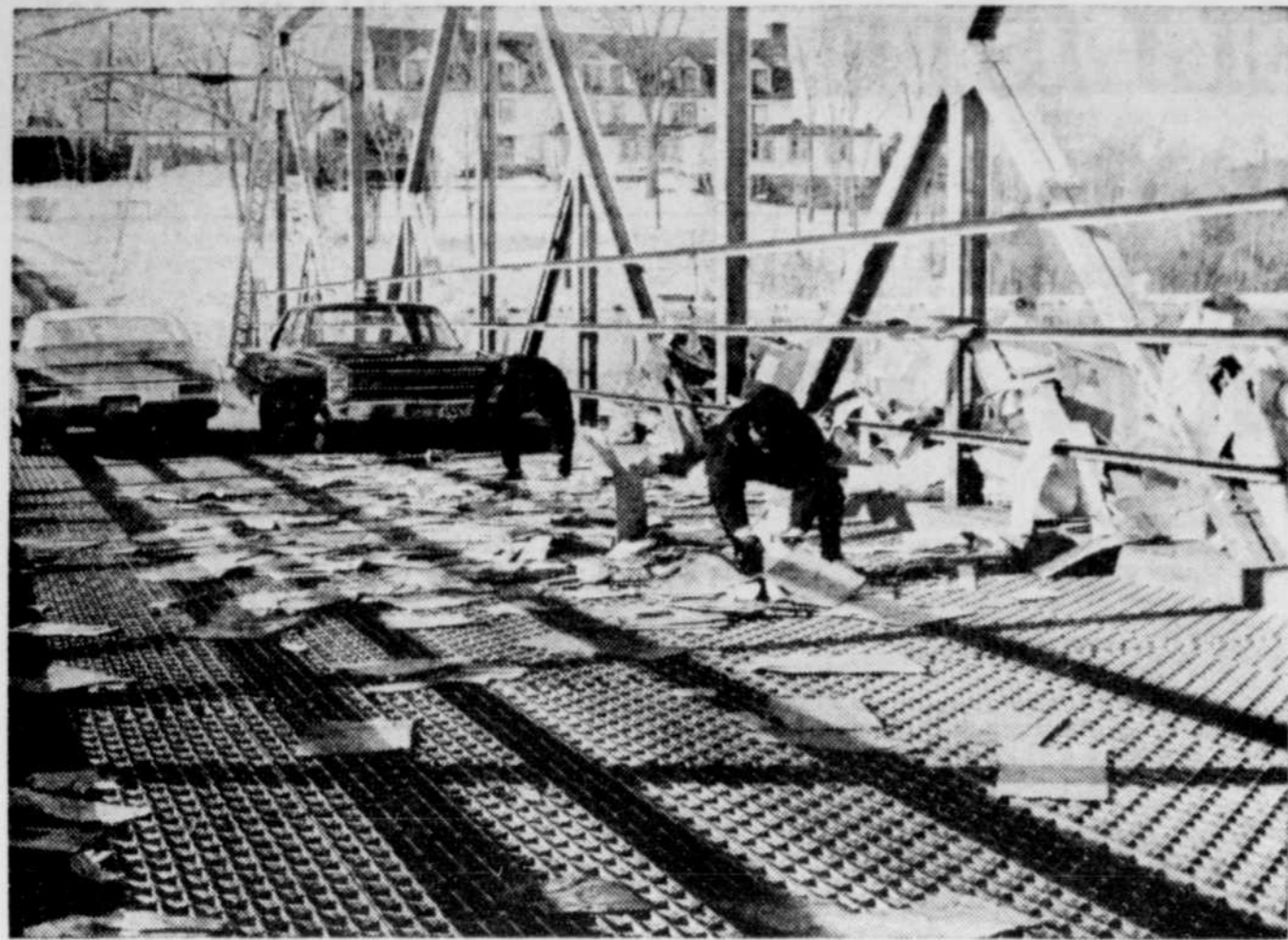
En appel

Les juges Casey et Pratte de la Cour d'Appel ont prétendu que ce jugement de première instance était fautif. Selon eux, la décision prise par le Dr Marcotte, la dimension de la plaque et le nombre de vis de même que leur dimension furent faits dans l'exercice de son jugement de chirurgien et la preuve ne

peut justifier la conclusion qu'il a manqué de ce degré de compétence et de prudence qui est requis d'un praticien ordinaire compétent.

Dans ces circonstances, continue le jugement de la Cour d'Appel, le Dr Marcotte ne peut être tenu responsable pour les résultats, c'est à dire pour ce qui est en fait arrivé. De plus, il n'est pas établi que si la plaque avait été plus grosse et si les vis avaient été plus longues et plus nombreuses, les résultats auraient été meilleurs ou même différents. La preuve est plutôt à l'effet que la défaillance des vis était due à l'infection. L'infection est un risque toujours présent et on ne peut prétendre qu'un chirurgien est négligent chaque fois que cela arrive.

D'après les juges Casey et Pratte, il appartenait à M. McCormick de montrer directement ou indirectement, par une preuve ou par une autre, que l'infection fut apportée par la négligence du Dr Marcotte ou (Voir: Le Dr Gaston 19)



DEUX POLICIERS DE LA SÛRETÉ MUNICIPALE de Grand-Mère, les agents Jean-Guy Beaudoin et Fernand Gélinas, ont été appelés, hier midi, au pont de Grand'Mère, alors qu'un camion avait perdu une partie de sa cargaison de

carton, bloquant partiellement la circulation sur le pont. Les policiers ont dû nettoyer le tablier du pont, pendant que la circulation était passablement retardée.

(Photo Le Nouvelliste)

Par l'entremise du nouveau bulletin

Les membres du Service d'orientation veulent faire connaître leur rôle

SHAWINIGAN (R.M.) — Les membres du Service d'orientation de la Commission scolaire régionale de la Mauricie, conseillers en orientation et documentalistes profiteront de l'heureuse initiative de faire paraître un bulletin d'information pour faire mieux connaître la situation scolaire dans notre milieu.

Dans la publication de ce nouveau bulletin, les membres pourront fournir des renseignements sur leur travail et ainsi établir entre les intéressés ce dialogue si nécessaire dans la recherche d'une profession, d'un métier.

Le rôle du conseiller en orientation n'est pas du tout celui d'un magicien ou d'une tireuse

aux cartes. L'orienteur est une personne qui veut aider l'étudiant à mieux connaître ses capacités, ses aptitudes, ses intérêts, sa personnalité et son rendement scolaire. Le but visé est de permettre à l'étudiant d'être à même de faire un choix libre et éclairé d'une profession ou encore d'un métier.

Préjugé

Dans l'esprit de bien des gens, "éducation pour tous" signifie "université pour tous". Le récent bulletin d'information précise qu'on affirme sans raison que les seules études valables seraient des études universitaires. La Commission scolaire régionale de la Mauricie est prête à discuter avec la population des débouchés dans le monde technique et dans le monde des métiers. Ainsi, les gens auront l'occasion de suivre l'évolution du système d'éducation.

A Shawinigan et à Trois-Rivières

L'inscription pour le CEGEP et le Secondaire V est prévue pour avril

SHAWINIGAN (R.M.) — Les CEGEP de Shawinigan et de Trois-Rivières feront connaître au public les conditions d'admission ainsi que le contenu général des options offertes respectivement à chacun des CEGEP. Depuis le mois d'octobre dernier, le Bureau régional organise des rencontres entre les cinq régionales et les deux CEGEP concernés.

Ces réunions se sont avérées des plus fructueuses, puisque déjà plusieurs solutions relatives au Secondaire V s'amorcent. Dès la fin janvier, des prospectus feront connaître les résultats des rencontres.

La Commission scolaire régionale de la Mauricie désire avant tout établir un franc dialogue avec les parents et les élèves et toute la population. Ainsi, la population pourra connaître d'avance les possibilités d'admission.

L'inscription, tant pour le CEGEP que pour le Secondaire V, est prévue pour le mois d'avril, cette année. Les notes de l'année s'avèrent donc très importantes pour déterminer l'inscription d'un étudiant à une école.

Selon les biologistes

La pêche aux petits poissons moins bonne les fins de semaine

SHAWINIGAN (R.M.) — "La pêche aux petits poissons des chenaux a été très bonne la semaine dernière dans la région de Ste-Anne de la Pérade. Malgré la grande marée qui occasionne le refolement de l'eau, les fervents de ce sport sont demeurés tout aussi enthousiastes. Même si l'eau a débordé un peu par dessus l'épaisse couche de glace, il y avait moyen d'aller pêcher sans difficulté". C'est ce que précisait M. Gaston Lemay, biologiste au Service de la Faune pour la région de la Mauricie.

Le taux de conciergerie serait élevé selon les commissaires

SHAWINIGAN (J.A.D.) — Les commissaires d'écoles de la commission scolaire régionale de la Mauricie ont été surpris de connaître le taux excessif demandé par le service de conciergerie de l'école François-Boulay, pour l'entretien et la surveillance des classes, à l'occasion d'une session d'animation à l'intention des membres de la C.S.N. de Shawinigan.

La C.S.N. a demandé aux commissaires l'autorisation de louer 4 classes de l'école François-Boulay, de même que la salle, et sur demande du secrétaire-trésorier de la régionale, les concierges ont présenté une soumission à raison de \$100 plus \$10 pour la salle pour la durée de cette session d'animation. Ces chiffres seraient basés selon

les taux de la convention collective de travail qui existe à la commission scolaire de Shawinigan-Sud.

Le commissaire Gilles Desrosiers a trouvé ce taux exagéré, ajoutant que nulle part ailleurs on ne payait un prix semblable pour le service de concierges.

"Avec des taux semblables, on leur (la C.S.N.) coupe le cou", a lancé le commissaire G.-E. Giroux. "C'est notre rôle d'aider le plus possible à tout groupement qui s'occupe d'éducation".

Les commissaires d'écoles ont tenu à ce que cette discussion se poursuive en comité avant de prendre une décision, quant à la location des 4 classes et de la salle de l'école François-Boulay au cours de la prochaine fin de semaine.

Pour une valeur de près de \$1 million

Un total de 109 permis de construction émis à Grand'Mère

GRAND'MÈRE (R.G.) — Un total de 109 permis de construction ont été émis durant l'année qui vient de se terminer et ce, pour une valeur de près d'un million de dollars.

En effet, la somme exacte de la valeur de ces permis de construction a atteint les \$957,965. On se souviendra par contre qu'en 1967, quatre-vingt-neuf permis avaient été accordés et pour une valeur de \$1,292,800. Cela représente une diminution pour 1968 de plus de \$300,000 mais une augmentation de 20 demandes de permis.

Par ailleurs on note l'an dernier l'émission de deux permis de construction pour les écoles. Le premier, émis au mois de juin au montant de \$108,000 et ce pour les réparations effectuées à l'école de Saint-Louis-de-Gonzague qui avait été incendiée. Le second a été accordé pour la construction de la rampe à l'école du Sacré-Coeur et était au montant de \$160,000.

Résidences

Les citoyens de Grand'Mère, d'après le tableau des permis de construction de l'année 1968, ont dépensé plus de \$130,000 en réparations de leurs domiciles tandis que d'autres ont construit des résidences pour une valeur de \$300,000. Ces chiffres sont par ailleurs sensiblement les mêmes qu'en 1967.

Industries et commerces

On note cependant une diminution d'environ 30,000 dollars

Ecoles

Par ailleurs on note l'an dernier l'émission de deux permis de construction pour les écoles. Le premier, émis au mois de juin au montant de \$108,000 et ce pour les réparations effectuées à l'école de Saint-Louis-de-Gonzague qui avait été incendiée. Le second a été accordé pour la construction de la rampe à l'école du Sacré-Coeur et était au montant de \$160,000.

Francine Champagne est retrouvée

SHAWINIGAN (D.B.) — Une adolescente de Shawinigan, Francine Champagne, 16 ans, portée disparue depuis le 11 novembre dernier, vient d'être retrouvée à Montréal.

L'adolescente, qui a été retracée dans une maison de la métropole par des agents de l'endroit, devait comparaître en Cour de Bien-Être à Montréal avant d'être remise aux autorités policières de Shawinigan.

Cette adolescente apparaissait en effet sur une récente circulaire publiée par la Sûreté du Québec, parmi un groupe de personnes portées disparues.

A son retour à Shawinigan, la jeune fille devra comparaître devant la Cour de Bien-Être.

Elle faisait de l'auto-stop

Elle s'enfuit avec les recettes du restaurant laissées dans l'auto

SHAWINIGAN (D.B.) — Une jeune fille de Shawinigan comparaitra prochainement en Cour des Sessions pour avoir présumément commis un vol simple

ne fille qui faisait du "pouce", a effectué un arrêt et que la fille a pris la fuite avec les recettes du restaurant qui étaient demeurées sur le siège avant.

L'affaire ne devait pas demeurer là puisque le restaurateur alerta aussitôt les policiers du poste No 1 pour les mettre au courant du méfait dont il était victime.

Peu de temps après, le sergent Florent Bellemare et l'agent Claude Désaulniers localisèrent une jeune fille de 26 ans qui fut par la suite détenue pour interrogatoire. Elle comparaitra prochainement en Cour des Sessions.

Vol par effraction

Un vol par effraction a été pertré dans la nuit de samedi à dimanche dans le local des Chevaliers de Colomb, situé sur la Cinquième Rue.

Le ou les voleurs se seraient alors emparés d'une minime somme d'argent de même que d'une certaine quantité de cigarettes. La sûreté municipale de Shawinigan enquête présentement sur cette affaire.

Tournée d'information

SHAWINIGAN (R.M.) — Une tournée d'information est organisée par la commission scolaire régionale de la Mauricie, en vue de rencontrer tous les professeurs de français et de les préparer au nouveau programme-cadre émanant du ministère de l'Éducation.

Avant le lancement officiel, le comité, chargé par le Ministère d'élaborer un tel programme, veut connaître l'opinion des professeurs de français à travers la Province. M. Raoul Maillet, membre du comité et superviseur du français à la Commission scolaire régionale de la Mauricie, a préparé la documentation nécessaire. Cette documentation a été expédiée dès la semaine du 6 janvier. Elle a été préparée à l'intention de chaque professeur.

Les rencontres auront lieu à l'école Maria-Goretti le 28 janvier, le 21 janvier à Shawinigan à l'école François Boulay, le 11 février à l'école Saint-Louis-de-Gonzague de Grand'Mère et le 4 février à l'école Centrale de La Tuque.

Automobile retrouvée

Un membre de la Sûreté municipale de Shawinigan a retrouvé samedi soir, une automobile rapportée volée deux jours auparavant.

L'automobile une Oldsmobile de modèle 1969, avait été volée devant le restaurant Sans Nom sur la Cinquième Rue jeudi soir pour être retrouvée dans la région de St-Gérard samedi soir.

Il semble qu'au moment du vol, le propriétaire de la voiture avait laissé son moteur en marche et que les portes n'étaient pas verrouillées.

Vitrine brisée

Un méfait assez inusité a été rapporté à la Police dimanche soir. On a en effet signalé qu'une vitrine de la rue de la Station avait été brisée. Rendus sur les lieux, les policiers ont constaté que c'est un amortisseur choc d'automobile qui avait été jeté dans cette vitrine. On n'a toutefois pas remarqué de vol dans cet établissement.

O'CAPRI
SALON BAR SHAWINIGAN
EN VEDETTE
LES CHATELAINS
Dimanche concours de danse avec Lise et Robert
Mardi soir: Soirée des Dames
Ouverture officielle vendredi
ENTRÉE LIBRE
Vistez noirs "Tiki Bar"
le bar le plus intime de la Mauricie
Tél.: 539-4227

Surveillez Bien!
DUPUIS
Journal
14 pages d'aubaines!
dans le Journal de demain

Les suppléments? Un cadeau de la maison!

- Et voici les suppléments que les Messageries du CN offrent:
- Des trains marchandises express qui relient tous les grands centres.
 - Des wagons chauffés au besoin.
 - Des containers qui se prêtent au transport rail-route.
 - Un réseau qui rejoint plus de clients dans les 10 provinces.
 - Les colis de 10 tonnes sont livrés avec autant de facilité que ceux de 10 livres.
 - Un même numéro de téléphone pour les Messageries aériennes et étrangères.
 - Un représentant du service à la clientèle est toujours là pour vous conseiller et vous aider de mille façons.



Pour la collecte des colis, composez 374-3533.
Messageries CN

1936, St-Marc Shawinigan
CRÉDIT nova FINANCE
Tél.: 536-4166
Financement, équipement commercial et industriel
Nantissement commercial
Hypothèque à court terme.

DEMAIN SOIR
22 janvier '69 à 8h. p.m.
COURS DE PERSONNALITÉ
Institut de Technologie de la Station, Shaw.
(Local: 225)

* SOIRÉE MIXTE * Démonstration gratuite

PROFESSEUR: Monsieur DOMINIQUE GRENIER
Plus de 2,000 gradués

CE COURS VOUS AIDERA DE 15 FAÇONS

Mieux vous connaître	Augmenter votre revenu
Adopter une attitude positive	Guérir tout complexe
Préciser votre but dans la vie	Pratiquer l'auto-suggestion
Devenir un chef	Développer votre mémoire
Acquérir l'esprit de décision	Soutenir une conversation
Vaincre la timidité	Vous faire de nouveaux amis
Multiplier votre enthousiasme	Parler en public
Persuader par la parole	

Pour renseignements: R. Désaulniers - 537-1877
Ces cours sont organisés par la JEUNE CHAMBRE de SHAW, Inc.

Bulletin d'information

SHAWINIGAN (R.M.) — La Commission scolaire régionale de la Mauricie se propose de publier une série de bulletins d'information, dans le but d'atteindre de façon tangible la population mauricienne. Une première publication vient d'être faite.

Les objectifs principaux sont de renseigner les parents dans le domaine de l'orientation scolaire, d'informer tout spécialement les élèves du secondaire et d'être à la pointe de toutes les informations utiles à la population scolaire.

La fréquence de ce bulletin d'information sera variable. On espère toutefois que sa publication sera bimensuelle, si tout va comme prévu. Les renseignements qui pourront être donnés demeureront au palier de la généralité.

Soucieux de rejoindre et d'informer tous les intéressés à l'éducation, les conseillers régionaux ont approuvé unanimement la publication d'une série de bulletins qui pourra compléter dans les foyers l'information donnée par les différents moyens de diffusion. Le directeur du bulletin est M. Raoul Maillet de La Tuque.

Aucune augmentation de taxes

Prévisions budgétaires de \$1,976,000

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (R.L.) — Lors de la réunion du conseil d'hier soir, le policier Gaston Bernier de la force constabulaire de Victoriaville, a été promu au grade de sergent.

Ce matin à 10 hres, le député provincial Roch Gardner donnera une conférence de presse dans les salons du Collège de Victoriaville. On s'attend à ce que le député fasse à ce moment l'annonce officielle du CEGEP pour Victoriaville, en septembre 1969.

Une joute doit avoir lieu ce soir à Sherbrooke, entre les Tigres de Victoriaville et les Castors de Sherbrooke. La direction du Sherbrooke a demandé à M. Paul-Emile Michel de remettre à une date ultérieure cette partie à cause de la joute des étoiles à la télévision. M. Michel a refusé, ayant frais à la mémoire qu'il avait demandé que la partie de jeudi passée entre Victoriaville et Sherbrooke soit reculée du fait que les Tigres avaient eu une journée de retard pour leur retour d'Europe et ne disposaient que de quelques heures de repos avant cette joute de jeudi. On avait alors refusé de reporter à plus tard la partie de jeudi, croyant probablement que les Tigres, très fatigués, seraient une proie facile.

Depuis leur retour d'Europe, les Tigres ont fait très bonne impression, gagnant deux joutes sur trois et perdant l'autre en supplémentaire, vendredi soir à Chicoutimi.

Jocelyn Hardy a récolté un profit personnel au cours de ces trois matchs. Jeudi dernier, il récoltait quatre assistances contre Sherbrooke, vendredi soir, il marqua trois buts à Chicoutimi et dimanche soir, il enregistrait un autre but contre St-Hyacinthe.

Dans le programme double de la ligne de ballon sur glace, vendredi dernier, le Raoul Saucier a blanchi le HPL par 1 à 0 dans la première rencontre, grâce au but de Denis Blanchet et dans la deuxième partie, le Nid Blanc a défait les Electroniciens par 2 à 0 grâce à deux buts de Yvan Lapiere.

Le président de la ligne de ballon sur glace de Victoriaville Normand Arbour, invite personnellement la population à se procurer des billets pour le formidable spectacle des équipes de la ligne Nationale, dimanche prochain le 26 janvier au centre Jean Béliveau. L'organisation doit vendre 2,000 billets car les dépenses sont très élevées.

Le club Piscine Spartan, de la ligne Commerciale de hockey Molson, portera désormais le nom de club Restaurant Belvu. En effet, ce commanditaire a accepté de prendre à sa charge ce club de la division B.

De grandioses cérémonies marqueront l'ouverture officielle de la nouvelle usine Val-Bar Inc., samedi le premier février prochain, à 17 heures, au bureau de l'usine, en bordure de la route Transcanadienne, à la sortie de Princeville. On sait que le président de Caravane Val-Bar Inc. est M. Sarto Baril.

Le salon international de l'automobile, qui se tient présentement à Montréal, est vraiment ce qu'il y a eu de plus magistral d'organisé dans ce domaine au Québec. A notre connaissance, seulement deux compagnies n'exposent pas soit Rolls-Royce et Volvo. La valeur totale des modèles en montre dépasse le million de dollars.

Lors de l'inauguration et l'ouverture officielle du nouvel édifice provincial, situé au 62 St-Jean Baptiste à Victoriaville, samedi le 8 février prochain à 14.30 hres, ou le ministre des Travaux publics sera présent, M. Armand Russel, le député Gardner lance une invitation spéciale aux épouses.

(C.T.) — C'est vraiment un tour de force qu'a réussi Yves Samson, lors du tournoi des archers Vikings, en plaçant sa deuxième flèche immédiatement sur la précédente. Fait d'autant plus remarquable que l'on se servait de flèches en aluminium.

La semaine prochaine débutera la semaine des examens pour les élèves de la régionale des Bois-Francis. Sur le total de 1000 points que contient l'année, 300 feront les frais des prochains examens. Ensuite, il ne restera que la moitié à prendre et le tour sera joué: une autre année scolaire terminée.

Les enseignants prendront le vote au sujet de la grève tournante dès mercredi soir. Une assemblée importante pour tous les enseignants. Parions que comme les régionales avoisinantes, les enseignants des Bois-Francis se prononceront contre la grève tournante.

Mercredi soir prochain, à East Angus, aura lieu une autre importante assemblée: la Fédération des clubs de chasse et pêche du nord de l'Estrie élira son exécutif pour l'année. Il sera question du parc provincial. Claude Turgeon et quelques autres Mousquetaires assisteront à cette importante assemblée.

Le président des Lions, M. Ben Mathieu, se prépare activement à son voyage en Floride, qui est cédé pour février.

Dimanche le 2 février prochain, le notaire Nicolas Larochelle prononcera la conférence devant les membres de la Chambre de Commerce d'Arthabaska. Il parlera certes de l'entraide économique. Une bonne chose, selon le secrétaire Gaston Roy.

Le confrère Jacques Drapeau a décidé de se payer du luxe: il a tout simplement changé son appareil de télévision pour un tout nouvel appareil en couleurs.

Déjà on parle de pêche: un groupe de mordus ont même fait les réservations pour leur excursion de juin prochain. Avec la neige que nous avons, voilà un bon moyen d'oublier les fatigues de la pelle, pas vrai Jean-René Hébert et les autres?...

VICTORIANVILLE (R.L.) — Au cours d'une assemblée très chargée, les édiles municipaux de la ville de Victoriaville ont adopté, hier soir, les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 1968-69. Comme on le sait un certain retard a été constaté quant

à l'adoption de ces prévisions budgétaires qui normalement le sont en septembre ou octobre. Ces prévisions budgétaires pour l'année financière 1968-69 prévoient des dépenses totales de l'ordre de \$1,976,000 et des revenus similaires.

En adoptant ce budget qui est plus imposant que la dernière année, le conseil a maintenu le taux de la taxe foncière à 95 cents du \$100.00 d'évaluation, le taux de la taxe de locataires à 8 pour cent du loyer annuel.

Le taux de la taxe d'affaires, industries et commerces a été fixé à 5 pour cent de la valeur locative. Comme c'est la première année que cette dernière taxe sera calculée selon la valeur locative, c'est là une source de revenus plus importante qui parviendra à combler les dépenses plus fortes, prévoit-on.

Avant l'adoption de ces prévisions budgétaires, le conseil avait accepté un rapport du bureau de révision concernant le rôle d'évaluation pour l'année 1968-69. Comme on le sait, M. Raymond Beaudet président ce bureau de révision qui a également comme autres membres MM. Lucien Michaud et Robert Provencier. Voici en résumé l'évaluation 1968-69 de la ville de Victoriaville. Disons que la valeur totale des terrains et bâtiments, imposables et non-imposables est de \$76,512,300. Ce chiffre total se répartit de la façon suivante:

Evaluation imposable	
Terrains	\$10,099,975.00
Bâtiments	\$49,684,925.00
Total	\$59,784,900.00
Evaluation non-imposable	
Terrains	\$1,440,000.00
Bâtiments	\$15,287,400.00
Total	\$16,727,400.00
Evaluation totale	
Terrains	\$11,539,975.00
Bâtiments	\$64,972,325.00
Total	\$76,512,300.00
Total des loyers imposables	
	\$2,133,112.00
Total des loyers non-imposables	
	\$11,040.00
Revenus	

Au chapitre des sources de revenus prévus on note que la

L'industrie laitière est très importante

La région est favorisée au point de vue agriculture

VICTORIANVILLE (R.L.) — Notre région est favorisée au point de vue agricole. Pour prouver cet avis, le député provincial d'Arthabaska, M. Roch Gardner, nous fournit quelques statistiques sur la région no 4, qui comprend les comtés de Nicolet, Arthabaska, Yamaska et Drummond.

L'industrie laitière est très importante ainsi que celle de l'élevage des porcs. Les bovins et l'aviculture fournissent également une part appréciable du revenu des produits agricoles vendus dans notre région.

Si l'agriculture est prospère, on le voit, en bonne partie, à la qualité du sol, que l'on considère de moyen à bon.

La région comprend 4,800 fermes commerciales, sur un total de 7,300. Par rapport à la province, la région no 4 possède donc 11.4 pour cent des fermes commerciales du Québec, avec une superficie de 1,141,565 acres. De ce nombre, 52 pour cent, soit 619,714 acres sont cultivées, 15 pour cent représentent les pâturages naturels et 23 pour cent le terrain boisé.

Les produits laitiers viennent en tête des revenus de la production agricole de notre région, avec une contribution de 48 pour cent de la valeur totale des ventes. Suivent par ordre d'importance, tout ce qui concerne les volailles, c'est-à-dire, les poules et les poulets, les dindeonneaux et les oies, avec une valeur de 16 pour cent des ventes totales, l'élevage des porcs avec 14 pour cent, l'élevage des bovins et les cultures industrielles que l'on pratique dans Yamaska, Nicolet-Ouest et Drummond.

La production avicole de la région no 4 est particulièrement importante, surtout dans les comtés d'Arthabaska et de Drummond. En 1967, par exemple, 23 millions de douzaines d'œufs et 38 millions de livres

de volailles ont été produites sur ce territoire, sans compter les 5,372,000 livres de dindeonneaux. Ensemble, les cinq comtés de la région ont une possibilité d'éclouage de 330,000 poussins par semaine.

Près de 90 pour cent des fermes commerciales de la région no 4, sont à base d'industrie animale. 15 pour cent des bovins totaux des fermes commerciales de la province, 15 pour cent des vaches et 11 pour cent des porcs se trouvent dans cette région.

Voici la répartition du cheptel de la région no 4: Nombre de bovins — 191,109, vache et taures — 119,550, bouvillons de un an et plus — 3,326, porcs — 115,670, moutons — 2,706.

Constatacion Depuis quelques années, on a constaté dans la province et dans la région que le nombre total de bovins, de vaches et de porcs a augmenté passablement alors que celui des moutons a baissé.

Les 3,762 fermes laitières commerciales et quelque 2,000 autres fermes de la région, écoulent leur production de lait dans la région, qui comprend six usines de pasteurisation et 14 fabriques de lait industriel. La majorité du lait nature est ensuite distribué à Québec, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville et Victoriaville.

Les porcs et les autres animaux de boucherie, qui font l'objet de 513 fermes spécialisées, sont dirigés vers les grands abattoirs de Montréal et parfois dans les abattoirs locaux.

Ferme moyenne Dans un autre ordre d'idée, la ferme moyenne a une superficie de 156 acres, dont 82 en culture, 14.5 en pâturage et 25 en forêt. La capitalisation moyenne de

ces fermes est de \$22,567. Plus de la moitié de cette somme est au bénéfice de fonds de terre et des bâtiments: \$5,370 sont investis dans le cheptel et \$4,350 se retrouvent dans la machinerie et l'outillage.

En résumé, les marchands présents étaient fort mécontents et ont quitté la salle des délibérations en maugréant et gesticulant contre le geste posé par leurs dirigeants municipaux. Nous reviendrons dans une édition ultérieure sur les propos qui ont été tenus à ce sujet, de part et d'autre.

Le programme de la soirée sera très chargé, étant donné qu'une cinquantaine de trophées seront remis. Il y aura également danse avec orchestre.

La tenue sport serait de mise lors de cette soirée qui promet beaucoup.

Mot du président

Au terme d'une autre année d'activités, le président des Mousquetaires désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès connu. J. Germain Girouard déclare ainsi: "Je m'étais fixé deux objectifs princi-

aux en acceptant le poste de président: faire de l'ensemencement et l'achat d'un nouveau terrain; dans les deux cas le travail est commencé. Nous avons organisé un bassin d'élevage et fait l'acquisition d'un nouveau terrain".

En provenance de notre bassin d'élevage, 6,300 truites arcaniel ont été ensemencées dans différents ruisseaux de la région.

L'Association conserve toujours le terrain situé à Ste-Clothilde. De plus un terrain vaste situé en bordure du lac St-Joseph à St-Ferdinand a été acquis au cours de l'année. Ce terrain est situé voisin de celui qui avait été loué l'an passé.

Cinq chaloupes ont été achetées, 20 tables de pique-nique fabriquées. Ce résumé donne une idée des efforts de la direction pour procurer à ses membres tout le plaisir possible, avec une contribution très minime.

On sait que l'Association des Mousquetaires groupe près de 1,000 membres.

Dans plusieurs domaines, un travail intense a été fait. Une nouvelle association régionale est en formation, nous y avons participé. Cette association a mis de l'avant différents projets très intéressants, dont celui de la formation d'un parc provincial à moins de 50 milles de Victoriaville.

Pour ce qui nous touche plus directement, énumérons les différentes activités organisées par l'Association au cours de l'année qui s'achève, deux excursions de pêche, une première à Lanibon et une seconde au Lac St-Joseph et le deuxième au camping familial Crêteau. Trois soirées de films. Deux vi-

sièmes de films. Deux soirées de films. Deux soirées de films. Deux soirées de films.

Le programme de la soirée sera très chargé, étant donné qu'une cinquantaine de trophées seront remis. Il y aura également danse avec orchestre.

La tenue sport serait de mise lors de cette soirée qui promet beaucoup.

Mot du président

Au terme d'une autre année d'activités, le président des Mousquetaires désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès connu. J. Germain Girouard déclare ainsi: "Je m'étais fixé deux objectifs princi-



(Photo Turgeon)

La semaine de secours aux lépreux

CETTE SEMAINE MARQUE LA SEMAINE de secours aux lépreux du monde entier. Pour ce faire, une campagne de recrutement de fonds est lancée. Sur la photo le principal responsable de cette campagne dans les Bois-Francis, M. Paul-Emile Côté, s'entretenant avec le responsable des jeunes, M. Michel Létourneau.

Au domaine des loisirs en plein air

Les Mousquetaires ont connu une année bien remplie

VICTORIANVILLE (R.L.) — Tous les membres de l'Association des Mousquetaires sont priés de noter que la soirée de remise des trophées aura lieu le 25 janvier à 20 hres, à la salle Victoria de la plage Hamel.

Le programme de la soirée sera très chargé, étant donné qu'une cinquantaine de trophées seront remis. Il y aura également danse avec orchestre.

La tenue sport serait de mise lors de cette soirée qui promet beaucoup.

Mot du président

Au terme d'une autre année d'activités, le président des Mousquetaires désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès connu. J. Germain Girouard déclare ainsi: "Je m'étais fixé deux objectifs princi-

aux en acceptant le poste de président: faire de l'ensemencement et l'achat d'un nouveau terrain; dans les deux cas le travail est commencé. Nous avons organisé un bassin d'élevage et fait l'acquisition d'un nouveau terrain".

En provenance de notre bassin d'élevage, 6,300 truites arcaniel ont été ensemencées dans différents ruisseaux de la région.

L'Association conserve toujours le terrain situé à Ste-Clothilde. De plus un terrain vaste situé en bordure du lac St-Joseph à St-Ferdinand a été acquis au cours de l'année. Ce terrain est situé voisin de celui qui avait été loué l'an passé.

Cinq chaloupes ont été achetées, 20 tables de pique-nique fabriquées. Ce résumé donne une idée des efforts de la direction pour procurer à ses membres tout le plaisir possible, avec une contribution très minime.

On sait que l'Association des Mousquetaires groupe près de 1,000 membres.

Dans plusieurs domaines, un travail intense a été fait. Une nouvelle association régionale est en formation, nous y avons participé. Cette association a mis de l'avant différents projets très intéressants, dont celui de la formation d'un parc provincial à moins de 50 milles de Victoriaville.

Pour ce qui nous touche plus directement, énumérons les différentes activités organisées par l'Association au cours de l'année qui s'achève, deux excursions de pêche, une première à Lanibon et une seconde au Lac St-Joseph et le deuxième au camping familial Crêteau. Trois soirées de films. Deux vi-

sièmes de films. Deux soirées de films. Deux soirées de films.

Le programme de la soirée sera très chargé, étant donné qu'une cinquantaine de trophées seront remis. Il y aura également danse avec orchestre.

La tenue sport serait de mise lors de cette soirée qui promet beaucoup.

Mot du président

Au terme d'une autre année d'activités, le président des Mousquetaires désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès connu. J. Germain Girouard déclare ainsi: "Je m'étais fixé deux objectifs princi-

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



ÉDITORIAL

Que sera le règne de Nixon? Un progrès réel vers la paix?

Richard Nixon, président élu en novembre dernier, prêt hier, à Washington, serment d'office. Même si les Américains se glorifient d'être le plus démocratique des peuples, la cérémonie s'est déroulée au milieu du faste traditionnel des dernières années.

Richard M. Nixon devenait, hier, dans la capitale américaine, le trentième président de la grande république. Cela se déroula dans une atmosphère de grande sécurité.

Richard M. Nixon n'avait guère laissé deviner ce que pourrait être le programme de son administration. On ne prévoyait point qu'il aurait un caractère révolutionnaire. Dès le début il a mis l'accent sur la paix, paix à l'intérieur et paix à l'extérieur, et dont son pays a soif. En même temps, il soulignait son vif désir de mobiliser tous les efforts pour tirer notre univers de la vallée de la tribulation. En fait, juste au moment où il prêtait serment sur la Bible à Washington, les négociations de paix pour donner la paix au Sud-Est de l'Asie semblaient s'amorcer à Paris avec un certain bonheur et plus que jamais on parlait de retour aux États-Unis de certains soldats américains du Vietnam.

On s'y attendait: la paix constituait le thème général du discours du nouveau président. Il en avait continuellement causé au cours de sa campagne électorale depuis son élection, mais n'était point encore à la tête de l'administration il avait apporté la plus grande prudence à tous ses propos.

Soulignons une déclaration capitale du discours d'inauguration du nouveau président. Elle porte particulièrement sur son désir de paix et les moyens de poursuivre sa recherche. De cette participation, il n'exclut aucune nation.

"Pour la première fois — nous résumons — parce que les peuples de l'univers désirent la paix et que leurs dirigeants redoutent la guerre, les temps sont favorables à la paix.

"Si nous voulons atteindre à la véritable grandeur, nous devons

compter sur l'appui de tous les peuples.

Le communisme, celui de la Chine ou de Cuba, hante toujours la république américaine. Dans quelle mesure et à quelle profondeur? Il est toujours difficile de préciser. Et ce fut particulièrement le cas au cours de la dernière année, celle qui a précédé les élections à la présidence. Et puis aux États-Unis, la race des "Eperviers", loge au Pentagone et à des quartiers généraux dans les grands milieux de la sidérurgie. Elle a intérêt à le cultiver. Et ceci donne un intérêt particulier à la déclaration du président Richard Nixon que nous résumons: "Après une période de conflits, nous entrons dans une période de négociations. Que toutes les nations sachent que durant notre administration, celle-ci demeurera ouverte à toutes les idées, un monde favorable à tous les échanges de biens et d'individus, un monde au sein duquel aucun peuple, petit ou grand, ne vivra dans un isolement de colère et mécontentement."

Quel est le sens exact de cette déclaration du nouveau président?

Maints observateurs croient que le président a voulu laisser entendre qu'il pourrait songer à établir les négociations diplomatiques entre les États-Unis et la Chine continentale et peut-être le président Fidel Castro. Peut-être cela dépassait-il sa pensée, mais sait-on jamais? Qu'on se souvienne de la longue histoire du rapprochement entre la république soviétique et la grande nation américaine.

A tous les adversaires des États-Unis, il a proposé une émulation pacifique: pour réduire le fardeau des armements, renforcer les organismes de paix, mais que cela ne conduise pas à la faiblesse. Les États-Unis demeurent forts aussi longtemps que nécessaire et que requis pour le bien de l'univers.

Il y aura à revenir sur plusieurs autres déclarations du chef de la nouvelle administration.

Hector HEROUX

LA PRESSE FRANCOPHONE

Que personne ne perde la tête

La roche Tarpéienne est près du Capitole. Tout homme public qui a des lettres devrait faire encadrer ce proverbe et le suspendre dans son bureau ou encore à la tête de son lit. Quels que soient leurs efforts et leurs mérites, rares en effet sont ceux qui peuvent conserver indéfiniment la faveur du peuple si — rendus prudents par cet avertissement quotidien — ils ne modifient au besoin le cours de leur action en l'accélération ou en la ralentissant, en donnant un coup de barre à gauche ou à droite ou même en faisant résolument marche arrière.

Et ce mois de janvier, c'est sur l'administration municipale qu'on tire à boulets rouges. Ajoutée aux autres incidents, la publication d'un document "confidentiel", qui place la métropole au 10^e rang des villes nord-américaines et au premier rang des villes canadiennes pour le taux de la taxe foncière, ne contribuera certes pas à atténuer la mauvaise humeur des Montréalais, tant locataires que propriétaires.

Le conseiller Fernand Desjardins employé à la section des statistiques de la CECM, qui a soumis cette étude au parti civique en août dernier — étude s'appuyant sur les résultats d'une analyse par le gouvernement américain des taux de taxe foncière en regard de la valeur marchande des propriétés — estime donc: 1 — que pour l'effort fiscal, par capita uniformisé (\$143 68 plus la récente hausse), Montréal est la ville la plus lourdement taxée au Canada (et même en Amérique du Nord si on tient compte de l'indice de richesse des citoyens); 2 — que Montréal est, de toutes les grandes villes nord-américaines, celle qui a atteint le pourcentage d'évaluation le plus rapproché de la valeur marchande, soit 87 pour cent.

Au cours de son examen clinique M. Desjardins ne manque cependant pas d'ajouter que si Montréal recevait en subventions des gouvernements supérieurs un pourcentage égal à celui qu'obtiennent les grandes villes américaines, elle récolterait de 20 à 25 millions de plus par année ce qui diminuerait d'autant l'effort fiscal de ses habitants.

Deuxième constatation: depuis dix ans, les deux commissions scolaires de Montréal ont triplé leurs revenus fonciers pendant que la ville les doublait à peine. La CECM et le PSBGM absorbent aujourd'hui 56 pour cent du total de l'impôt foncier alors que ces revenus ne devraient pas dépasser 50 pour cent comme a admis le gouvernement provincial, lequel n'a cependant rien fait pour corriger la situation.

Troisième constatation: certaines villes américaines (dont New York) bénéficient d'un éventail de sources de revenus beaucoup plus large que celui de Montréal: essence, cigarettes, véhicules commerciaux, courses de chevaux, occupation des chambres d'hôtels, impôt sur le revenu des travailleurs non-résidents, etc. Pourquoi donc Montréal, qui offre toutes sortes de services et de facilités à ceux qui l'habitent, qui y travaillent ou qui la visitent, ne ferait-elle pas de même? Car les Montréalais, eux, sont loin de récupérer tout ce qu'ils versent en impôts à tous les paliers.

Quelques-uns des remèdes recommandés par M. Desjardins, en même temps qu'il a soumis son diagnostic, ont déjà été envisagés par les autorités municipales, entre autres l'établissement d'un impôt touchant les travailleurs non-résidents. Il y a six ans, il en était question et M. Saulnier le jugeait alors difficile à appliquer. Taxe sur les paris aux courses? Pourquoi

pas? Peu s'y objecteraient (sauf les parieurs). Taxe spéciale sur les chambres d'hôtels? Québec occupe déjà ce champ et éloigne ainsi les congrès. Faire payer par divers ministères provinciaux le coût de plusieurs services dans le domaine de l'éducation physique, des loisirs et des sports? Cela semble fort logique, si on oublie que Québec est, elle aussi, la province qui taxe le plus au pays!

On vient ensuite à la dette, qui ferait encore plus mal: plein régime d'austérité pendant deux ans; fermeture de Terre des Hommes en ne conservant que la Ronde. L'idée d'un référendum sur ce dernier point a déjà traversé l'esprit de plusieurs. Nous avons l'impression que la majorité des femmes s'opposeraient à la fermeture alors qu'une majorité d'hommes l'approuveraient.

Mais comme le répète à son tour l'auteur du document, la solution fondamentale, c'est une répartition plus libérale et mieux ordonnée des sources de revenus entre Ottawa, Québec et Montréal. Et il ne serait peut-être pas mauvais qu'une équipe ou un comité financier permanent explore ici tous les sentiers, soulève toutes les pierres, propose tous les moyens pour permettre à Montréal de conserver son rang de métropole.

Sans doute un coup de barre plus rapide, et assez énergique, s'impose-t-il, mais lequel? Il appartient à l'administration d'en décider puisque nous l'avons élu "pour le meilleur et pour le pire". Lorsqu'elle nous a donné le meilleur, nous l'avons accepté avec joie et des deux mains. Sur l'écran on lit aujourd'hui "Difficultés temporaires". Mais un équilibre budgétaire, ça peut se retrouver, pourvu qu'entre-temps personne ne perde la tête.

Rénaude LAPOINTE

John White: un percepteur de taxes de l'Ontario qui veut innover plutôt qu'administrer

par Fred HAMILTON

TORONTO (PC) — Lorsque le premier ministre John Robarts nomma John White au poste de ministre du Revenu de l'Ontario, les critiques du gouvernement conservateur de Queen's Park considéraient sa nomination comme un coup bas porté au nouveau ministre de 43 ans.

Mais le député de London-Sud à l'Assemblée législative se dit heureux à son poste de premier percepteur des taxes de la province.

"Je suis un innovateur plutôt qu'un administrateur, a-t-il confié en interview. J'aime faire du neuf, et ce portefeuille m'en donnera la chance."

Il a affirmé avoir pris tout autant plaisir à accomplir d'autres tâches difficiles qui lui ont été confiées depuis son élection en 1969, dont la présidence d'un comité controversé sur la taxation qui a recommandé que la taxe de vente touche également les aliments et les vêtements pour enfants.

Dans son bureau tranquille du sixième étage de l'édifice Frost, en face de l'immeuble principal du Parlement ontarien, M. White se sent bien loin du cœur de la politique active qui lui a valu, dans le passé, une réputation d'impétuosité surtout auprès du Nouveau parti démocratique. Le leader néo-démocrate Donald MacDonald a récemment qualifié M. White de pire ennemi du parti socialiste.

"Nous sommes d'assez bons amis hors de la Chambre", a dit le ministre.

Sans rancune

Le ministre n'entretient aucune animosité à l'endroit de ceux qu'il maltraite en Chambre, bien que ses commentaires sur les partis d'opposition l'ont fait qualifier de "violemment antisocialiste", par un journal.

"Je ne suis violent que lorsque je m'oppose à ceux qui pensent qu'on peut mener des affaires plus efficacement au gouvernement que dans l'entreprise libre," dit-il.

La controverse politique parlementaire est le cœur de la démocratie, selon lui, le creuset du compromis.

"Le système parlementaire exige la confrontation et l'échange d'idées, et j'aime la confrontation. Une forte opposition exige une forte réaction et certains députés réagissent plus facilement que d'autres. Je suis l'un de ceux-là, et mes collègues comptent sur moi pour faire face aux attaques."

"Rien dans la procédure politique ne nous demande de jouer le jeu doucement."

Lors d'un débat sur le rôle joué par les députés néo-démocrates John Brown et Stephen Lewis dans l'affaire de Brown Camps Ltd, entreprise privée pour le traitement des enfants handicapés qui bénéficiait de l'appui indirect du public grâce aux sociétés d'aide à l'enfance, M. White affirma que les députés avaient été "pris sur le fait".

La Suisse fait face à plusieurs difficultés

par Hans NEUREBOURG

BERNE (PA) — La nouvelle année a bien commencé pour les Suisses, par une amnistie fiscale, mais l'image de la Suisse, île de paix dans un monde troublé, a subi scandales, violence, manifestations et brutalité policière.

Les rumeurs de malaise enregistrées ces derniers mois semblent négligeables si on les compare à la situation d'autres pays, mais pour la première fois de son histoire, le parlement fédéral helvétique a été, en décembre, la scène d'une bataille rangée entre les députés exas et de jeunes autonomistes qui s'étaient frayé un chemin jusqu'à la salle de l'Assemblée.

Le gouvernement avait placé des troupes sur un pied d'alerte dans la région du Jura, foyer des autonomistes, et il fallut quatre mois pour que les autorités fédérales rappellent les soldats. Les autonomistes disent représenter une minorité francophone de plus de 100.000 personnes du canton de Berne où la plupart des habitants parlent allemand. Ils veulent vivre dans leur propre canton francophone comme les gens des quatre autres États suisses.

L'italien et le romanche sont les deux autres langues officielles de la Confédération helvétique.

La Suisse occupe un territoire pittoresque, surtout montagneux, d'une superficie équivalente à la moitié du Nouveau-Brunswick.

Armes suisses

Le pays compte six millions d'habitants. Une commission de médiation étudie les exigences des autonomistes jurassiens.

On a accordé priorité à l'enquête sur un scandale de vente d'armes suisses, surtout lorsqu'on a appris que le Nigeria figurait parmi les six pays d'A-

Morton Schulman, du NPD, le lui rendit quelques mois plus tard lorsqu'il félicita M. White de sa nomination au Revenu.

Idees radicales

"J'ai toujours considéré qu'il est le meilleur cerveau du Cabinet, a dit M. Schulman. En fait, je crois qu'il est le meilleur cerveau du 18^e siècle."

La contribution du ministre du Revenu ne prend pas toujours la forme de l'invective. Il lui arrive fréquemment d'échanger des idées radicales et il a un jour proposé des réformes du conseil de compensation de travailleurs d'Ontario, lesquelles réformes ressemblaient étrangement à celles avancées par les partis libéral et néo-démocrate.

Né à Chicago de parents canadiens, il quitta la marine en 1945 avec le rang de sous-lieutenant et obtint une maîtrise en économie de l'université Western Ontario, à London.

Après deux ans d'enseignement en économie dans trois universités, il fut durant sept ans rédacteur industriel et vendeur à la Steel Co. of Canada, à Hamilton et Windsor.

Un supérieur lui conseilla alors de ne pas s'engager publiquement dans la politique. Cela l'amena à quitter son poste pour faire à son gre.

Il retourna à London, fonda sa propre firme d'équipement industriel, épousa Béatrice Ivey et devint père de deux filles, Martha et Emily, âgées respectivement de 7 et 2 ans.

Il était vice-président de l'association progressiste-conservatrice locale lorsqu'il entendit dire que le Conservateur qui présentait l'un des deux comités de London ne se représenterait pas aux élections de 1959.

La meilleure décision

M. White ne voit pas de choix pour London-sud par M. Robarts, qui représente London-nord à l'Assemblée législative.

Il remporta le siège en 1959, puis à nouveau en 1963 et 1967.

Son entrée en politique a été la meilleure décision qu'il ait jamais prise, affirme-t-il.

"Si je n'ai qu'une vie à vivre, c'est en politique que je veux la vivre."

Le portefeuille du Revenu qu'il dirige a été séparé cette année de celui du trésorier provincial Charles MacNaughton.

M. White veut un ministère qui soit "le meilleur de tous" et des 1.400 fonctionnaires, le meilleur service possible.

"C'est la seule façon de s'assurer que chaque dollar d'impôt est dépensé au meilleur bénéfice possible."

Durant ses trois premiers mois au ministère du Revenu, il a travaillé surtout à trouver des moyens d'accroître l'efficacité.

"Je suis convaincu en tant qu'homme d'affaires qu'il y a plus d'efficacité au gouvernement que dans bien des entreprises du secteur privé."

"Mais l'efficacité peut s'améliorer et nous utilisons toutes les analyses possibles pour trouver le moyen d'y arriver."

Une vogue soudaine

Les trafiquants de drogues plus dangereuses échappent de sentences allant jusqu'à 77 ans de prison et le trafic de l'opium était bien contrôlé.

Mais en 1964, une vogue pour la marijuana aux États-Unis traversa les frontières et créa un nouveau problème.

En 1965-66, on enregistrera 162 infractions impliquant la marijuana, l'année suivante, 298. En 1967-68, on en compte 1.678, et du 1^{er} avril au 30 septembre cette année, 1.414.

Tandis que le commerce de l'héroïne impliquait des consommateurs endurcis et des adultes habitués, la plupart des amateurs de marijuana sont des adolescents d'aspect inoffensif.

La Gendarmerie fédérale laisse savoir que 80 pour cent des accusations impliquant des individus âgés de 16 à 25 ans. Les sentences maximums n'ont jamais été imposées, même pour les vendeurs.

Les trafiquants ont échappé cette année de sentences allant de six mois à deux ans, et la plupart des individus accusés de possession de marijuana ont bénéficié d'une sentence suspendue ou d'une peine de six mois de prison tout au plus.

Tous les inculpés s'en sortent cependant avec un dossier judiciaire, déposé à Ottawa et qui rend difficiles pour eux la recherche d'un emploi, les voyages à l'étranger et la candidature électorale, et ce parce que toute infraction à la loi sur le contrôle des narcotiques est un délit.

Usage restrictif

La loi amendée sur les aliments et drogues, telle que soumise au Parlement, dresserait une liste des drogues à usage restrictif, y compris le LSD, qu'un arrêté ministériel pourrait compléter.

Parce que la marijuana tombe sous le coup de la loi sur le contrôle des narcotiques par règlement, le Cabinet pourrait la faire passer sous la loi des aliments et drogues comme médicament à usage restrictif.

Ceci permettrait aux procureurs de procéder par voie d'inculpation ou par condamnation sommaire, procédure moins cinglante.

La condamnation sommaire



La marijuana pourrait être réduite au rang de médicament à usage restreint

par Gérard McNEIL

OTTAWA (PC) — Considérée comme narcotique au Canada depuis 1923, la marijuana sera peut-être sous peu réduite au rang de médicament à usage restreint.

Des amendements à la loi sur les aliments et drogues, présentés au Parlement, paveraient la voie à un changement qui a provoqué une forte opposition.

Par exemple, la Gendarmerie fédérale a laissé entendre que si l'on fait entrer la marijuana sous la loi des aliments et drogues, ce sera la mettre dans la même catégorie que "le lait de mauvaise qualité".

La marijuana tombe actuellement sous le coup de la loi sur le contrôle des narcotiques, qui comporte des peines pouvant atteindre sept années de prison pour possession de la drogue et l'emprisonnement à vie pour vente du produit.

Ces peines sévères datent de 1956, lorsqu'on conçut la législation pour enrayer le commerce de l'opium et de l'héroïne.

Mais en 1964, une vogue pour la marijuana aux États-Unis traversa les frontières et créa un nouveau problème.

En 1965-66, on enregistrera au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

En 1961, on n'a enregistré au Canada que 15 accusations pour possession ou trafic de marijuana, la plupart contre des touristes.

entraîne un dossier judiciaire, mais seulement sur le plan local. Comme l'a affirmé un fonctionnaire fédéral, il est beaucoup plus facile de cacher ce genre de dossier lorsqu'on cherche à obtenir un emploi ou un visa.

Les gendarmes fédéraux veulent que l'usage de marijuana demeure un délit et proposent que la loi sur le contrôle des narcotiques soit amendée pour permettre aux procureurs de choisir la procédure par inculpation ou par procès sommaire.

De cette façon, la Gendarmerie fédérale pourrait continuer de prélever les empreintes digitales des inculpés pour possession de marijuana et conserver un dossier central.

"Nous aimerions que la marijuana continue d'être objet de délit de façon à ce que la police conserve un moyen que nous considérons essentiel dans l'ap-

plique de la loi sur les drogues", a déclaré le commissaire adjoint W.-H. Kelly.

La poursuite pourrait choisir entre la procédure sommaire et l'accusation.

Les individus reconnus coupables de possession de marijuana devraient prouver qu'ils n'en font pas l'usage — exportation, importation, transport, livraison.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 10 ans.

Une inculpation sommaire pour trafic de marijuana entraînerait une peine maximum de 18 mois de prison, tandis que l'inculpation par acte d'accusation pourrait signifier un emprisonnement de 1



LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS, M. Richard Nixon, a été accueilli au cours de la journée d'hier, alors qu'il allait être assermenté à titre de 37^e président des États-Unis, par son prédécesseur, M. Lyndon B. Johnson. On sait que M. Johnson se retire définitivement de la vie politique. M. Johnson et son épouse Lady Bird se sont

empressés de féliciter le nouveau président, à son arrivée à la Maison blanche. Le nouveau président des États-Unis, M. Nixon était également accompagné de son épouse. Au centre, le sénateur Everett Dirksen, chef de la minorité au Sénat américain.

(Téléphoto PA)



L'ÉPOUSE DU NOUVEAU PRÉSIDENT des États-Unis, Mme Richard Nixon, à droite, surveille attentivement les faits et gestes de son mari alors qu'il est assermenté à titre de 37^e président des États-Unis. L'épouse de l'ancien président, Mme Lyndon Johnson, à gauche, accompagnait Mme Nixon au cours de cette cérémonie qui s'est dérou-

lée hier. L'épouse du vice-président, Mme Spiro T. Agnew, près de Mme Johnson, s'est dite très émue de cette cérémonie. À l'arrière, à gauche, Mme Luci Nugent, Mme Lynda Robb et Mme Earl Warren, épouse du juge suprême des États-Unis.

(Téléphoto PA)



PENDANT QUE LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS, M. Richard Nixon, s'appropriait à prêter serment à titre de 37^e président des États-Unis, plusieurs jeunes manifestants ont causé du trouble à la police. Un jeune groupe de hippies ont manifesté contre la guerre au Vietnam. Plusieurs jeunes ont été mis sous arrêt au cours

de cette manifestation. On sait, qu'au cours de la fin de semaine des manifestations semblables se sont déroulées à Washington. Cependant, un service d'ordre, le plus imposant jamais mis en place pour une cérémonie d'investiture, assurait la protection au nouveau président Nixon.

(Téléphoto PA)

Le plus imposant service d'ordre jamais vu

Quelque 20,000 policiers et soldats protégeaient M. Nixon

WASHINGTON (PA) — Quelque 20.000 soldats et policiers, dont des experts dans l'art de détecter les voleurs à la tire, les filous et autres psychopathes, formaient hier les maillons d'un dispositif de sécurité le plus imposant jamais mis en place pour l'investiture d'un président des États-Unis.

Les services de sécurité ont mis l'accent surtout sur la tribune qui fait face au Capitole, où M. Nixon devra prêter serment, ainsi que l'itinéraire du défilé qui se rendra de là jusqu'à la Maison blanche et de la tribune présidentielle élevée devant la résidence officielle du chef de l'état.

Des panneaux de verre à l'épreuve des balles entouraient deux tribunes, celle où aura lieu la cérémonie de la prestation du serment devant le Capitole et celle érigée devant la Maison blanche et d'où le président Nixon assistera au défilé. La disposition de ces panneaux a été prévue de manière à assurer une protection efficace quelque soit l'angle de la direction de tir.

Le long du parcours du défilé, les services de sécu-

rité ont fait condamner tous les tampons d'égouts et placer des hommes en uniforme sur les toits de toutes les maisons, à l'exception de toute autre personne. Dans les immeubles situés aux deux extrémités de l'avenue Pennsylvania, seules les personnes munies d'autorisations spéciales, y compris les locataires mêmes des immeubles, y ont accès.

Au sommet de chacune des deux tribunes, des agents spéciaux, dissimulés et armés d'armes automatiques, scrutent la foule à l'aide d'appareils optiques.

Hélicoptères

Des hélicoptères transportant des agents des services secrets évolueront au-dessus de la voiture à bord de laquelle le président sortant M. Lyndon Johnson et son successeur, M. Richard Nixon, se rendront au Capitole. D'autres patrouilleront dans les environs.

Les 10.000 hommes de l'armée régulière du district de Washington forment de part et d'autre du parcours du défilé une haie. Ils ne sont pas armés.

Dans le reste de la ville et ses alentours, 7.700 hommes de la Garde nationale patrouillent sans arrêt et veillent à ce que l'ordre ne soit pas troublé.

Parmi les hommes en tenue civile, dont le nombre dépasse les 80, figurent des chefs de police venus de plusieurs États, depuis le New Hampshire jusqu'à la Californie, ainsi que 23 hommes de New York, Chicago et Philadelphie réputés pour leur expérience dans l'art de détecter des voleurs à la tire et des escrocs.

Les 3.200 agents de police de la ville auxquels se sont joints quelque 300 réservistes sont en service.

Les forces de sécurité ont mis au point une liste complète de quelques milliers de personnes susceptibles de troubler l'ordre.

Cette liste comprend même les noms de personnes qui ont adressé des lettres de menace ou qui ont eu l'occasion de parler de tuer un président ou tout autre haute personnalité gouvernementale.

Des ordres formels ont été donnés pour que si l'une de ses personnes faisait son apparition à une gare de chemin de fer, un terminus de ligne d'autobus interurbain ou un aéroport elle soit arrêtée et détenue pour interrogatoire jusqu'à la fin de la cérémonie d'investiture.

Au nouveau président des États-Unis

Trudeau fait parvenir un message de félicitations

OTTAWA (PC) — Voici le texte du message qu'a fait parvenir hier le premier ministre Trudeau au nouveau président des États-Unis, M. Richard Nixon.

"Au moment où vous assumez la présidence de votre pays, je désire vous exprimer, ainsi qu'à votre épouse, les meilleurs vœux du gouvernement canadien et de vos voisins et amis du Canada. J'envisage avec plaisir la perspective de travailler avec vous pour le plus grand bien de nos deux pays et pour la paix et la justice dans le monde".

Le premier ministre canadien a adressé un autre message au président sortant, M. Lyndon Johnson:

"Au moment où vous vous déchargez des lourdes responsabilités de la présidence, je désire vous faire part, au nom du gouvernement du Canada, de notre profonde reconnaissance pour l'amitié et la compréhension dont vous avez fait preuve envers

notre pays durant votre mandat.

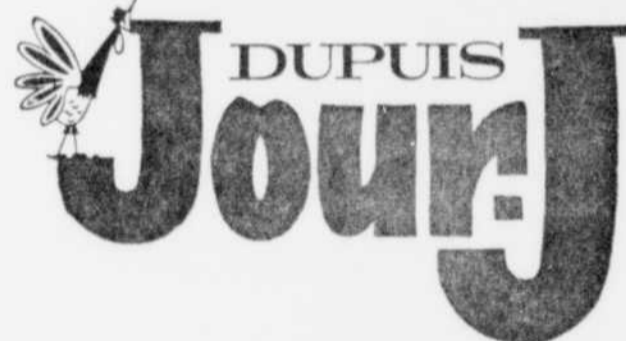
"Nous gardons un souvenir particulier de vos visites tant sur la côte occidentale qu'orientale de notre pays ainsi qu'à Ottawa et Montréal.

"Tous les Canadiens se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à votre épouse, de retirer beaucoup de bonheur et de satisfaction des nouvelles tâches que vous allez entreprendre".

De son côté, le gouverneur général, M. Roland Michener, a souhaité à M. Nixon "santé, bonheur et succès" au cours de son mandat de président.

"Comme proches voisins, amis et alliés, nous envisageons la continuation et l'extension, au cours de votre mandat, de la collaboration entre nos pays et nos citoyens qui est depuis longtemps la caractéristique des relations entre le Canada et les États-Unis d'Amérique".

Surveillez Bien!



14 pages d'aubaines!
dans le Journal de demain

NOUS DEFIONS TOUTE COMPETITION!

Le "ROI" DU BROADLOOM

- ★ JAMAIS SI BAS! ★ SERVICE RAPIDE ★
- ★ INSTALLATION GRATUITE
- ★ BONI GRATUIT: UNE MAGNIFIQUE BALAYEUSE AVEC CHAQUE ACHAT

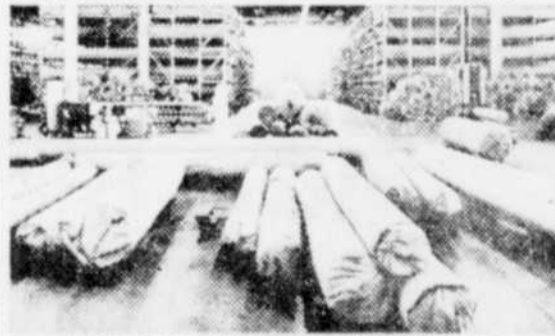
BROADLOOM
Rafale fibre, très durable, 10 couleurs.
REG. 18.95 v.c.
\$4.49 v.c. pose

DUPONT
Nylon, certifié, ne facile pas, 10 couleurs.
REG. 18.95 v.c.
\$5.49 v.c. pose

OUI...
nous avons la plus grande sélection de TAPIS

VELOURS VELVET
Grand choix.
REG. 19.95 v.c.
\$6.95 v.c. pose

- EPARGNEZ DE 5 FAÇONS**
- AUCUN COMPTANT
 - INSTALLATION GRATUITE
 - PRIX DE GROS
 - ESTIMATION GRATUITE
 - LIVRAISON GRATUITE



DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

Choisissez parmi la plus grande sélection de tapis dans les magasins les plus vastes. Tous nos tapis sont de première qualité.

INSTALLATION GRATUITE
MUR A MUR 501 pi. car
100% BROADLOOM
\$199
INSTALLATION INCLUSE

10 ANS DE GARANTIE SUR DUPONT 501
APPELÉ MAINTENANT
376-2516
POUR UN RENDEZ-VOUS, LE JOUR ET EN SOIRÉE

Notre représentant passera vous voir avec une série d'échantillons sans obligation de votre part et vous fera une estimation gratuitement.

AUCUN COMPTANT

\$2.00 par semaine
Premier paiement en mars

LIVRAISON ASSURÉE

MONTREAL
489-5309
CORNWALL
933-4351
TROIS-RIVIERES
376-2516



1368, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES

Nous acceptons les frais interurbains
SERVICE A DOMICILE
dans un rayon
50 milles de Trois-Rivieres
376-2516
(service 24 heures)

A l'entrepôt Doucet, du Cap-de-la-Madeleine

Vol à main armée de 700 dollars

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — La police recherche un voleur solitaire qui a commis un vol à main armée, vendredi soir, vers 10.45 hres, à l'entrepôt de R. Doucet, fruits et légumes, sur la rue Thibault au Cap-de-la-Madeleine.

L'individu a fait irruption dans l'entrepôt au moment où le propriétaire faisait la rentrée des camions. Le présumé voleur somma M. Doucet de lui remettre tout l'argent qu'il avait en sa possession, soit un montant d'environ \$700.

Le voleur qui dissimulait son visage a tellement surpris le propriétaire que celui-ci lui a remis son argent dans un geste machinal ne se rendant pas trop compte de ce qui lui arrivait.

Le voleur a pris la fuite presque aussitôt, l'argent en sa possession. On se perd en conjectures sur les moyens qu'il employa pour fuir, car personne ne semble avoir vu d'automobile conduite par un complice qui l'aurait attendu.

Les agents municipaux du Cap-de-la-Madeleine se sont rendus sur les lieux dès qu'ils eurent été avertis du vol. Ce sont le sergent Longval et le caporal Darce accompagnés des agents Coulombe, Harvey, Desbiens et Thivierge.

Le détective André Chartrand s'est aussi rendu sur les lieux du vol pour ouvrir l'enquête. La Sûreté municipale qui possède une bonne description de l'individu, continue l'enquête dans cette affaire.

Ce qu'il faut savoir sur l'Europe

Selon une statistique récente, les voyages en Europe de l'Est ont gagné beaucoup de terrain au cours des dernières années; de plus en plus de Canadiens se rendent en URSS, en Pologne, en Tchécoslovaquie, en Hongrie, en Yougoslavie, en Roumanie et en Bulgarie. Devant un tel fait, Scandinavian Airlines, qui possède d'excellentes liaisons entre Montréal et l'Europe de l'Est via Copenhague, a publié un dépliant appelé "Eastern European Facts To Fly By" (Vols vers l'Europe de l'Est) qui est maintenant disponible à tous les bureaux de la société SAS et chez les agents de voyages autorisés de la compagnie.

Ce pratique dépliant fournit les informations nécessaires pour l'obtention des visas, sur les photos nécessaires, sur les visas pour enfants, sur les restrictions apportées à l'importation et à l'exportation des monnaies locales, sur les taux d'échange, la façon de faire des réservations d'hôtel, sur les excursions à faire, etc.

De plus, il fournit des informations à jour sur les possibilités de louer une voiture dans chacun des pays est-européens, sur l'acceptabilité du permis de conduire canadien et international et donne tous les renseignements nécessaires dans ce domaine.

Un blizzard s'abat sur Terre-Neuve

CORNER BROOK, T.-N. (PC) — Un blizzard accompagné des bourrasques de 50 milles à l'heure a déferlé lundi sur l'ouest de Terre-Neuve. Les autorités de la voirie ont annoncé qu'il était impossible de garder les routes ouvertes.

Les bancs de neige ont bloqué les routes de la région une partie de la journée dimanche après que la tempête eut commencé, mais elles avaient été réouvertes lundi matin. On s'attendait que le blizzard continuerait durant toute la journée.

Adolescent blessé dans une collision de deux véhicules

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — Yves Berthelet, 15 ans, domicilié à 329, rue Saint-Laurent au Cap-de-la-Madeleine, a subi de légères blessures lors d'un accident de la circulation survenu hier matin, vers 8 hres 25, à l'angle des rues Latreille et Rocheleau.

Le jeune Berthelet prenait place dans l'automobile conduite par son frère Jean, au moment où celle-ci entre en collision avec un véhicule conduit

par M. Jean-Guy Paquin, de Sainte-Marthe-du-Cap.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Cloutier par les ambulanciers de la maison J. D. Garneau, après avoir reçu les premiers soins à la clinique d'urgence, le jeune Berthelet a été reconduit à l'école Fleur de Lys, où il se rendait au moment de l'accident.

Les agents Claude Harvey et Raymond Thivierge se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations.



LE CORPS ROYAL CANADIEN de génie électrique et mécanique (22 Tech) du Cap-de-la-Madeleine, a un nouveau commandant depuis samedi. Le capitaine P. Héroux a succédé au commandant W. Jackson de Shawinigan. La cérémonie

s'est déroulée au Manège Militaire du Cap. De gauche à droite sur cette photo, le capitaine Héroux qui reçoit l'épée symbolique du colonel J.A. C. Sévigny, de Québec.



(Photo: Roland Lemire)

Deux cérémonies au Manège militaire du Cap

LE LIEUTENANT ROBERT LAVERGNE à gauche du Corps des Cadets de l'Armée canadienne du Cap-de-la-Madeleine a été promu au grade de capitaine en pré-

sence du colonel J.A. C. Sévigny de Québec. La cérémonie s'est déroulée au Manège militaire de cette ville.



Prend-on des mesures contre la pollution?

Bien sûr! Et la LNH fait sa part!

LNH est le sigle de la Loi Nationale sur l'Habitation. Cette loi habilite le gouvernement fédéral à participer activement à l'amélioration du mode de vie de tous les Canadiens.

Aujourd'hui, la pollution du sol et de l'eau constitue une menace à la santé dans un nombre croissant de régions. Ce fléau nous empêche de bénéficier pleinement de nos richesses naturelles. La pollution nous concerne tous, car elle touche les individus, les collectivités et les gouvernements. En vertu de la LNH, le gouvernement fédéral apporte, depuis plusieurs années, sa contribution financière à l'épuration des eaux vannes dans bien des villes canadiennes — grandes et petites. En outre, des subventions fédérales stimulent la recherche fondamentale dans ce domaine.

Bref, la LNH n'a pas seulement pour but de bien loger les Canadiens mais de les loger dans un milieu agréable.

Société Centrale d'Hypothèques et de Logement
Organisme fédéral du logement au Canada



(Photo: Roland Lemire)

Il s'en capture du p'tit poisson, cet hiver

"EN VOULEZ-VOUS DES p'tits poissons? En voilà"... nous ont fièrement lancé ces pêcheurs à Ste-Anne de la Pérade. Trop contents de cette pêche abondante, ils en ont fait mention au pourvoyeur Robert

Mailhot, qu'on aperçoit à genoux, près du "tas" de poulamons, 1,500 en tout, et bien comptés avec ça. Dans l'ordre habituel, M. Jacques Hamelin, son épouse, M. Raoul Brunens et Anne Brunens.

COMMENÇANT DEMAIN MERCREDI 22 JANVIER À 9 h. A.M.

LIQUIDATION

AU MAGASIN DÉPARTEMENTAL POUR TOUTE LA FAMILLE

MAURICE CROTEAU

1461 LAVIOLETTE

TROIS-RIVIERES

DES AUBAINES INCROYABLES ET DES ÉCONOMIES POUR TOUTE LA FAMILLE COMME SEUL MAURICE CROTEAU PEUT VOUS OFFRIR.

POUR GARÇONS

MANTEAUX En simili-cuir, chaudement doublés. Gr.: 8 à 18. Vaste choix. SPECIAL \$12⁸⁸	VESTONS de SKI Genre instructeur et autres. A compter de \$5⁸⁸
PANTALONS Lot de pantalons pour garçons. Gr.: 26 à 36. Spécial \$2⁸⁸	GILETS Devants boutonnés et autres modèles. Spécial \$1⁴⁸
HABITS D'AUTO-NEIGE GRANDEURS: 2 à 6x \$8⁸⁸ ET \$9⁸⁸	HABITS DE NEIGE TOUS LES HABITS DE NEIGE SERONT SACRIFIÉS EN BAS DES PRIX COUTANTS.

POUR FILLETTES

VESTONS de SKI genre instructeur Gr. de 7 à 14. Spécial à compter de \$6⁸⁸	MANTEAUX Gr. assorties; Valeurs jusqu'à \$29.98. Spécial \$10⁸⁸
"JACKETS" en Borg Gr.: 7 à 14 Spécial \$6⁸⁸	ROBES EN TRICOT Gr.: 7 à 14 et Junior Spécial \$1⁸⁸
GANTS et MITAINES SPECIAL 3/ \$1⁰⁰	ROBES DE TOILETTE et vêtements sport A prix liquidation



POUR DAMES

PANTALONS DE SKI
 Gr.: 8 à 20 EN SPÉCIAL A COMPTER DE **\$3⁹⁸**

MANTEAUX D'HIVER
 Des valeurs jusqu'à \$34.95 1 lot spécial **\$10⁰⁰**

MANTEAUX SIMILI CUIR
 Chaudement doublés plusieurs modèles **\$14⁸⁸**

20% DE RÉDUCTION

Sur toutes nos gaines et soutiens-gorge de marque connue tel que Corette - Wonder Bra - Exquisite Form, etc.

"PANTIES" extensibles
 Spécial **3/ \$1⁰⁰**

"PANTIES" de Fantaisie
 Spécial **4/ \$1⁰⁰**

POUR HOMMES

VESTONS de SKI
 Choix de Veston de Ski et autres paletots sport. A compter de **\$9⁸⁸**

CANADIENNES
 de belle valeur Spécial **\$14⁸⁸**

VESTONS SIMILI CUIR
 Doublure et col de mouton P.M.G. Spécial **\$12⁸⁸**

PALETOTS SPORT
 avec doublures amovibles et autres. Gr.: 34-46. Spécial **\$16⁸⁸**

HABITS D'AUTO-NEIGE
 A PRIX INCROYABLE Gr.: 36-46 Spécial **\$19⁸⁸**

BOTTES
 Spécial **\$9⁸⁸**

CHEMISES POUR HOMMES ET GARÇONS
 SPECIAL **98c**



RÉDUCTION INCROYABLE sur toutes les tuques pour ski; gilets, foulards, gants, mitaines, etc., etc.

DES CENTAINES D'AUBAINES NON ÉNUMÉRÉES

FERMÉ MARDI POUR LA PRÉPARATION DE CETTE VENTE

Visitez notre sous-sol
 Vous y trouverez de nombreux comptoirs d'aubaines dans les souliers de toilette, souliers sport doublés et autres, bottillons de toutes sortes, réduits en bas des prix coutants; pantalons, vêtements de travail à prix d'économie.

Raymond Lasnier, tel qu'en lui-même

par Claire ROY

Horaires des Cinémas

THEATRE IMPERIAL — "L'affaire Al Capone" — "Oss contre Gestapo" — Sam. Dim. Semaine, 1 h. 30 — 4 h. et 8 h. 30. Samedi pour les jeunes à 1 h. 30 1 grand film et cartoons.

THEATRE CAPITOL — "Mariage à l'italienne" — "Jeunes gens en colère" — Mat. sam. lun. mer. à 1 h. Soir, sam. et semaine 1 seule repr. à 7 h. Dimanche, continué dès 1 h. 15 dernière à 7 h. Pas de représentation mardi, le 21 jan.

THEATRE CHAMPLAIN — "Angélique" — 9 h. 45. Dimanche, continué à compter de 1 h. 30 dernier spectacle complet à 8 h. 30 samedi, matinée enfants à 1 h. 30.

CINEMA DE PARIS — "La mélodie du bonheur" à 1 h. 10 — 4 h. — 8 h. 45. Samedi, commençant à 8 h. Dimanche, cont. dès 12 h.

CINEMA LE BARONNET — "Les comédiens" — Tous les soirs à 8 h. 30 et 9 h. 15. Dimanche, cont. à compter de 1 h. 30. Sur semaine, tous les soirs une seule repr. à 7 h.

CINEMA ROYAL — "Super Argp contre les Robots" — "Cimetière des morts vivants" — Samedi, à 8 h. 30 — à 15 et 10 h. Dimanche, cont. à compter de 1 h. 30. Sur semaine, tous les soirs une seule repr. à 7 h.

"Les mots vont vite", dit le diction. A nous qui l'avons connu et aimé, il semble que c'est hier que nous avons appris la mort rapide de notre grand peintre trifluvien, le plus grand qui ait illustré notre ville, Raymond Lasnier, et pourtant, il y aura un an bientôt qu'il nous a quittés, le huit février, à la cathédrale, à dix-sept heures, une messe anniversaire sera célébrée par un de ses amis, l'abbé Lévy Martin, un autre artiste.

Son souvenir est resté très vivant parmi nous et la salle d'exposition du Centre culturel a reçu le nom de salle Raymond Lasnier. Mais, il nous semble opportun de le revoir, tel qu'il était vivant, "tel qu'en lui-même l'éternité le change", selon le mot du poète. Son image est fixée à jamais.

Ses œuvres nous restent nées, pour en connaître deavan-

tage sur son enfance, sur sa vocation de peintre, sur sa philosophie de la vie, nous avons rencontré sa mère, dans un décor intime, autour de la table à thé. Celle que Raymond appelait "maman Corinne" nous a entretenus de ce fils, lors d'un rapide passage à Trois-Rivières. Elle est venue dans mon logis, accompagnée d'un autre artiste, une grande amie de Raymond, qui a assisté à ses derniers moments, Madame Mariette Piché. Toutes les trois nous avons évoqué la silhouette robuste, pas diminuée par l'infirmité qui l'a privé de l'usage de ses jambes, quand il avait trois ans. Toute sa force semblait réfugiée dans son vaste front et dans les larges mains qui maniaient si délicatement le pinceau.

Madame Corinne Lasnier est Québécoise et c'est à Québec que ses fils sont nés. C'est là que Raymond a étudié, jusqu'à l'obtention de ses diplômes au secondaire et de connaissances en sciences commerciales, en plus d'être parfaitement bilingue, tout cela à seize ans.

Il a eu une enfance normale. Sa mère l'amena partout, en voyage, au restaurant. Il conduisait un magnifique poney attelé à une élégante voiture. Il allait glisser en "train sauvage" avec ses camarades de classe. "Raymond est celui de mes enfants qui m'a donné le plus de joie et le plus de peine", dit sa mère. De la joie de voir développer son esprit et son caractère joyeux et optimiste. De la peine, quand, à trois ans et demi, il fut terrassé par une attaque de poliomyélite. Mais il a accepté son handicap. Une seule fois dans sa vie il dit: "Ce n'est pas drôle de s'éveiller le matin et de se rendre compte qu'on ne marchera jamais".

Il a réuni autour de lui, plusieurs élèves à qui il a communiqué son grand amour de l'art, sous toutes ses formes. Car c'était un esprit universel. Il a donné des conférences et on l'a vu plusieurs fois à la télévision. Il donnait aussi des cours d'anglais et il s'est beaucoup intéressé à l'Association des Handicapés. On connaît le succès qu'il a obtenu avec Pierre Gendron, un autre handicapé.

Il aimait les humains, les enfants, les animaux. Il a toujours eu des chiens et des chats. Quelques heures avant sa mort,

rinage annuel des handicapés à Notre-Dame du Cap. Avec sa mère, c'était l'attente parfaite. Quand elle quitta Trois-Rivières, en 1959, pour aller travailler au secrétariat de la province, il lui téléphonait plusieurs fois par semaine. Ce fut un coup terrible pour elle quand elle apprit sa fin prématurée. Elle vit entourée de ses souvenirs et de la pensée de son fils. Elle reit les notes des cours d'histoire de l'art qu'il a données, ces dernières années.

Des amis et des admirateurs, des élèves, se sont pressés non-



(Photo Roland Lemire)

MADAME CORINE LASNIER, mère de notre grand peintre disparu, Raymond Lasnier, a raconté l'enfance et la jeunesse de son fils à notre collaboratrice, Clai-

re Roy. On voit cette dernière offrant des gâteaux à Mme Mariette Piché et Mme Corinne Lasnier.

TÉLÉVISION

Mardi

10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.15-16.30	16.30-16.45	16.45-17.00	17.00-17.15	17.15-17.30	17.30-17.45	17.45-18.00	18.00-18.15	18.15-18.30	18.30-18.45	18.45-19.00	19.00-19.15	19.15-19.30	19.30-19.45	19.45-20.00	20.00-20.15	20.15-20.30	20.30-20.45	20.45-21.00	21.00-21.15	21.15-21.30	21.30-21.45	21.45-22.00	22.00-22.15	22.15-22.30	22.30-22.45	22.45-23.00	23.00-23.15	23.15-23.30	23.30-23.45	23.45-24.00
10.00-10.15	10.15-10.30	10.30-10.45	10.45-11.00	11.00-11.15	11.15-11.30	11.30-11.45	11.45-12.00	12.00-12.15	12.15-12.30	12.30-12.45	12.45-13.00	13.00-13.15	13.15-13.30	13.30-13.45	13.45-14.00	14.00-14.15	14.15-14.30	14.30-14.45	14.45-15.00	15.00-15.15	15.15-15.30	15.30-15.45	15.45-16.00	16.00-16.15	16.																														



(Photo Roland Lemire)

Un avant-goût du printemps

CE GARÇONNET A DÉCIDÉ DE PROFITER du temps doux pour casser la glace qui recouvre le trottoir. Le temps ensoleillé des derniers jours nous donne un avant-goût

du printemps. C'est tout un contraste avec le froid que nous avons connu au début de janvier.

\$400,000 annuellement pour ses 34 employés

Le premier ministre Trudeau s'entoure d'intellectuels

par Carman CUMMING

OTTAWA (PC) — Certains considèrent parfois avec un brin de méfiance la nouvelle et croissante collection de jeunes intellectuels du bureau du premier ministre Trudeau, qui poursuivent des travaux de recherche et gardent le chef du cabinet en contact avec la vie à Ottawa et au pays.

Il se trouve des fonctionnaires pour dire que le groupe sert de barrière entre le premier ministre et le monde extérieur. M. Trudeau lui-même a indiqué son insatisfaction des communications avec le pays.

Inévitablement, on compare les adjoints du premier ministre aux jeunes intellectuels de Harvard que le président Kennedy a recrutés en 1961 et qui n'ont pas toujours été en accord avec l'élite en place à Washington.

Le personnel de M. Trudeau, qui totalise actuellement 34 employés retirant un total de salaires de plus de \$400,000, joue cependant un rôle moins important que l'entourage d'un président américain.

L'atmosphère d'efficacité et d'indépendance diffère, en tout cas, de celle du groupe qui travaillait autour de Lester Pearson.

Pris un par un, cependant, les

adjoints de M. Trudeau peuvent être désarmants.

Prenez comme exemple Yvan Head, adjoint législatif qui informe le premier ministre sur tous les aspects des travaux parlementaires.

Natif de Calgary, M. Head, avocat de 38 ans au sourire facile, a déjà à son actif trois carrières, comme avocat, diplomate et professeur.

Il a, soit dit en passant, étudié le Droit à l'Université Harvard avant de passer à la pratique à Calgary puis à la carrière diplomatique.

M. Head admet que d'aucuns se sont plaints du personnel anonyme qui les empêche d'atteindre le premier ministre.

Il ajoute cependant que les députés se rendent maintenant compte que son travail est de servir plutôt que d'empêcher leurs intérêts.

Les députés qui s'inquiétaient de ce que les nouveaux bureaux régionaux du service du premier ministre puissent nuire à leurs travaux, ont été rassurés par les résultats.

Selon M. Head, les seuls députés qui voient d'un mauvais œil ces bureaux régionaux sont ceux du Québec et de l'Ontario, où ces bureaux n'existent pas encore. Les députés de l'Ouest et des Maritimes travaillent en

collaboration avec les employés régionaux.

La correspondance manipulée par le bureau du premier ministre est deux fois plus nombreuse que celle de M. Pearson et l'on reçoit quotidiennement jusqu'à 30 invitations et demandes d'interviews.

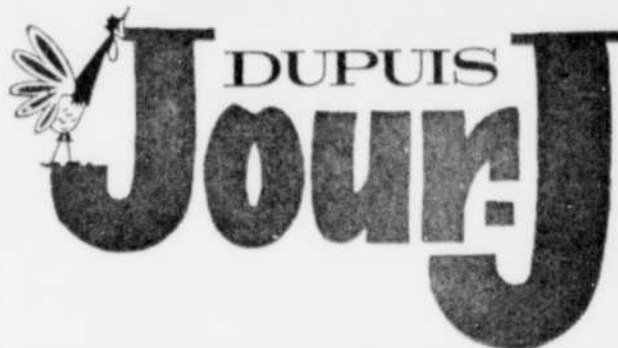
Le groupe de travail de M. Trudeau créera peut-être des changements dans les relations entre le bureau du premier ministre et les hauts fonctionnaires.

Les "mandarins"

"Je ne crois pas, dit M. Head, que les "mandarins" soient indisposés de voir que le premier ministre a dans son bureau des gens possédant l'expérience et la capacité de répondre à ce qui se présente."

Le rôle particulier de M. Head dans la préparation de la journée de travail du premier ministre consiste à informer M. Trudeau sur ce qui se passe ou pourrait se passer au Parlement.

Surveillez Bien!



14 pages d'aubaines! dans le Journal de demain

En vue des négociations de paix de Paris

Il aura fallu 77 jours de discussions byzantines pour la reprise des négociations

PARIS (AFP) — C'est au terme de 77 jours de discussions byzantines que Hanoi, Washington, Saïgon et le FNL sud-vietnamien sont parvenus à se mettre d'accord pour fixer au samedi 18 janvier la date d'ouverture de la conférence de la paix. Encore s'agit-il d'une réunion de procédure. Du moins, les quatre interlocuteurs consentent-ils maintenant à siéger autour d'une même table pour régler le protocole de cette conférence.

A la suite de la décision du président L. B. Johnson de faire totalement cesser les bombardements américains sur le Nord-Vietnam, la réunion de la con-

férence de la paix avait été prévue pour le 6 novembre, mais Saïgon fit aussitôt obstacle. Le gouvernement sud-vietnamien refusait de siéger à la même table que la délégation du FNL arrivée à Paris dès le 4 novembre, si celle-ci était considérée comme un interlocuteur à part entière et non comme faisant partie de la délégation d'Hanoi. Pour Saïgon, c'eût été reconnaître le FNL.

Néanmoins, après de longues hésitations et des pressions américaines, le gouvernement de Saïgon consentait à envoyer sa délégation qui arrivait à Paris le 8 décembre.

Après la manifestation des étudiants

Une scission se produit au sein de l'association des professeurs de Moncton

MONCTON, N.-B. (PC) — Une semaine de protestations de la part des étudiants de l'université francophone de Moncton a abouti hier à une scission au sein de l'association des professeurs.

Le président et trois membres du comité exécutif de l'association ont démissionné au cours d'une réunion des professeurs convoquée pour discuter de la position à prendre vis-à-vis des événements qui secouent cette jeune institution depuis le 11 janvier.

"Nous sommes des pionniers, nous ne sommes pas efficaces", a dit M. Victor Ross, président de l'association, après sa démission et celle du père Jean-Guy Gagnon, A. Léandre Bourque et Jean Dumas, du comité exécutif et de l'association même, qui compte 129 membres.

Les scissionnaires n'ont rien voulu dire de plus, mais il était évident que l'association n'est pas parvenue à mettre au point la position à prendre vis-à-vis des problèmes qui ont surgi depuis que les 25 étudiants ont occupé l'édifice qui abrite la faculté des sciences et les services administratifs, le 11 janvier, pour exiger une aide financière accrue à leur université.

En promettant de ne pas formuler d'accusations, la police a réussi à convaincre les étudiants à évacuer, samedi, l'édifice occupé. Mais le malaise à l'université persiste.

Les cours, suspendus au cours de la période d'occupation, n'ont pas repris lundi et 1,350 étudiants sont restés chez eux.

Selon les responsables de l'université, les cours reprendront mardi, mais la fédération des étudiants a fait savoir qu'elle les boycotterait. La fédération accuse de "trahison" l'administration qui avait fait appel à la police pour mettre fin à l'occupation. Elle demande donc la démission du comité exécutif du conseil des gouverneurs.

Fermeture de 6 commissions scolaires?

AMOS (PC) — Selon une lettre en date du 7 janvier, envoyée à plus de 300 parents, la commission scolaire régionale Harricana dont le siège social est situé à Amos sera dans l'obligation de fermer six commissions scolaires du territoire de l'Harricana, Landrienne, St-Marc de Figury, Villemontel Despinassy, Manneville et Preisac si les redevances ne sont pas payées d'ici le 20 janvier prochain.

Le secrétaire trésorier de la commission scolaire régionale Harricana M. Pierre Ouellet explique que la régionale Harricana est dans l'impossibilité de continuer à dispenser les cours et honorer les engagements si la part de chacun ne leur parvient pas d'ici le 20 janvier. Cette mesure toucherait près de 300 élèves.

Deux spéléologues ont passé cinq mois sous la terre à Nice

NICE (AFP) — Les deux spéléologues qui, depuis près de cinq mois, vivaient sous terre et "hors du temps" dans le massif de l'Audoubert, ont regagné la surface mercredi matin.

Le premier, Philippe Engländer, a eu du mal à franchir les derniers mètres qui le séparaient de la surface. Son séjour souterrain semble l'avoir beaucoup marqué. "Comme c'est bon de respirer à nouveau l'odeur de la forêt", a-t-il dit en arrivant au jour.

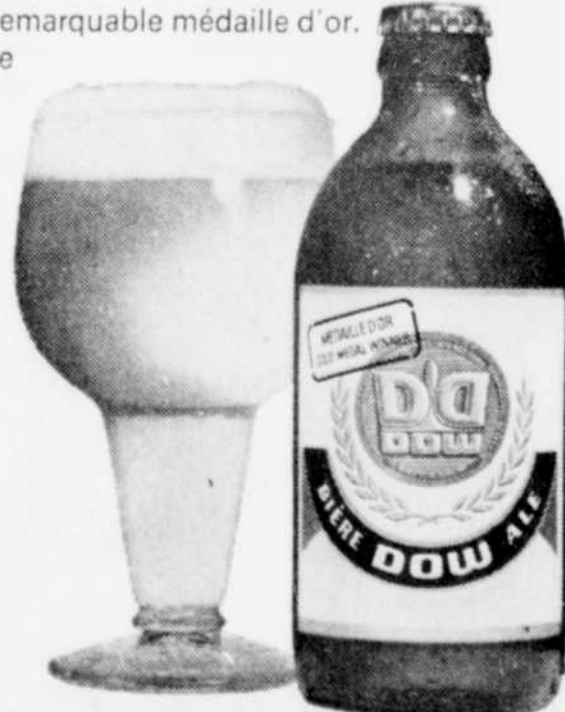
DOW standard de qualité



La médaille d'or, Dow remporte en Allemagne la médaille d'or aux Olympiades mondiales 1968 de la bière, pour l'excellence de la pureté, de la saveur et de la qualité.

Pour ce concours, en plus de la bière Dow, on avait réuni en Allemagne 81 bières de toutes les parties du monde. Un jury indépendant composé d'experts internationaux dégustateurs de bières, a soumis toutes ces bières à 21 épreuves rigoureuses. Et avec quel résultat! Pour sa pureté, sa saveur et sa qualité, ils ont décerné à Dow le grand prix, la remarquable médaille d'or.

Dans toute l'histoire des concours internationaux, jamais une bière canadienne n'avait si admirablement réussi!



DOW, la bière médaille d'or, standard de qualité et de bon goût.

AUBAINES DE JANVIER

Pollack



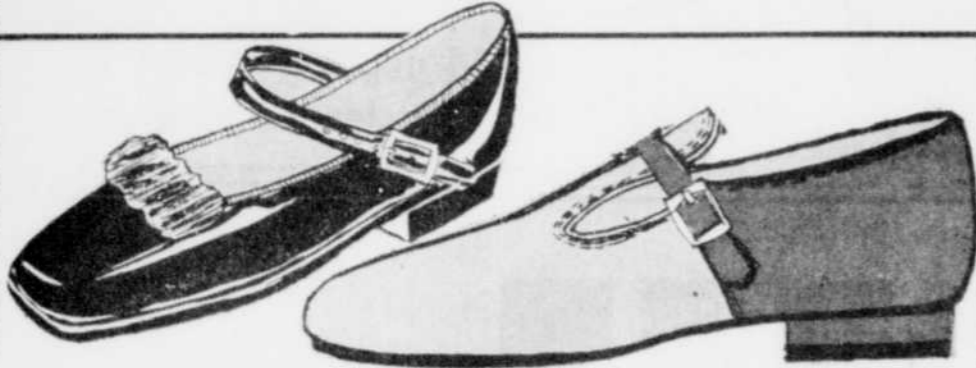
Groupe de souliers en solde

Une occasion de réaliser des économies appréciables! Lot de souliers noirs, solde de pointures; modèles lacés ou "flâneur", offerts à prix de rabais exceptionnel. Profitez-en, Messieurs, et venez chez Pollack, choisir la chaussure de bonne qualité dont vous avez besoin.

Rég.: 16.98

12⁹⁷

SOULIERS POUR MESSIEURS (Rayon 3670) - Rez-de-chaussée



La qualité 'Savage' reconnue à prix de solde avantageux

Solde de souliers pour enfants. Marque Savage reconnue pour sa garantie de qualité. Des modèles variés, lacés ou à courroies. Couleurs et pointures désassorties. Une occasion de renouveler les chaussures des jeunes sans grever votre budget.

Rég.: 7.98 et 9.98

4⁹⁷

SOULIERS POUR ENFANTS (Rayon 3471) - Deuxième étage



Le caoutchouc si pratique

Pour enfant: une botte en caoutchouc imperméable chaudement doublée et réchauffée d'une bande intérieure en mouton. Brun, rouge, blanc.

Rég.: 3.98

2⁷⁷



Achetez-en plus d'une paire

Rég.: 12.98 et 16.98

9⁹⁷

Modèles sport ou styles convenant à vos robes habillées. Ils vous plairont par leur variété et leur chic; et les bas prix Pollack vous permettront de vous en offrir plus d'une paire. Pointures désassorties: AA-B-5 1/2 à 9.

SOULIERS POUR DAMES (Rayon 3470) Deuxième étage



Lot varié offrant de réelles aubaines

Groupe de souliers à talons plats qui accompagneront parfaitement vos tenues sport. Ils conviennent aussi pour le campus ou le collège. Vous y trouverez des couleurs variées: noir, brun, vert, etc. Les pointures sont désassorties.

Rég.: 5.98 et 6.98

3⁹⁷

SOULIERS POUR DAMES (Rayon 3470) - Deuxième étage

20% DE RABAIS

Superbes malles modernes et très résistantes

Pionite

Des malles modernes, profilées et moulées d'une seule pièce pour une plus longue durée. Cadre de magnésium et revêtement fini vinyle. Garantie de 5 ans.

Pour dames:

FIN DE SEMAINE
Bleu, avocado ou beige.
Rég.: 27.98

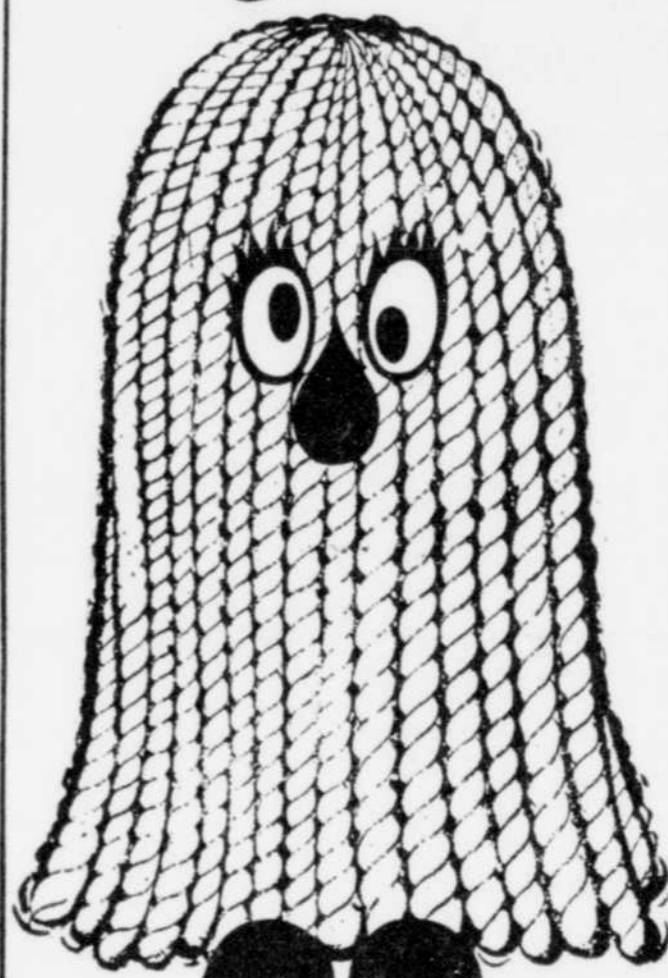
MALLE garde-robes
Avocado, bleu ou beige.
Rég.: 36.98

MALLETTE Vanité
Bleu, beige ou avocado.
Rég.: 27.98

VALISES (Rayon 3930)
Rez-de-chaussée

Les formidables laines Mary Maxim en réduction!

Une **VENTE** fantastique et insensée
PAR *Mary Maxim*



DU 22 JANVIER AU 1er FÉVRIER

Venez voir la nouvelle gamme de couleurs printanières de Mary Maxim. Épargnez considérablement sur les prix réguliers de la laine Northland, Encore, Caprice, Mohair brossé et Mohair multi-tons. Profitez de l'offre Pollack et réalisez sans plus tarder vos projets de tricot. La réputation des laines Mary Maxim n'est plus à faire! Achetez-les tôt pendant la vente Pollack et faites votre choix quand l'assortiment est le plus complet.

NORTHLAND

100% pure laine idéale pour chandail "Bulky". Écheveau de 4 on.

Rég.: 1.19

.99

ENCORE

100% courtelle pour réussir une ravissante robe ou un pull. 50 grammes.

Rég.: 1.10

.89

CAPRICE

85% courtelle et 15% nylon. Convient pour robes, pulls et cardigans. 50 grammes.

Rég.: .95

.75

MOHAIR BROSSÉ

Une laine Mohair et nylon pour robes, deux-pièces et pulls. Une once.

Rég.: .89

.72

MOHAIR MULTI-TON

Une laine Mohair et nylon, idéale pour bonnets, vêtements d'enfants, pulls, etc. 1 once.

Rég.: \$1.00

.79

LAINES (Rayon 3232) - Rez-de-chaussée

Pour Diefenbaker

Il s'agit d'un échange de représentants diplomatiques

OTTAWA (PC) — L'ancien premier ministre John Diefenbaker a soutenu hier que la division au sein de la nation canadienne pourrait bien être le résultat d'un échange éventuel de représentants diplomatiques entre le Canada et le Vatican.

M. Diefenbaker intervenait aux Communes peu après que le



M. John Diefenbaker

premier ministre Trudeau, de retour en Chambre, eut fait une longue déclaration sur sa participation et ses entretiens avec Paul VI.

Il a commenté qu'il partageait sur ce les craintes de deux ex-premiers ministres canadiens, soit MM. Louis Saint-Laurent et Lester B. Pearson.

En réponse aux craintes exprimées par M. Diefenbaker, le premier ministre Trudeau a répliqué que s'il partageait l'opinion de ses prédécesseurs, il s'opposerait à ces échanges diplomatiques entre les deux puissances, mais que tel n'était pas le cas.

Avant que M. Diefenbaker n'intervienne, M. Bernard Dumont (PC — Frontenac) avait suggéré au premier ministre que le retrait de "l'avortement du bill omnibus" pourrait être considéré comme un premier geste vers l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et le Vatican.

Selon M. Beaulieu

Aucune polémique avec les "Jaycee"

QUEBEC (PC) — Le président des Chambres de commerce des jeunes du Canada français, M. Jean-Marie Beaulieu, de Loretteville, a déclaré en fin de semaine que ce n'est pas son intention ni celle des Chambres de commerce des jeunes, d'entreprendre une polémique avec les Canadian Jaycee.

M. Beaulieu commentait ainsi une récente déclaration du président de la Canadian Junior Chamber of Commerce, Russell Cooper, qui a affirmé à Montréal que "les Chambres des autres pays ont manifesté de l'inquiétude au sujet de l'action de la Fédération des Jeunes Chambres de commerce du Québec".

M. Cooper a ajouté que "la Chambre du Québec, qui a abandonné le groupe national en 1963, ne sera jamais reconnue comme un groupe séparé au niveau international".

Nous ne sommes aucunement intéressés à engager une polémique avec la Canadian Jaycee, a dit M. Beaulieu, "surtout au moment où nous attendons de la Canadian Junior Chamber of Commerce une réponse au protocole d'accord qui a été sanctionné par l'assemblée générale de la Jeune Chambre internationale en novembre dernier".

Montréal est au 19ème rang selon M. Saulnier

MONTREAL (PC) — M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la métropole, a déclaré que Montréal venait au 19e rang et non au premier rang pour l'effort fiscal des contribuables.

M. Saulnier a expliqué que le conseiller municipal Fernand Desjardins avait fait des comparaisons incomplètes et avait ouvert la porte à des conclusions erronées lorsqu'il avait dit plus tôt cette semaine que les Montréalais étaient les citoyens les plus taxés per capita en Amérique du Nord.

M. Desjardins avait fait sa propre enquête et en avait fait rapport à l'administration municipale lors d'une assemblée à Saint-Jean, Qué. l'été dernier. Ce rapport a été rendu public le mois dernier.

Profitez de votre crédit chez Pollack



TROIS-RIVIÈRES
QUEBEC

(Photo Roland Lemire)

Le vice-recteur du CEU au club Lions

M. JEAN-GUY BELIVEAU, VICE-RECTEUR du Centre des Etudes Universitaires et professeur de français et de latin, a fait la genèse de la future université du Qué-

bec à Trois-Rivières, alors qu'il était l'invité du club Lions, hier soir à l'occasion du souper hebdomadaire, au restaurant Le Carignan.

Pour la construction de la polyvalente de Louiseville

La Régionale a déjà versé une somme de \$1,801,847

TROIS-RIVIÈRES (J.E.) — La commission scolaire régionale des Vieilles Forges a payé à date, la somme de \$1,801,847.91 pour la construction de l'école polyvalente de Louiseville. Cette somme est entière-

ment subventionnée en vertu de l'entente fédérale-provinciale pour l'enseignement professionnel. A leur dernière réunion, les commissaires ont autorisé le paiement du certificat No 9 au montant de

\$104,915.70. On sait que cette école qui recevra 2,000 élèves, coûtera \$3,500,000. La balance qui sera versée à l'entrepreneur général se chiffre à \$1,529,952.23.

On a rapporté que la construction de l'école polyvalente de Louiseville va bien, et que la cédule de travail se déroule tel que prévu. Les commissaires prévoient prendre livraison de l'école à la fin du mois de mai. On commencera ensuite à équiper et elle sera prête à recevoir ses premiers élèves à l'ouverture des classes en septembre prochain.

D'ailleurs, des soumissions pour l'équipement de l'école seront demandées dans la première semaine du mois de février.

Nommé principal
Les commissaires ont procédé à l'engagement du principal de cette école de 2,000 élèves, à leur dernière réunion. Le R. F. Roger Matteau, des Frères de l'Instruction Chrétienne, a été nommé principal de cette école.

Relativement à la mort de M. Raymond Germain

Le Dr Jacques Langis rendra son verdict, prochainement

DISRAËLI (J.R.L.) — L'enquête du coroner relativement à la mort de M. Raymond Germain, de Ste-Angèle de Laval, trouvé sans vie dans une camionnette, dans un rang à proximité de la municipalité de Disraëli, le 27 décembre dernier, a eu lieu dans cette municipalité, mais le verdict n'a pas encore été rendu par le coroner du district, le Dr Jacques Langis.

Cinq témoins en tout ont été interrogés au cours de cette enquête, dont l'épouse de M. Raymond Germain, qui a eu lieu dans les bureaux du coroner, à Disraëli, une municipalité du comté de Wolfe.

M. Germain était retrouvé sans vie un peu plus d'un mois après sa disparition, le 14 novembre dernier.

Alors à l'emploi de la Filature de Laine Lée, du Cap-de-la-Madeleine, la dernière fois qu'il avait été vu vivant, M. Germain partait au volant d'une camionnette remplie de matériel de laine destiné à des entreprises de la rive sud.

Les corps policiers de la région avaient recherché sans succès le disparu et le camion dont il avait la responsabilité. L'enquête menée par les policiers n'avait pas, non plus, donné de résultats.

Deux agents de la Sûreté provinciale découvrirent le corps de M. Germain après avoir ouvert par la force, la porte d'une ca-

mionnette abandonnée dans le sixième rang, à peu de distance de Disraëli.

L'examen du corps de M. Germain devait permettre aux policiers de constater que l'homme avait la poitrine transpercée de deux balles de calibre .22.

On avait pensé que M. Germain s'était suicidé puisqu'une carabine de calibre .22 avait été trouvée à ses côtés dans la camionnette dans laquelle il a été trouvé par les deux policiers.

Le Dr Jacques Langis a dit hier, qu'il rendrait son verdict dans un avenir rapproché.

Le Bureau régional du ministère de l'Éducation rend des services inestimables à la population

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIÈRES — En vue de faire connaître les différents services qu'il se propose de rendre à la population, le Bureau régional du ministère de l'Éducation a tenu une importante conférence de presse à ses bureaux de la rue Royale à Trois-Rivières, hier après-midi.

A cette occasion, M. Léo Turgeon, directeur du bureau régional et MM. Claude Gélinas, spécialiste en sciences de l'éducation au bureau régional, et Gaston Bélard, responsable de l'éducation permanente, ont donné plusieurs explications sur les services que rend le Bureau à la population et sur les fonctions des principaux officiers.

Le Bureau régional du ministère de l'Éducation de Trois-Rivières couvre la région économique numéro quatre qui comprend cinq régionales, "La Mauricie", "Les Vieilles-Forges", "Provencher", "Bois-Francis" et "Saint-François", ainsi que les commissions scolaires locales comprises à l'intérieur de ces régionales.

La population étudiante desservie comprend les élèves des niveaux élémentaires, secondaires, post-secondaires, ainsi que les élèves adultes.

Outre le personnel clérical, l'équipe du Bureau régional groupe un personnel professionnel composé de spécialistes en sciences de l'éducation, d'agents de gestion financière, de techniciens en construction et d'un ingénieur.

Cette présence du ministère de l'Éducation dans la région permet une information et une animation plus adéquates dans le milieu.

Les cinq principales fonctions du Bureau régional du ministère de l'Éducation sont en premier lieu, celle de l'information, vient ensuite, l'animation, la coordination, la consultation et l'administration.

En ce qui concerne l'aide aux étudiants, ce service donne toutes les informations relatives aux conditions exigées pour avoir droit aux prêts et bourses du ministère de l'Éducation. Le service de la classification du personnel n'est pas encore en fonction, mais aussitôt les nég-

ociations des enseignants terminées, il le sera. Aussi, dans le but de remplir pleinement son rôle d'animation et d'information, le bureau régional a formé plusieurs comités. Tous les intérêts se réunissent dans le but de mettre leurs difficultés en commun et s'aider mutuellement afin d'apporter des solutions aux problèmes inhérents aux responsabilités de chacun.

Le Bureau peut aussi fournir des conférenciers. A la demande, les spécialistes répondent



M. Léo Turgeon

volontiers pour donner des conférences ou des séances d'information à l'occasion des rencontres des clubs sociaux, des organisations paroissiales, des associations de parents, etc. Pour les écoles professionnelles privées, en plus du travail accompli pour les institutions indépendantes, l'officier du Bureau étudie et approuve le contenu de chaque programme, les conditions d'admission, le nombre d'heures, le prix demandé et s'assure de la compétence du personnel avant d'approuver son engagement.

Pour l'éducation permanente, le spécialiste en charge donne l'information générale sur l'éducation permanente, anime les groupes qui ont le plus besoin d'éducation permanente, approuve, s'il y a lieu, les cours projetés par les commissions scolaires régionales, supervise les cours, visite les groupes, fait un travail de coordination avec les agents du milieu: représentants des ministères provinciaux et fédéraux, corps intermédiaires, etc., participe à des

recherches en vue de découvrir les besoins régionaux en main-d'œuvre et d'en assurer son perfectionnement et finalement participe à des recherches susceptibles d'améliorer l'apprentissage des adultes en termes de pédagogie, de programmes d'étude de volumes, etc.

Souvent, aussi des personnes écrivent au ministère de l'Éducation pour porter différentes plaintes. Dans ce cas, un spécialiste est désigné par le directeur du Bureau pour procéder à une enquête. Il doit effectuer les rencontres nécessaires et s'efforcer de trouver une solution au problème et la faire accepter par les parties.

On peut considérer l'enseignement professionnel comme une dimension nouvelle dans le processus de formation. Le spécialiste en la matière présente la nouvelle conception de la formation professionnelle à l'intérieur de l'humanisme technique, les options techniques, l'enseignement professionnel long et l'enseignement professionnel court. De plus il voit à son organisation générale, à savoir: les nouveaux objectifs, la terminologie nouvelle, les clientèles, les secteurs d'emploi, les concentrations professionnelles, les seuils d'entrée.

En ce qui concerne l'équipement ce service est donné par deux types d'officiers, soit l'ingénieur et les techniciens en construction. L'ingénieur exerce son activité dans tout le domaine scolaire et est responsable du contrôle de l'entretien mineur et majeur des équipements immobiliers et mobiliers ainsi que de la nouvelle surveillance de toute construction nouvelle. Le rôle des techniciens consiste

en la surveillance des constructions et agrandissements d'écoles en vue de faire exécuter les travaux suivant les plans, la surveillance des diverses réparations aux écoles, le contrôle des aménagements de maternelles et la supervision des aménagements extérieurs (pavage, clôture, etc.).

Pour les examens, le responsable meneur de l'équipe déterminera avec l'équipe les méthodes de travail, la coordination des directives aux directeurs d'études et aura la responsabilité générale.

Les agents de la gestion financière supervisent et orientent l'administration des organismes scolaires, analysent des problèmes particuliers de gestion et proposent des solutions aptes à améliorer la situation, fournissent les éléments nécessaires pour rencontrer les exigences du ministère en matière de gestion ou d'administration et évaluent les besoins financiers, les prévisions de caisse et fournissent les recommandations pertinentes aux organismes scolaires et aux directions concernées. C'est aussi eux qui conseillent les organismes scolaires quant aux implications financières, légales et administratives, en regard des opérations de planification régionale, de consolidation des structures scolaires, d'efficacité administrative.

Le Bureau régional offre aussi plusieurs services aux institutions associées. Quant aux institutions indépendantes, le responsable de ce service doit recommander la reconnaissance officielle de ces institutions ou la suppression de cette reconnaissance qui est annuelle.

ANNONCE

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle agit rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Surveillez Bien!

14 pages d'aubaines! dans le Journal de demain

JE VENDS LES VOL AU VENT

DENIS GUERIN

Chez BEATRICE

313, Des Forges Trois-Rivières

4 JOURS SEULEMENT

MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI

VENTE

1

CANADIENNES pour garçons et filles

1/2 PRIX

1

MANTEAUX DE PRINTEMPS pour garçons et filles

1/2 PRIX

1

MANTEAUX D'HIVER pour garçons et filles

1/2 PRIX

2

HABITS DE GARÇON en tricot double d'importation française 4 à 6x

Rég.: \$13.00 SPÉCIAL \$5.99

1

COSTUMES Pantalons 3 mcx ROBES fillettes et adolescentes 2 à 14x ans

1/2 PRIX

Premiers arrivés, premiers servis quantités limitées.

Visitez notre département pour adolescents et adolescentes et profitez de la vente à 1/2 prix

chez BEATRICE

313, Des Forges Trois-Rivières 374-3088

0 FLAMMES

ce soir c'est la FIESTA

DES RYTHMES LATINS VOUS ENTENDREZ EN PLUS DU

CAMPO'S COMBO LES MEILLEURS ORCHESTRES LATINS AU MONDE EN STEREO

OUVERT SAMEDI JUSQU'À 5 H. P. M.

NE SOYEZ PAS UNE PROIE FACILE AVEC VOTRE

IMPÔT SUR LE REVENU

Obtenir toutes les déductions auxquelles vous avez droit! Le personnel BLOCK connaît les taxes et nous sommes toujours à la recherche de méthodes qui vous économisent de l'argent! Préparez-vous en confiance votre déclaration d'impôt à BLOCK. Notre service est rapide, fiable et de précision garantie.

Declarations complètes \$5 et plus

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 130 succursales au pays

440, ST-GEORGES Trois-Rivières

Heures d'ouverture: Sur semaine 9h. a.m. à 9h. p.m. Le samedi: 9h. a.m. à 5h. p.m.

Tél.: 376-4385 sans rendez-vous.

Numéro 1

MANDOR ST-DAVID

est de loin le sauternes le plus populaire au Québec.

Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec

la plume et le plumbeau

Le coût de la vie

Les statistiques qu'on nous donne régulièrement, par la voie des airs ou par les journaux, ne cessent de nous dire que le coût de la vie monte continuellement. Bien sûr, plus rapidement que les salaires, ce qui explique que tant de femmes mariées sont entrées ou demeurent dans le monde du travail. De temps en temps, des économistes et des hommes politiques nous font entrevoir le spectre de l'inflation. Ils prétendent qu'on peut l'éviter. Mais c'est jouer un peu sur les mots car on pourrait bien qualifier d'inflationnaire la période que nous vivons en ce moment.

Les causes en sont nombreuses et je n'ai pas l'intention de les étudier. Certaines personnes accusent le nombre grandissant des grèves ouvrières qui, faisant monter les salaires, exigent la montée des prix, la main-d'œuvre revenant plus cher qu'autrefois. On pourrait accuser aussi notre façon de vivre, nos goûts de luxe et surtout les nombreux achats à crédit. Et une certaine instabilité politique a sa part à jouer. Tout cela fait que les impôts augmentent et que les services diminuent. Un exemple frappant est celui de la diminution du service des postes. De deux lettres, timbrées le même jour à Montréal, l'une m'est parvenue le lendemain et l'autre, trois jours plus tard. Et souvent, mes journaux et revues sont allés faire un tour chez les voisins, avant de me parvenir.

Si les choses continuent ainsi, je me demande ce que certains pères de famille, qui sont l'unique gagnepain de la famille, vont devenir. Ils devront se trouver un double emploi pour en venir à joindre les deux bouts, à moins de laisser leur femme aller travailler à l'extérieur. Et l'éducation des enfants se trouvera confiée à des étrangers, ce qui peut amener des complications, surtout lorsque les petits deviendront adolescents.

La ménagère avisée trouvera de nombreux trucs pour étirer le budget familial, "étirer les dollars", comme disent les Américains. Elle renoncera aux mets tout préparés, ou à demi-préparés, et ne servira que des mets maison. Elle apprendra à coudre, à retaper les vêtements usagés. Elle surveillera les soldes dans les magasins, prenant soin de n'acheter que le nécessaire.

Tous, nous devons apprendre à nous serrer la ceinture, à modérer nos desirs, à renoncer à certains luxes, à ne pas nous lancer dans des entreprises hasardeuses.

MAMIE



Mlle EMILIENCE DUBE a été couronnée Benoit Giguère de Trois-Rivières, Mlle Nicole Gélinas, Reine de 1968 et la nouvelle Reine Emilienne première et le président du festival, M. Raymond Gélinas. De gauche à droite sur la photo, M. l'échevin

Charlotte Whitton affirme:

"Une femme doit être deux fois meilleure qu'un homme..."

Par SUSAN BECKER

Une jolie femme

OTTAWA (PC) — Dans un coin calme de la capitale nationale, s'élève une maison de stuc gris, d'aspect ancien, à la porte rouge clair. Une carte à la fenêtre éloigne les colporteurs et la plupart du temps, un matou maigre est installé sur une marche.

Cet endroit de paix abrite une petite femme qui sait tout à tour être gracieuse, franche ou tout simplement féroce.

Charlotte Whitton, 72 ans, échevin et ancien maire d'Ottawa, adore les propos pittoresques et les batailles, si elle pense défendre une cause digne d'intérêt.

Entre autres attributs, Mlle Whitton est princesse indienne et sans doute la seule femme à regretter qu'un centre de contrôle de la pollution ne porte pas son nom.

"J'ai été faite princesse de la tribu des Piégans, après ma réélection à la mairie d'Ottawa en 1961, a-t-elle rappelé au cours d'une interview. On m'a baptisée Mawakee."

"Je pense que le nom signifie jolie femme, ce qui serait évidemment mal choisi dans ce cas, dit Mlle Whitton qui se lance aussitôt dans d'autres commentaires sur la politique municipale.

"J'ai posé ma candidature aux élections de 1961 à la mairie, à cause du problème entourant la pollution de la rivière. J'y suis revenue pour m'assurer que l'on exécuterait les plans et que l'on consacrerait les fonds versés au compte du contrôle de la pollution.

"Des conseillers ont pensé faire une blague en suggérant que le nouveau centre de contrôle porte le nom de Charlotte Whitton. Ils ont fait leur suggestion au conseil, pensant me faire plaisir."

"Mais je leur ai dit que je serais charmée à la pensée que dans 50 ou 100 ans, je contrôlerais encore la pollution de l'Ottawa. La proposition fut retirée."

Mlle Whitton se félicite également de ses efforts pour donner à la ville des armoirs approuvées par la reine, des logements à prix modique et un nouvel hôtel de ville. "Ce sont là les quelques gestes avec lesquels je compte amadouer saint Pierre."

elle rappelé en riant, a été incendié le 1er avril 1931 et n'a été reconstruit que près de 20 ans plus tard, après maintes discussions.

"En décembre 1950, je me suis présentée au conseil pour régler le sort de l'hôtel de ville, dussé-je le bâtir sur une île... et c'est bien ce que j'ai fait."

Les encans

Elle s'indigne à "la punition infligée aux personnalités publiques, surtout par les parents et professeurs qui ont peu d'enfants et par les étudiants qui vous écrivent parce qu'on leur a assigné un devoir."

"Savez-vous le nombre de femmes qui écrivent pour demander que vous donniez quelque chose à leur encan... Ma foi de Dieu je pense que j'aurais pu donner les lacets de mes souliers si j'avais répondu à toutes."

"L'année dernière, j'ai dépensé en moyenne de \$20 à \$25 par mois à envoyer des choses et on ne m'a remercié qu'une fois. J'ai donc cessé de le faire; je ne suis plus une Canadienne bénévoles."

"Et les invitations que je reçois à parler ici ou là... à la douzaine. Rien entendu, tout le (Voir: Une femme page 19)

Voyageuses

le courrier de Mamie

DEMANDE: — Une de mes amies et moi nous proposons de faire, l'été prochain, une croisière dans la mer des Antilles. Comme je sais que vous avez déjà fait un tel voyage, j'aimerais que vous me disiez quels vêtements nous devons apporter, comment nous habiller à bord, pour le jour et le soir, si nous devons payer des pourboires élevés, et la façon de nous comporter généralement.

Faut-il réserver son billet longtemps d'avance? Avons-nous besoin d'un passeport pour ce voyage? Nous passerons par les Etats-Unis où nous nous embarquerons.

LES DEUX DOIGTS DE LA MAIN

Réponse: En effet, j'ai participé à plusieurs croisières. Mais que ce soit dans le golfe Saint-Laurent ou dans la mer des Antilles, la façon de se vêtir et de se comporter est à peu près la même, sauf que c'est moins chaud dans le golfe Saint-Laurent.

expliquera tout cela. Car il importe que vous vous procurez ce billet par l'entremise d'une agence de voyage. Cela ne vous coûtera pas un sou de plus et vous obtiendrez des renseignements importants.

Ne tardez pas trop pour acheter votre billet, ou du moins, pour choisir la date de votre croisière et votre cabine. Il y en a de tous les prix. Les cabines de pont, cabines de luxe, sont d'un prix très élevé, tandis que les autres sont situées tout au fond du navire et sans hublot. Mais, dans les paquebots modernes, les cabines comportent toutes une petite salle de bain, avec douche.

Le passage et les repas sont payés mais vous devez payer le surplus si vous prenez du vin. Un certain nombre de jeux sont gratuits mais le bin-

go et les petits chevaux coûtent assez cher. Le montant des pourboires est fixé par le commandant du navire, la veille du débarquement. Et c'est toujours un montant assez élevé. Il faut donner un pourboire aux différents stewards, celui de la salle à manger, de la cabine, du pont, etc. Et on doit payer un surplus pour la chaise-longue de pont.

Aux diverses escales, il faut également payer pour visiter en auto en autobus les différents endroits, à moins qu'on ne s'en tienne aux magasins près du port. Mais ces excursions sont ce qui rend les escales les plus intéressantes. On revient à bord pour manger et pour dormir. Le navire reste notre hôtel.

Sur le navire, dans le jour, on porte des vêtements de sport, jupes, blouses, pantalons, shorts. Le soir, une gentille robe de petit soir. Nul le part je n'ai vu de robes longues le soir, même pour la croisière au champagne de l'Homérie, dans le golfe, lors que ce luxueux paquebot a cessé d'accomplir les traversées de l'Atlantique. (Au cours des traversées outre-mer, cependant, les passagers de première classe, portaient des vêtements du soir pour le bal.)

Ayez des vêtements simples, peu froissants, qui vous pourrez entretenir vous-mêmes, quoiqu'il y ait un service de buanderie à bord. Mais cela coûte assez cher. Dans certaines îles, qui sont des colonies anglaises, on n'accepte pas les dames et jeunes filles en short. On recommande de porter des robes ou des jupes. Aux escales, il est préférable de porter une tenue de ville.

Il ne faut pas oublier que, malgré le vent marin qui tempère la chaleur, le soleil est torride et on recommande de porter quelque chose sur la tête.

PHARMACIES PSM LANCEMENT 69

PRODUITS VEETTES Quantité limitée

LUX
Savons de beauté LUX
En 3 barres — Blanc
Rég. 3/49 **SPEC. 3/34**
Epargnez .15

JOHNSON
Crème pour bébé 2 on.
Rég. .89 **SPEC. .63**
Epargnez .26
Shampooing pour bébé
4 on. Rég. .89 **SPEC. .63**
Epargnez .26
Huile pour bébé 5 on.
Enrichie de lanoline
Rég. .89 **SPEC. .63**
Epargnez .26
Poudre pour bébé 9 on.
Rég. .89 **SPEC. .63**
Epargnez .26

CARTER
Pilules pour le foie
Format famille en 108
Rég. 1.17 **SPEC. .77**
Epargnez .40

MODISS
Serviettes féminines
Format de 48 serviettes
régulières
Rég. 1.99 **SPEC. 1.39**
Epargnez .60

HANKSCRAFT
Vaporisateur
No. 210
Rég. 7.00 **SPEC. 4.37**
Epargnez 2.63

NEW DAWN
Shampooing colorant
Rég. 2.25 **SPEC. 1.29**

ARRID
Désodorisant
Extra sec en aérosol
Format 6 on.
Rég. 1.59 **SPEC. 1.19**
Format 9 oz.
Rég. 1.98 **SPEC. 1.47**

ROYALE
Papier de toilette
Lilas — Jaune
Blanc — Rose
Rég. 2/37 **SPEC. 6/.89**
Epargnez .22

SCHICK
Super lames en
acier inoxydable
Double tranchant
En 10 plus 2 lames gratuites
Rég. 1.45 **SPEC. 1.17**
En 15 plus 3 lames gratuites
Rég. 1.89 **SPEC. 1.49**

COLGATE
Pâte à dents
COLGATE
Savoir populaire
Format géant
Rég. .73 **SPEC. .53**

PARAMETTE
Tonique minéralo-vitaminé
20 oz. pour le prix de 16 oz.
4.95 **SPEC. 3.19**

DIPPITY-DO
Gelée pour mise en plis
Pour cheveux dif. ciles
ou normaux
Format de 8 on.
Rég. 1.25 **SPEC. .93**

FLUSH-A-BYES
Couches hygiéniques
48 couches
Petite taille
Rég. 2.29 **SPEC. 1.88**
Taille moyenne et grande
Rég. 2.59 **SPEC. 1.99**

FACELLE ROYALE
Papier de toilette
Or — Vert
Rouge — Bleu
Rég. 2/37 **SPEC. 6/.89**

CURITY
Boules absorbantes
En 300
Pour soins de beauté —
soins de bébé
Rég. 1.78 **SPEC. .67**

PARAMETTES
Polyvitamines et minéraux
En 125 comprimés
au prix de 100
Rég. 5.40 **SPEC. 3.39**

CURAD
Pansements en plastique
Format économique:
60 pansements assortis
Rég. .98 **SPEC. .59**

LISTERINE
Rince bouche &
gargarisme antiseptique
14 on. format large
Rég. 1.29 **SPEC. .97**

PHARMACIES PSM

Prix en vigueur du 17 janvier au 1er février inclusivement

Surveillez Bien!

DUPUIS JOURNAL

14 pages d'aubaines!
dans le Journal de demain

UN BON PLACEMENT
de durée, beauté, confort.

Tous nos
Manteaux de Fourrure
en grande réduction

A compter de **\$249⁰⁰**

Chapeaux de Vison
Rég. \$60.
Réduits à **\$29⁰⁰**

Avec l'achat d'un manteau nous
vous donnons un chapeau pour
compléter l'ensemble de votre
toilette.

• Vison • Castor • Loutre
• Mouton • Chat Sauvage

Pour les gens de la rive sud, le Salon
Judith est situé à la sortie du pont vers
Trois-Rivières sur la vieille route.

Pour rendez-vous — 374-3771

Une auto ou vous chercher sans obligation de vente
près L'autobus Trois-Rivières-Ouest passe à votre
notre magasin.

SALON JUDITH
Mme Arthur Lacerte
FOURRURES

6456, Notre-Dame Trois-Rivières-Ouest Tél.: 374-3771

Dans la joute des Etoiles de l'Ouest contre l'Est

Jacques Plante et Gerry Cheevers seront les débutants

MONTREAL (PC) — La division Ouest de la ligue Nationale de hockey aura la chance d'opposer ses meilleurs joueurs à ceux de la division Est ce soir, lors de la 22e joute annuelle des Etoiles qui sera télédiffusée au Canada.

Ce sera le premier affrontement entre les Etoiles de deux divisions, car, auparavant, les détenteurs de la coupe Stanley affrontaient les Etoiles des autres clubs.

Ce sera également la première fois où les participants seront rémunérés, soit \$300 à chaque vainqueur et \$250 à chaque vaincu.

Des 19 joueurs choisis sur chaque club, un seul sera absent tandis qu'un autre sera employé de façon limitée.

Pat Stapleton, du Chicago, sera absent sur l'alignement du pilote Tom Blake pour l'Est afin de subir des examens visuels à la suite d'un accident remontant à l'an dernier.

D'autre part, Tommy Ivan, directeur-gérant du Chicago, a déclaré hier que Bobby Hull, choix

et aux USA à partir de 8 heures p.m.

Ce sera le premier affrontement entre les Etoiles de deux divisions, car, auparavant, les détenteurs de la coupe Stanley affrontaient les Etoiles des autres clubs.

Le centre Red Berenson, du St-Louis, meilleur compteur dans l'Ouest, dirigera l'offensive de Bowman et Ed Van Impe, du Philadelphie, qui devait d'abord s'absenter en raison d'une blessure à une hanche, sera de la partie.

Blake utilisera Gerry Cheevers, du Boston, et Ed Giacomin, du New York, dans les filets, protégés par Orr, Tim Horton, du Toronto, J.-C. Tremblay et Ted Harris, des Canadiens.

Bowman a fait appel à Doug Harvey, du St-Louis, pour second Bill White, du Los Angeles, Van Impe, Al Arbour et Elmer Vasko à la ligne bleue.

Blake et Bowman sont les deux pilotes des clubs en raison de leur rôle de rivaux dans la finale de la coupe Stanley l'an dernier.

Canons

De son côté, Scotty Bowman, pilote de l'Ouest, opposera ses deux gardiens du St-Louis, Jacques Plante et Glenn Hall, aux gros canons mis à la disposition de Blake dans l'Est.

Les deux cerbères ont enregistré 10 blanchissages cette saison, cinq chacun, et affrontent les meilleurs compteurs que Phil Esposito, du Boston, Hull, le vétérinaire Gordie Howe, Jean Béliveau et Frank Mahovlich.

Howe, Hull et Bobby Orr, du Boston, ont été les seuls choix unanimes en récoltant 90 votes.

Esposito domine chez les compteurs dans la Nationale

MONTREAL (PC) — Aucun porte-couleur des Bruins de Boston n'a remporté le trophée Art Ross, emblème du championnat des compteurs dans la LNH, mais le centre Phil Esposito a des chances de mettre fin à cette situation cette saison.

Herbie Cain a été le dernier Bruin à remporter le titre en 1943-44, soit quatre ans avant le don du trophée en l'honneur de l'ancien directeur-gérant des Bruins.

Esposito a finalement devancé Bobby Hull, du Chicago, au premier rang la semaine dernière en portant son total à 29 buts et 35 aides, soit une avance de cinq points en leur place. Hull a conservé le 2e rang avec une avance de quatre points sur Gordie Howe, qui en est à sa 29e saison avec au moins 20 buts, suivi de Stan Mikita, du Chicago, et Red Berenson, du St-Louis, meilleur compteur de la division Ouest avec 50 points.

Cependant, les gardiens Jacques Plante et Glenn Hall, du St-Louis, continuent de dominer la course au trophée Vézina avec une moyenne de 2,00 buts alloués par partie, soit une avance de 24 buts sur leurs plus proches rivaux.

Enfin, la recrue Jim Dorey, du Toronto, est demeuré le vainqueur avec un total de 146 minutes au pénitencier tandis que les Bruins de Boston demeurent le club le plus puni avec un total de 693 minutes, soit une moyenne de 16,1 par match.

Les meneurs

Esposito, Bos. b a pts pun. 29 38 67 32

B. Hull, Chi.	20 32 62 39
Howe, Det.	21 37 58 30
Mikita, Chi.	17 36 53 21
Berenson, St-L.	21 26 50 27
Ullman, Tor.	23 18 49 24
Béliveau, Mtl.	18 31 49 28
Delvecchio, Det.	17 30 49 14
Hodge, Bos.	20 26 46 26
Paquin, Chi.	18 26 44 26
Wakely, Mtl.	18 24 43 26
Parent, Phil.	18 24 42 25
Favell, Phil.	24 17 41 18
DeJardins, La.	27 13 40 19
Richards, La.	19 20 39 27
Orr, Bos.	13 27 40 75
Bucyk, Bos.	11 27 38 22
Henderson, Tor.	17 20 37 19
Rafelle, N.Y.	12 27 37 16
Cullen, Minn.	11 26 37 22
Norris, Chi.	9 28 37 4
Nevin, N.Y.	18 18 36 6
Martin, Chi.	12 23 35 37

Bower, Tor.	626 25 246
A. Smith, Det.	292 22 246
Gambie, Tor.	1.602 74 277
Tor, Tor.	2.020 112 247
Worsley, Mtl.	579 23 238
Vachon, Mtl.	1.255 34 247
Esposito, Mtl.	746 34 273
Wakely, Mtl.	2.640 119 270
Parent, Phil.	2.680 48 243
Favell, Phil.	1.020 55 323
DeJardins, La.	1.778 79 247
Richards, La.	482 37 248
LA, Tor.	2.460 118 258
R. Edwards, Det.	872 34 234
Sawchuk, Det.	201 13 240
Crozier, Det.	1.527 84 130
Der, Tor.	1.549 75 247
DeJordy, Chi.	2.700 122 293
Dryden, Chi.	971 49 103
Norris, Chi.	100 60 30
Chi, Tor.	2.440 135 327
G. Smith, Oak.	1.413 76 283
Hodge, Oak.	744 44 255
Worley, Oak.	402 12 247
Mannings, Minn.	2.740 147 325
Baumann, Minn.	2.288 121 317
Rivard, Minn.	122 10 455
Minn.	280 23 453
Binkley, Phil.	2.200 122 344
Daley, Phil.	300 34 408
Phil, Tor.	2.200 158 331

Blanchissages

Plante, St-L. 1.271 38 1,79
Hall, St-L. 1.362 50 2,20
G. Edwards, St-L. 4 0 0,00
Irons, St-L. 3 0 0,00
St-L., Tor. 2.440 88 2,50
Villemure, N.Y. 180 5 1,43
Summons, N.Y. 130 4 2,00
Giacomin, N.Y. 2.340 102 2,54
N.Y., Tor. 2.440 112 2,55
Johnston, Bos. 140 18 2,00
Cheevers, Bos. 2.532 93 2,74
Junkin, Bos. 8 0 0,00
Bos., Tor. 2.580 112 2,60

CLASSEMENT DIVISION EST			
Club	b	a	pts
Boston	34	9	149
Montreal	25	7	146
Toronto	30	12	129
Chicago	23	18	120
Detroit	21	27	146
New York	22	18	100

CLASSEMENT DIVISION OUEST			
Club	b	a	pts
St-Louis	22	11	120
Oakland	14	24	61
Los Ang.	15	20	61
Philadelph.	10	23	61
Pittsb.	10	28	61
Minnes.	9	29	7

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522; Detroit, 514; Chicago, 471; Montréal, 468; Minnesota, 463; St-Louis, 455; New York, 445; Pittsburgh, 357; Los Angeles, 353.

Penalties en minutes: Boston, 493; Philadelphie, 582; Toronto, 528; Oakland, 522

en pantoufles SPORTS

Contre les Leafs ce soir au Colisée

Dernière visite des Bruins de Shawinigan

par Gaston PEPIN

TROIS-RIVIERES — Pendant que les Bruins de Shawinigan ambitionnent toujours de remporter le championnat de la saison régulière de la ligue Junior "A" de hockey du Québec, les Leafs de Trois-Rivières ambitionnent une

place dans les séries éliminatoires de fin de saison. Ces deux équipes, dont la rivalité ne tarit pas, s'affronteront ce soir sur la glace du Colisée de Trois-Rivières, dans la seule jouée au programme de leur circuit. A cause de la présentation de la 22e partie annuelle d'étoiles de la li-

gue Nationale, ce soir, on avait cru retarder la partie demain soir, mais les démarches n'ayant pas abouti à bonne fin, la partie a donc lieu ce soir telle que cédulée.

Les Leafs, ne pouvant compter que sur 11 réguliers, ont fait appel à trois jeunes du St-Lambert Junior "B" et à quelques



(Photo Le Nouvelliste) ON A RENDU HOMMAGE A MICHEL BRIERE, des Bruins de Shawinigan, à l'occasion de son centième but dans la ligue Junior "A" du Québec. Briere a reçu un magnifique trophée en hommage de ses exploits depuis ses débuts dans la ligue. De gauche à droite, MM. Régent Rivard, représentant O'Keefe, Michel Briere et Claude Dolbec, entraîneur des Bruins.

Si Shawinigan vise le championnat de la saison, Michel Briere, le premier compteur du circuit et champion compteur l'an dernier, vise le record de buts dans une saison. Briere a présentement 52 buts à son actif et ambitionne abaisser, dans une saison de 50 parties, le record de 74 buts établi dans une saison de 48 parties. Clément Tremblay, avec les Bruins de



Jean-Guy Gratton

Shawinigan, lors de la saison 1965-66, avait alors établi ce record.

Si Trois-Rivières détient le record d'avoir terminé le plus souvent en dernière position, les Leafs ne voudront certes pas imiter les Reds qui avaient terminé à ce rang lors des saisons 1961-62, 1963-64 et 1964-65.

Avant donc la partie de ce soir Shawinigan, en tête du classement, détient une avance de cinq points sur les Esperviers de Sorel, qui ont toutefois disputé une partie de moins. Par contre, en gagnant ce soir, les Bruins porteraient ainsi leur avance à sept points, avance qui serait alors fort confortable. Trois-Rivières, par contre, en cinquième position devance Québec par deux points seulement mais en gagnant ce soir, les Leafs s'approcheraient à un point seulement des Canadiens de Thérford-Mines au quatrième échelon.

Quatre buts de Normand St-Onge

Shawinigan l'emporte par 8 à 1 sur Victoriaville

SHAWINIGAN (D.B.) — Les Bruins de Shawinigan, de l'entraîneur Gerry Thériault, ont vaincu les Olympiques de Victoriaville au compte de 8-1 dimanche après-midi, à l'arena locale, lors d'une partie de la ligue Junior "B" de la Mauricie.

Deuxième période:	
4. Shawinigan: R. Villeneuve (Boisvert)	8:10
5. Shawinigan: G. Doherty (Richard et Gagnon)	11:10
Punitions: Shawinigan: 5 mineures; 1 majeure; Victoriaville: 2 mineures; 1 majeure.	
Troisième période:	
4. Shawinigan: J. Carpentier (Quinquart et Boisvert)	6:10
7. Shawinigan: N. St-Onge (Garcou)	11:10
8. Shawinigan: N. St-Onge (Levasseur et Boisvert)	12:40
9. Shawinigan: R. Levasseur (St-Onge et Villeneuve)	15:30
Punitions: Shawinigan: 1 mineure; 1 majeure; Victoriaville: 1 mineure; 2 majeures.	

Surveillez Bien!

DUPUIS JOURNAL

14 pages d'aubaines!
dans le Journal de demain

Dans quelques semaines environ

Les Expos de Montréal feront connaître leurs intentions vis-à-vis la ligue Provinciale

par Claude MONGRAIN

SHERBROOKE — Les Expos de Montréal feront connaître d'ici quinze jours leur programme de promotion vis-à-vis la ligue de baseball Provinciale du président Yvon Ellyson. Ce dernier nous déclarait dimanche après une rencontre entre lui et Jim Fanning, qu'une importante réunion entre les Expos de la ligue Nationale de baseball et les gérants-général et principaux dirigeants se tiendra dans la Métropole canadienne d'ici 15 jours.

C'est au cours de cette assemblée que les promoteurs du baseball de Montréal feront connaître d'une façon précise leurs intentions sur la promotion du baseball vis-à-vis la ligue Provinciale. On sait que Fanning avait déclaré, aux délégués des Aigles de Trois-Rivières, en novembre dernier, que les Expos ne peuvent aider aucune équipe en particulier mais qu'ils sont prêts à collaborer avec elles dans la mesure du possible. Trois-Rivières avait été d'ailleurs la première équipe de la ligue Provinciale à se rendre directement au bureau des Expos pour connaître leurs intentions. A la lumière de cette visite, d'autres équipes sont allées rendre visite aux magnats de cette

équipe tout comme le président Yvon Ellyson samedi.

Les arbitres

Les arbitres, qui seront en devoir au cours de la prochaine saison viendront des Etats-Unis. Certains du Québec se joindront à eux mais ce sera la minorité.



Yvon Ellyson

Récemment, Ellyson s'est rendu à Daytona Beach pour rencontrer des officiels. Deux ont signé leurs contrats pour cette prochaine saison. On s'attend que neuf arbitres soient nommés en permanence pour officier aux rencontres de la ligue Provinciale. Ces derniers éliront domicile à Sherbrooke ou à

Deville pour aider à la bonne marche du circuit.

Avec un tel système, il en coûtera près de \$4.000 de moins au circuit. De plus, ces arbitres, qui seront en permanence et près du bureau-chef de la ligue, pourront être en communications régulières avec les autorités du circuit pour tous les problèmes.

Les Aigles

Les Aigles de Trois-Rivières, durant ce temps, travaillent dans l'ombre afin de bâtir une équipe qui devrait, à sa première saison, bien représenter la région mauricienne. Selon le gérant-général André Pleau, plus de 12 joueurs ont déjà répondu à l'invitation de se joindre aux Aigles pour la saison 1969.

Disons aussi que le président Fernand Bédard est déjà rendu en Floride pour se reposer tout en visitant certains centres de baseball. Nick Testa sera aussi dans ce coin des Etats-Unis d'ici la fin du mois pour assister à une clinique de baseball de collège.

Comme nous pouvons le constater, la direction des Aigles, désireuse de donner à son public une équipe de valeur, entend ne rien négliger pour bâtir un club qui devrait susciter un grand intérêt à Trois-Rivières et dans la région.

Le domaine de l'automobile

Le Canada parmi les pays maintenant à organiser un salon international

par Robert LEBEUF

MONTREAL — Le Canada est maintenant parmi les pays qui organisent chaque année un salon international de l'automobile. Cinqième plus important consommateur d'automobiles dans le monde, le Canada était le seul des sept pays grands fabricants et consommateurs d'automobiles à ne pas organiser un salon de l'automobile.

Notre pays a mis fin à sa non-participation au salon international en tenant présentement à la place Bonaventure son premier salon de l'automobile auquel participent plusieurs pays fabricants de voitures. Dans ce salon sont exposées plus d'une centaine d'automobiles valant plus d'un million de dollars et venant de toutes les parties du globe.

Inutile de mentionner que ces voitures satisfont tous les goûts et font rêver des milliers d'automobilistes.

Le salon est tenu dans le Hall Concordia à la place Bonaventure à Montréal. Les plus importants manufacturiers du monde y exposent leurs créations et les visiteurs du salon peuvent conduire une Lotus sur un des

d'automobiles de Montréal y occupe le plus grand espace et représente les trois grands de l'automobile: Général Moteur du Canada Ltée, Ford du Canada Ltée et Chrysler du Canada Ltée. Tous les autres manufacturiers incluant American Motors du Canada Ltée sont aussi présents au salon.

De Grande-Bretagne, on peut voir les voitures British Leyland, Rolls-Royce, Lotus, AC, Aston Martin, Marcos et Morgan. La France est représentée par Renault, Peugeot, et Citroën.

Les voitures italiennes sont celles qui sont les plus propres à faire rêver les amateurs de vitesse et les simples automobilistes. On peut y admirer les Fiat, Alfa Romeo, Lamborghini, Lancia, Ferrari, Maserati et Iso Grifo. L'Allemagne de l'Ouest montre aussi des voitures de renom. Ce sont les automobiles Daimler-Benz, Volkswagen, BMW et NSU. Les Japonais ont su, aussi piquer la curiosité des amateurs avec leurs Toyota, Isuzu, Nissan-Datsun, Honda, Subaru, et Toyo Kogyo.

Les visiteurs du salon peuvent conduire une Lotus sur un des

six simulateurs mis à leur disposition. Ils peuvent voir des films sur l'automobile en général et sur les courses d'automobiles et rencontrer de grands pilotes de courses.

Ouvert le 17 janvier, le salon fermera le 26 janvier, après avoir fait battre bien des cœurs d'automobilistes.



LES VOITURES DU PREMIER salon international de l'automobile à Montréal font battre bien des cœurs. Par milliers, hommes et femmes, amateurs de voitures en général admirent les merveilleux véhicules en montre.

CHOIX INCOMPARABLE
PRIX JAMAIS VUS

EXPO-VENTE

PREMIERS ARRIVÉS - PREMIERS SERVIS

PLUS DE
100
AUTOS
USAGÉES

2 ENDROITS
Salle de Montre
Boul. Royal
T.-Riv.-Ouest
Face au Centre d'Achat

501, rue ST-MAURICE
Boulevard Royal

Trois-Rivières - Tel.: 374-3565
Trois-Rivières-Ouest - Tel.: 376-2565



Faites confiance à "Pit Ventou" des Annonces Classées du Nouvelliste...

Vendez, louez ou échangez... à bon marché...

Pit Ventou trouvera pour vous : l'acquéreur de votre maison, l'acheteur de votre automobile, l'employé de votre entreprise... et quoi encore !

Adressez votre coupon au bureau le plus près de chez-vous.

LE NOUVELLISTE

500, St-Georges Trois-Rivières

553, Place du Marché Shawinigan

268, 6e Avenue Grand'Mère

REMPLISSEZ CE COUPON ET INCLUEZ LE PAIEMENT N.B. - Un seul mot par espace

Form for sending the coupon to Pit Ventou, including fields for name, address, and payment details.

CONVOICATIONS

Mardi 21 janvier 1969

- List of convocations for various organizations like 'Trois-Rivières', 'Cap-de-la-Madeleine', and 'Drummondville'.

Grande Soirée Bazar

CE SOIR A 8 HEURES ECOLE ST-PHILIPPE

481 BUREAU - TROIS-RIVIERES

Au profit de l'Association Sportive et Cadets

\$0.25 LA CARTE - 5 POUR \$1.00

(12 TOURS DE \$25 - \$300) 1 CARTE D'ENTREE GRATUITE

avec l'achat de la série à \$2.00

Tours de \$50.00 à \$200.00 plus un tour gratuit de \$50.00

GROS LOT - DEPART \$100 CUMULATIF \$25 PAR SEMAINE

Billets remis pour le gros lot avec l'achat de chaque série

VENEZ ACCUMULER VOS CHANCES POUR LE GROS LOT DE \$300.00 BIENVENUE A TOUS



au profit des oeuvres du club Kiwanis du Cap

CE SOIR, 8 HEURES, AU MAGASIN SAM

\$1,500 à gagner

- 8 TOURS SPECIAUX DE \$75 A \$175
- 15 TOURS REGULIERS DE \$25 CHACUN
- 1 TOUR EXTRA-SPECIAL

ADMISSION: \$1.00 donnant droit à 5 cartes bonnes pour les 15 tours réguliers.

Billets à la porte à compter de 7 heures.

Les moins de 16 ans ne sont pas admis.

Annonces classées

Les cancellations et les corrections seront acceptées jusqu'à 4 heures P.M. le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant le signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise sur une nouvelle insertion brève. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

1- PROFESSIONNELLES

ACHAT VENTE - ECHANGE Financement hypothécaire ADAM ASSOCIES 378-5607

2- CARTES D'AFFAIRES

PLANCHERS SABLES SANS poussière, machine moderne. Finition plastique varnifiée, sans cirage. Demandez Jacques Guilbeault, téléphonez 378-4193, Trois-Rivières. J 2 T 64-93

Achat ou vente d'immeubles

CONSULTEZ

TRUST GENERAL DU CANADA

courtier en immeubles

Edifice Place Royale Trois-Rivières

Tél.: 378-4875

SALLE MEDRANO

(Anciennement salle Notre-Dame) Salles de réceptions (petites et grandes) pouvant contenir jusqu'à 500 personnes. Aussi salons pour réceptions d'hommes d'affaires ou autres.

S'adresser: SALLE MEDRANO

1276 Ste-Julie Trois-Rivières

M. CLEMENT HEROUX

TEL.: 378-6726 - 374-8507

LOCATAIRES vous cherchez une

MAISON A VENDRE ou à louer, 7 pièces, chauffage central, s'adresser 1211 Principale, Belair, Téléphone: 362-2460. J 2 T 65-68

ATTENTION AVANT LE renouvellement du bail, si vous voulez devenir propriétaire d'un bungalow, brique, 5 pièces, seulement \$790 comptant. Nous organisons le financement. Ouvrez vos yeux. Cap-de-la-Madeleine 375-4337. Roy Carignan. J 2 T 66-69

SALLE MEDRANO

1276 Ste-Julie Trois-Rivières

M. CLEMENT HEROUX

TEL.: 378-6726 - 374-8507

LOCATAIRES vous cherchez une

MAISON A VENDRE ou à louer, 7 pièces, chauffage central, s'adresser 1211 Principale, Belair, Téléphone: 362-2460. J 2 T 65-68

ATTENTION AVANT LE renouvellement du bail, si vous voulez devenir propriétaire d'un bungalow, brique, 5 pièces, seulement \$790 comptant. Nous organisons le financement. Ouvrez vos yeux. Cap-de-la-Madeleine 375-4337. Roy Carignan. J 2 T 66-69

Voyez la rubrique 4 des annonces classées

4- PROPRIETES A VENDRE

BOULEVARD ST-LOUIS: propriété 3 logements, 2 1/2 pièces, un 3 pièces avec entrée, laveuse-sécheuse, salle réception au sous-sol. S'adresser 1415 boulevard St-Louis. Intéressés E 4 T 66-68

CENTRE VILLE RUE Des Volontaires, propriété 3 logements avec garage, grand hall pouvant servir boutique. Prix \$12,000. Maurice Faucher, courtier 374-9961. B 4 T 66-69

PAROISSE ST-SACREMENT: MAISON 2 logements, 3 et 4 pièces. Système eau chaude, sous-sol semi fini. Prés église, école, intérêt sérieux. Appelez: 375-9550, 5 heures p.m. 375-9550, Trois-Rivières. J 4 T 63-76

12h 35 - Déjeuner du Kiwanis, au Carignan. - O -

14h 30 - Dîner du Club Optimiste, au Carignan. - O -

Cap-de-la-Madeleine 16h 30 - Dîner du Richeleu, réception des autorités. - O -

Drummondville 15h 30 - Clinique de pubéculture. - O -

19 heures - Dîner Optimiste, à l'Hotel Windsor. - O -

20 heures - Assemblée des Filles d'Isabelle, à la salle paroissiale. - O -

Gérard Faucher

COURTIER EN IMMEUBLES

TROIS-RIVIERES-O.

SPLIT-LEVEL AVEC GARAGE CHAUFFE PIERRE, BRIQUE, LUSINE AU SOUS-SOL AVEC TOILETTE, CHAUFFAGE, EAU CHAUDE, DANS LA PLINTE. PRIX: \$1,800. COMPTANT A DISCUTER. J 2 T 68-69

376-3090 B 4 T 64-68

CAP DE LA MADELEINE PRES HOPITAL CLOUTIER, 31 et 33 Duquoy, 2 logements à pièces, retenu à louer, système chauffage, eau chaude, 476-000. Prix: \$9,500.00. Faites votre offre. 375-4037. B 4 T 65-78

MAISON A LOGEMENTS, bons revenus, 23 pièces, complètes, conduits à discuter, pas d'intermédiaire. Appelez: 375-2003, Trois-Rivières. B 4 T 65-68

A VENDRE MAISON avec terrain 100 X 100, Port St-François, Outaouais. "Skiroule" neuf, 20 forces 1969. Cause démenagement. Tél.: 295-8511. J 4 T 66-72

Mme Georges Héroux, courtier

VOUS DESIREZ VENDRE - Avez les listes d'attente de clients sérieux qui veulent acheter votre maison à prix raisonnable au Cap-de-la-Madeleine ou Trois-Rivières. Empruntez-vous d'acheter. Agent Monique Richard, 375-6882 ou 378-4674. X B 4 T 68

BUNGALOW SEMI-FINI, 6 pièces, chaudière, portes aluminium, 220, élec. tricité, à terminer 100 X 200. Tout meublé. \$9,500. 395-2500. St-Alexis-des-Monts. J 4 T 68-74

MAISON 5 LOGEMENTS. Bien entretenue. Pour renseignements, appelez: 378-4345, Trois-Rivières. J 4 T 66-72

CHAMPLAIN, MAISON, CENTRE du village. Pour renseignements, appelez: 378-4345, Trois-Rivières. J 4 T 66-72

TROIS-RIVIERES, 10 logements, entièrement loués. Excellent placement. Rendement 17%. ADAM ASSOCIES 378-5607 D 4 T 68

2- COMMERCES A VENDRE

COMMERCE A VENDRE: accepté: propriété à revenus. Transaction sans intermédiaire, meuble, propriété depuis 1939, situé centre commercial Notre-Dame. Gros débit. Revenu: 15 à 18,000 par année. Bouclier-épicerie. Etudiez votre fil, chance unique. Lucien Carignan, 515, rue St-Joseph, Trois-Rivières. Bienvenue gens de l'extérieur. Venez voir commerce neuf moderne. Equipement complet, maison neuve. E 7 T 66-72

TROIS-RIVIERES CENTRE VILLE propriété à revenus comprenant 23 appartements, meubles. Ecrire Département de la Nouvelle Case Postale 668 Trois-Rivières. B 7 T 68-71

MAISON CHAMBRE A VENDRE, 5 chambres louées, ménage compris, logement 3 pièces, deux garages, centre-ville, près hôpital, Trois-Rivières. Ecrire Département de la Nouvelle Case Postale 668, Trois-Rivières. B 7 T 68-71

RESTAURANT, EPICERIE, SNACK BAR. Très bon chiffre d'affaires. Clientèle établie. Logement attenant 32 pièces. Idéal pour cuisine sans enfant. 378-2707, Trois-Rivières. J 2 T 68-69

14- LOCAUX A LOUER

GRAND LOCAL COMMERCIAL A louer, plus de 4,000 pieds carrés, centre ville, très bonne condition, pour restaurant, épicerie, etc. Appelez: 374-4609 ou 321 St-Paul, Québec. Jacques Fortin téléphone: 529-8121, code régional 418. B 14 T 63-68

23- LOGEMENTS A LOUER

CAP-DE-LA-MADELEINE, 4 logements A louer, un bat., 4 pièces, modernes, entrée lavée, sècheuse, tulle, appelez: 375-3531. B 23 T 57-70

TROIS-RIVIERES 2985 Chanoine-Moreau. Logement neuve moderne, confortables, 19 pièces, 1700.00. Entrée lavée, sècheuse, fixatures, tapis compris. Stationnement. Libre immédiatement. \$110 par mois. Chauffage. Téléphone: 375-0229, 375-2509. J 23 T 62-68

CHAMPLAIN VILLAGE COTE SUD, maison propre, 3 grandes pièces meubles, eau chaude, douche, 295-2351. B 23 T 63-69

PAROISSE STE-BERNADETTE CAP Pres Rue Thibault, Logement neuf, 4 1/2 pièces, chauffé, comprenant tapis, fixatures, tulle, etc. Gamelin, appartement 1, \$110 mois. Téléphone: 374-0996. D 23 T 64-70

LOGEMENT 2 1/2 PIÈCES, chauffées, confortables. Farmer, Trois-Rivières, 378-4782 ou 374-2227. J 23 T 63-69

907 RUE CHAMPLAIN, logement à 1 1/2 pièces, chauffé, eau comprise, confortables. Farmer, Trois-Rivières, 378-4782 ou 374-2227. D 23 T 63-69

TROIS-RIVIERES, VOISIN DONTAR, Paper Compagnie, 3852 Notre-Dame, 4 pièces, \$30.00 par mois. Pas de 220. Téléphone: 378-4396, passé. E 23 T 68

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, chauffées, eau chaude fournie. Cap-de-la-Madeleine, téléphone: 375-3531. J 23 T 68-71

LOGEMENT NEUF, 5 grandes pièces, 2e étage, entrée de cour privée, chauffage, eau chaude, 1200.00 par mois. Libre le 1er février 375-1340, Trois-Rivières. B 23 T 68

LOGEMENT NEUF, 5 pièces, chauffé, eau chaude, 1200.00 par mois. Libre immédiatement, 376-2176, Cap-de-la-Madeleine. E 23 T 68-72

SHAWINIGAN: LOGEMENTS 3 appartements, chauffage, eau chaude, 536-3040 ou 338-3742. J 23 T 47-74

LOGEMENT A LOUER, 7 pièces, libre, Shawinigan, 23 63-68

GRAND-MÈRE: LOGEMENT A pièces, plus salle complète, Shawinigan, 23 63-68

SHAWINIGAN: PROPRIÉTÉ A vendre, 2952 St-Marc, Aubaine: \$15,000. S'adresser: J. A. Foucher, Shawinigan. J 23 T 68-71

ST-GEORGES, MAISON A vendre, 106 Avenue, comprenant magasin, 2 logements, et autre dépendance. 538-2073. J 4 G 65-70

3- PROPRIETES A VENDRE

TROIS-RIVIERES, 3770 JEAN-TALON, secteur Lambert, directement constructeur. Bungalow pierre, neuf, fini moderne. Libre à l'acheteur. Lot 70 X 100. 378-1833. B 4 T 65-69

467 Boulevard Des Laurentides, St-Gérard: bungalow 3 1/2 pièces, construction 1969. Hypothèque 6 1/4 pour cent. Comptant discutable. Signalez: 539-5100. E 4 T 67-69

MAISON SEULE AVEC 4 garages à vendre. Chauffage central. Terrain 50 X 100. Signalez: 374-5150. E 4 T 68-70

VENDRAIS PROPRIÉTÉ 1923 St-Jacques, Shawinigan, 5 pièces, 2 appartements, cuisine mortuaire. S'adresser: 2002 de la Montagne, 539-4368. Laissez \$3,000 en bas de l'évaluation. J 4 G 68-73

SHAWINIGAN: PROPRIÉTÉ A vendre, 2952 St-Marc, Aubaine: \$15,000. S'adresser: J. A. Foucher, Shawinigan. J 23 T 68-71

ST-GEORGES, MAISON A vendre, 106 Avenue, comprenant magasin, 2 logements, et autre dépendance. 538-2073. J 4 G 65-70

4- PROPRIETES A VENDRE

TROIS-RIVIERES, 3770 JEAN-TALON, secteur Lambert, directement constructeur. Bungalow pierre, neuf, fini moderne. Libre à l'acheteur. Lot 70 X 100. 378-1833. B 4 T 65-69

467 Boulevard Des Laurentides, St-Gérard: bungalow 3 1/2 pièces, construction 1969. Hypothèque 6 1/4 pour cent. Comptant discutable. Signalez: 539-5100. E 4 T 67-69

MAISON SEULE AVEC 4 garages à vendre. Chauffage central. Terrain 50 X 100. Signalez: 374-5150. E 4 T 68-70

VENDRAIS PROPRIÉTÉ 1923 St-Jacques, Shawinigan, 5 pièces, 2 appartements, cuisine mortuaire. S'adresser: 2002 de la Montagne, 539-4368. Laissez \$3,000 en bas de l'évaluation. J 4 G 68-73

SHAWINIGAN: PROPRIÉTÉ A vendre, 2952 St-Marc, Aubaine: \$15,000. S'adresser: J. A. Foucher, Shawinigan. J 23 T 68-71

ST-GEORGES, MAISON A vendre, 106 Avenue, comprenant magasin, 2 logements, et autre dépendance. 538-2073. J 4 G 65-70

5- PROPRIETES A VENDRE

TROIS-RIVIERES, 3770 JEAN-TALON, secteur Lambert, directement constructeur. Bungalow pierre, neuf, fini moderne. Libre à l'acheteur. Lot 70 X 100. 378-1833. B 4 T 65-69

467 Boulevard Des Laurentides, St-Gérard: bungalow 3 1/2 pièces, construction 1969. Hypothèque 6 1/4 pour cent. Comptant discutable. Signalez: 539-5100. E 4 T 67-69

MAISON SEULE AVEC 4 garages à vendre. Chauffage central. Terrain 50 X 100. Signalez: 374-5150. E 4 T 68-70

VENDRAIS PROPRIÉTÉ 1923 St-Jacques, Shawinigan, 5 pièces, 2 appartements, cuisine mortuaire. S'adresser: 2002 de la Montagne, 539-4368. Laissez \$3,000 en bas de l'évaluation. J 4 G 68-73

SHAWINIGAN: PROPRIÉTÉ A vendre, 2952 St-Marc, Aubaine: \$15,000. S'adresser: J. A. Foucher, Shawinigan. J 23 T 68-71

ST-GEORGES, MAISON A vendre, 106 Avenue, comprenant magasin, 2 logements, et autre dépendance. 538-2073. J 4 G 65-70

6- PROPRIETES A VENDRE

TROIS-RIVIERES, 3770 JEAN-TALON, secteur Lambert, directement constructeur. Bungalow pierre, neuf, fini moderne. Libre à l'acheteur. Lot 70 X 100. 378-1833. B 4 T 65-69

467 Boulevard Des Laurentides, St-Gérard: bungalow 3 1/2 pièces, construction 1969. Hypothèque 6 1/4 pour cent. Comptant discutable. Signalez: 539-5100. E 4 T 67-69

MAISON SEULE AVEC 4 garages à vendre. Chauffage central. Terrain 50 X 100. Signalez: 374-5150. E 4 T 68-70

VENDRAIS PROPRIÉTÉ 1923 St-Jacques, Shawinigan, 5 pièces, 2 appartements, cuisine mortuaire. S'adresser: 2002 de la Montagne, 539-4368. Laissez \$3,000 en bas de l'évaluation. J 4 G 68-73

SHAWINIGAN: PROPRIÉTÉ A vendre, 2952 St-Marc, Aubaine: \$15,000. S'adresser: J. A. Foucher, Shawinigan. J 23 T 68-71

ST-GEORGES, MAISON A vendre, 106 Avenue, comprenant magasin, 2 logements, et autre dépendance. 538-2073. J 4 G 65-70

7- COMMERCES A VENDRE

COMMERCE A VENDRE: accepté: propriété à revenus. Transaction sans intermédiaire, meuble, propriété depuis 1939, situé centre commercial Notre-Dame. Gros débit. Revenu: 15 à 18,000 par année. Bouclier-épicerie. Etudiez votre fil, chance unique. Lucien Carignan, 515, rue St-Joseph, Trois-Rivières. Bienvenue gens de l'extérieur. Venez voir commerce neuf moderne. Equipement complet, maison neuve. E 7 T 66-72

TROIS-RIVIERES CENTRE VILLE propriété à revenus comprenant 23 appartements, meubles. Ecrire Département de la Nouvelle Case Postale 668 Trois-Rivières. B 7 T 68-71

MAISON CHAMBRE A VENDRE, 5 chambres louées, ménage compris, logement 3 pièces, deux garages, centre-ville, près hôpital, Trois-Rivières. Ecrire Département de la Nouvelle Case Postale 668, Trois-Rivières. B 7 T 68-71

RESTAURANT, EPICERIE, SNACK BAR. Très bon chiffre d'affaires. Clientèle établie. Logement attenant 32 pièces. Idéal pour cuisine sans enfant. 378-2707, Trois-Rivières. J 2 T 68-69

8- PROPRIETES A VENDRE

TROIS-RIVIERES, 3770 JEAN-TALON, secteur Lambert, directement constructeur. Bungalow pierre, neuf, fini moderne. Libre à l'acheteur. Lot 70 X 100. 378-1833. B 4 T 65-69

7- COMMERCES A VENDRE

COMMERCE A VENDRE: accepté: propriété à revenus. Transaction sans intermédiaire, meuble, propriété depuis 1939, situé centre commercial Notre-Dame. Gros débit. Revenu: 15 à 18,000 par année. Bouclier-épicerie. Etudiez votre fil, chance unique. Lucien Carignan, 515, rue St-Joseph, Trois-Rivières. Bienvenue gens de l'extérieur. Venez voir commerce neuf moderne. Equipement complet, maison neuve. E 7 T 66-72

TROIS-RIVIERES CENTRE VILLE propriété à revenus comprenant 23 appartements, meubles. Ecrire Département de la Nouvelle Case Postale 668 Trois-Rivières. B 7 T 68-71

MAISON CHAMBRE A VENDRE, 5 chambres louées, ménage compris, logement 3 pièces, deux garages, centre-ville, près hôpital, Trois-Rivières. Ecrire Département de la Nouvelle Case Postale 668, Trois-Rivières. B 7 T 68-71

RESTAURANT, EPICERIE, SNACK BAR. Très bon chiffre d'affaires. Clientèle établie. Logement attenant 32 pièces. Idéal pour cuisine sans enfant. 378-2707, Trois-Rivières. J 2 T 68-69

14- LOCAUX A LOUER

GRAND LOCAL COMMERCIAL A louer, plus de 4,000 pieds carrés, centre ville, très bonne condition, pour restaurant, épicerie, etc. Appelez: 374-4609 ou 321 St-Paul, Québec. Jacques Fortin téléphone: 529-8121, code régional 418. B 14 T 63-68

23- LOGEMENTS A LOUER

CAP-DE-LA-MADELEINE, 4 logements A louer, un bat., 4 pièces, modernes, entrée lavée, sècheuse, tulle, appelez: 375-3531. B 23 T 57-70

TROIS-RIVIERES 2985 Chanoine-Moreau. Logement neuve moderne, confortables, 19 pièces, 1700.00. Entrée lavée, sècheuse, fixatures, tapis compris. Stationnement. Libre immédiatement. \$110 par mois. Chauffage. Téléphone: 375-0229, 375-2509. J 23 T 62-68

CHAMPLAIN VILLAGE COTE SUD, maison propre, 3 grandes pièces meubles, eau chaude, douche, 295-2351. B 23 T 63-69

PAROISSE STE-BERNADETTE CAP Pres Rue Thibault, Logement neuf, 4 1/2 pièces, chauffé, comprenant tapis, fixatures, tulle, etc. Gamelin, appartement 1, \$110 mois. Téléphone: 374-0996. D 23 T 64-70

LOGEMENT 2 1/2 PIÈCES, chauffées, confortables. Farmer, Trois-Rivières, 378-4782 ou 374-2227. J 23 T 63-69

907 RUE CHAMPLAIN, logement à 1 1/2 pièces, chauffé, eau comprise, confortables. Farmer, Trois-Rivières, 378-4782 ou 374-2227. D 23 T 63-69

TROIS-RIVIERES, VOISIN DONTAR, Paper Compagnie, 3852 Notre-Dame, 4 pièces, \$30.00 par mois. Pas de 220. Téléphone: 378-4396, passé. E 23 T 68

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces, chauffées, eau chaude fournie. Cap-de-la-Madeleine, téléphone: 375-3531. J 23 T 68-71

LOGEMENT NEUF, 5 grandes pièces, 2e étage, entrée de cour privée, chauffage, eau chaude, 1200.00 par mois. Libre le 1er février 375-1340, Trois-Rivières. B 23 T 68

LOGEMENT NEUF, 5 pièces, chauffé, eau chaude, 1200.00 par mois. Libre immédiatement, 376-2176, Cap-de-la-Madeleine. E 23 T 68-72

SHAWINIGAN: LOGEMENTS 3 appartements, chauffage, eau chaude, 536-3040 ou 338-3742. J 23 T 47-74

LOGEMENT A LOUER, 7 pièces, libre, Shawinigan, 23 63-68

GRAND-MÈRE: LOGEMENT A pièces, plus salle complète, Shawinigan, 23 63-68

<

Par les partis de l'opposition

Le premier ministre Trudeau est accueilli froidement

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Les partis de l'opposition aux Communes ont froidement accueilli hier le premier ministre Trudeau qui rentrait d'un séjour à Londres où il a participé à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

Le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, a dit que le rôle du Canada à une conférence des premiers ministres du Commonwealth n'avait jamais été aussi inutile, tandis que M. David Lewis NDP — York sud, a dit que la participation du Canada équivalait à "un gros zéro".

Quant à M. René Matte, Créditiste — Champlain, il s'est dit "extrêmement déçu des fugues et du sensationnalisme" du premier ministre Trudeau à Londres.

M. Matte a ajouté qu'il était très heureux de voir M. Trudeau de retour "parce que nous étions à nous demander jusqu'où allait descendre la réputation du Canada à l'étranger".

Dans sa déclaration aux Communes, M. Trudeau a répété que le Canada était désireux de nouer des relations diplomatiques avec le Vatican et il a confirmé qu'une tentative canadienne dans le but d'amener dirigeants nigériens et biafrais à la table de négociation avait échoué.

Au début de ses remarques, le premier ministre a été applaudi par les députés libéraux qui lui souhaitaient la bienvenue.

M. Trudeau avait quitté Ottawa le janvier. Il est revenu dans la capitale canadienne vendredi matin, rentrant de Rome où il avait passé la journée de jeudi.

M. Trudeau a déclaré que cette 17e conférence des premiers ministres du Commonwealth avait été la plus nombreuse jamais vue.

Il a ajouté que cette rencontre permettait un échange de points de vue et un dialogue franc entre participants.

Réaction de l'opposition

Donnant la réplique à M. Trudeau, le chef de l'opposition a rappelé que le Canada avait joué, autrefois, un rôle important aux conférences du Commonwealth et que "la contribution négative de notre pays à la conférence de cette année était de nature à affaiblir l'organisme".

"Le premier ministre vient de nous dire qu'il était un nouveau venu à ce genre de conférences, a dit M. Stanfield, mais notre pays, lui, n'est pas un nouveau venu".

M. Lewis a déclaré que même après le long exposé de M. Trudeau, il conserve encore des doutes sérieux sur la nature des problèmes envisagés à Londres et sur l'attitude du premier ministre canadien à cet égard.

"J'aurais préféré une déclaration plus concrète, portant sur les problèmes réels et définissant l'attitude du premier ministre".

"La participation du Canada à cette conférence a été un gros zéro".

Quant à la reconnaissance du Vatican, M. Lewis estime que ce geste doit être un acte diplomatique et non un acte religieux.

M. Matte a commencé ses remarques en disant que les journalistes de Londres, qui ont vertement critiqué le premier ministre au cours de la conférence, s'étaient aperçus de ce dont nous sommes nous-mêmes aperçus depuis le 25 juin, que le premier ministre est une énorme déception.

"Le Canada aurait été heureux de voir son premier ministre être un des leaders à cette conférence. La réaction a été tout autre. Nous ne nous attendions pas à des réalisations concrètes, mais nous ne nous attendions pas non plus à ces fugues et à ce sensationnalisme. Nous ne savons pas si nous devons en rire ou en pleurer".

Selon le secrétaire d'Etat, M. Pelletier

L'accusation de Mlle LaMarsh est fautive et sans fondement

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a déclaré hier que l'accusation de Mlle Judy LaMarsh portant sur un système de ristournes dans l'achat de films américains par Radio-Canada, n'était pas fondée et s'avérait fautive.

"Cette accusation se révèle entièrement fautive et non fondée", a-t-il dit aux Communes, en réponse à une question du chef de l'opposition conservatrice, M. Robert Stanfield.

Cette accusation ainsi que d'autres portant notamment sur un contrôle que des séparatistes exerceraient du réseau français

de Radio-Canada, sont contenues dans un récent ouvrage que Mlle LaMarsh, ex-secrétaire d'Etat a publié il y a quelques jours.

La semaine dernière des députés de l'opposition, dont le chef conservateur, avaient demandé à M. Pelletier d'enquêter sur les accusations de Mlle LaMarsh et avaient réclamé qu'elle soit assignée à comparaître devant un comité parlementaire pour reformuler ses accusations contenues dans son livre intitulé "Un oiseau dans une cage dorée".

A cette époque, M. Pelletier avait déclaré qu'il rentrait à peine au pays, à la suite d'une absence de quelques jours, et

qu'il n'avait pas encore eu le temps de lire l'oeuvre de son prédécesseur.

Enquête

Hier, le ministre a rappelé qu'il s'était engagé à enquêter sur les accusations de Mlle LaMarsh qui étaient précises et a commenté que dans le cas des présumées ristournes, il y avait lieu de vérifier.

Des autres accusations contenues dans "Un oiseau dans une cage dorée", M. Pelletier a commenté qu'elles lui paraissaient "extrêmement vagues" et qu'en conséquence, elles semblaient plutôt invraisemblables. A une autre question de M.

Stanfield à savoir si le ministre demanderait au président du comité parlementaire de la radiodiffusion d'examiner l'oeuvre de Mlle LaMarsh, M. Pelletier a laissé entendre qu'il lui laissait toute latitude de le faire.

Le ministre a par ailleurs ajouté que s'il n'avait pas adressé de lettre personnelle à Mlle LaMarsh, il avait déjà déclaré publiquement et à plusieurs reprises qu'il enquêterait sur les accusations "suffisamment précises".

M. Pelletier a, sur ce, précisé que Mlle LaMarsh pouvait se présenter devant le comité si elle avait d'autres accusations précises à porter.

Jeudi
JOURNÉE
chez
DUPUIS

CONSULTEZ BIEN
NOS 14 PAGES
D'AUBAINES
FANTASTIQUES
DANS LE NOUVELLISTE
DE DEMAIN

OUI, ELLE ARRIVE LA
VENTE DES VENTES
NOUS VOUS ATTENDONS
TOUS JEUDI 23 JANVIER.

EVE

Une protection familiale hors pair

Le compte "Assurance-Vie-Épargne" est une initiative de la BCN. Le client en bénéficie automatiquement, sans avoir à formuler une demande spéciale. Ce compte double vos dépôts jusqu'à concurrence de \$5000 selon les dispositions du plan AVE, tout en vous rapportant de bons intérêts et il vous accorde le privilège d'émission de chèques. Renseignez-vous également sur le compte d'épargne Véritable dont l'intérêt est plus élevé (et qui jouit aussi de l'Assurance-Vie-Épargne). Pensez enfin que les Certificats de dépôt BCN, pour l'épargne prolongée, vous rapportent encore davantage.

Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle